

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU
SAINT-
QUENTINOIS**

OBJET

**EAU ET
ASSAINISSEMENT -
Rapport d'activités du
déléataire du service
public d'assainissement
collectif de l'ex Syndicat
d'Adduction d'Eau et
d'Assainissement de la
Vallée de la Somme pour
l'exercice 2020 -
Présentation.**

==

**Rapporteur :
Mme la Présidente**

Date de convocation :
16/09/21

Date d'affichage :
16/09/21

Nombre de Conseillers
en exercice : 76

Quorum : 26

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 70

Nombre de Conseillers
votants : 70

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DES DELIBERATIONS

Séance du 22 septembre 2021 à 18h00

en la salle des Sports avenue Eric Jaulmes à 02100 Rouvroy.

Sont présent(e)s :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Jérôme LECLERCQ, Mme Virginie ARDAENS, M. Jean-Marc WEBER, M. Michel BONO, Mme Agnès POTEL, M. Christian MOIRET, Mme Colette BLEROT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Freddy GRZEECZAK, M. Stéphane LINIER, M. Philippe VIGNON, M. Luc COLLIER, M. Fabien BLONDEL, M. Christophe FRANCOIS, M. Alexis GRANDIN, M. Alain RACHESBOEUF, Mme Rose-Marie BUCEK, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Damien SEBBE, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Patrick JULIEN, M. Louis SAPHORES, M. Hugues DEMAREST, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Jean-Louis GASDON, M. Roland MORTELLI, M. Gérard FELBACQ, M. Arnaud PROIX, Mme Colette NOEL, M. Frédéric MAUDENS, M. Thierry DEFRANCE, Mme Jocelyne DOGNA, M. Bernard DESTOMBES, M. Elie BOUTROY, M. Ghislain HENRION, M. Philippe LEMOINE, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Françoise JACOB, M. Karim SAÏDI, M. Michel MAGNIEZ, M. Frédéric ALLIOT, Mme Aïssata SOW, Mme Sandrine DIDIER, Mme Mélanie MASSOT, Mme Monique BRY, M. Bernard DELAIRE, M. Philippe CAMELLE, Mme Aïcha DRAOU, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY, Mme Agnès MAUGER, M. Grégoire BONO, M. Denis LIESSE. Mme Patricia COUPET-VERRIER suppléante de M. Jean-Marie GONDRY, M. Jean-François DUSANTER suppléant de M. Jean-Claude DUSANTER, M. Michel HERBIN suppléant de Mme Francine GOMEL, M. Paul REMY suppléant de M. Roger LURIN, Mme Edith FOUCART suppléante de M. Paul PREVOST.

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

M. Dominique FERNANDE représenté(e) par M. Stéphane LINIER, M. Alain BRISON représenté(e) par Mme Jocelyne DOGNA, M. Sébastien VAN HYFTE représenté(e) par M. Michel BONO, Mme Béatrice BERTEAUX représenté(e) par M. Frédéric ALLIOT, Mme Sylvie ROBERT représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, Mme Lise LARGILLIERE représenté(e) par M. Frédéric ALLIOT, Mme Najla BEHRI représenté(e) par Mme Aïcha DRAOU, M. Yves DARTUS représenté(e) par M. Thomas DUDEBOUT, Mme Djamila MALLIARD représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT.

Absent(e)(s) :

M. Xavier BERTRAND, M. Damien NICOLAS, M. Vincent SAVELLI, Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, Mme Nathalie VITOUX.

Secrétaire de Séance : M. Louis SAPHORES

Dans le but de renforcer la transparence et l'information des services de la collectivité et des usagers, il est présenté le rapport d'activité 2020, joint en annexe, de la société SAUR, délégataire du service public d'assainissement collectif de l'ex Syndicat d'Adduction en Eau et en Assainissement de la Vallée de la Somme.

Suite à la prise des compétences eau et assainissement par la

Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois au 1^{er} janvier 2018, il revient au Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois d'adopter ce document.

La commission consultative des services publics locaux s'est réunie le 2 septembre 2021 pour émettre un avis.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- d'adopter le rapport 2020 relatif à l'exploitation du service public d'assainissement collectif de l'ex Syndicat d'Adduction en Eau et en Assainissement de la Vallée de la Somme tel que joint au présent rapport.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 68 voix pour et 2 absentions adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir): Julien CALON, Olivier TOURNAY

Pour extrait conforme,



Frédérique MACAREZ
Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Saint-Quentinois

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

002-200071892-20210922-54353-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27 septembre 2021

Publication : 30 septembre 2021

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SAINT- QUENTINOIS – Assainissement

2020

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE





Table des matières

EDITORIAL:	4
L'ESSENTIEL DE L'ANNEE	5
LES CHIFFRES CLÉS	6
LES TEMPS FORTS DE CETTE ANNÉE	7
LE CONTRAT	8
LA VIE DE VOTRE CONTRAT	9
Les conventions du contrat	9
PRESENTATION DE L'ENTREPRISE	10
PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION SAUR	11
PURE INNOVATION : NOS SOLUTIONS AU SERVICE DE L'EAU	12
LES REPRÉSENTANTS DU CONTRAT	14
LE PATRIMOINE DE SERVICE	15
VOTRE PATRIMOINE	16
LE RÉSEAU	16
Répartition par matériau	16
Répartition par diamètre	16
LE SERVICE AUX USAGERS	17
VOS BRANCHEMENTS	18
LES VOLUMES ASSUJETTIS À L'ASSAINISSEMENT	18
LA RELATION AVEC LES CLIENTS : LES RÉCLAMATIONS	18
BILAN DE L'ACTIVITE DE CETTE ANNÉE	19
LE TRAITEMENT	20
EVOLUTION GÉNÉRALE	20
LES VOLUMES (EN M3)	20
Les consommations électriques	20
Les boues et les sous-produits	21
Production de boues (en tMS)	21
Evacuation des boues (en tMS)	21
Les sous-produits : Graisses (en Kilogrammes)	21
Les sous-produits : Refus Grille (en kg)	21
Les sous-produits : les sables (en Mètre cube)	21
Les apports extérieurs (en kg)	21
LA QUALITÉ DU TRAITEMENT	22
SYNTHÈSE DE LA CONFORMITÉ DES STEP	23
Nombre de bilans journaliers réalisés	23
Conformité des stations d'épurations	23
LES INDICATEURS DE PERFORMANCE	24
LES INDICATEURS DU MAIRE (IDM) ISSUS DU DECRET DU N° 2007-675 ET ARRETE DU 02 MAI 2007	25
Qualité des rejets	25
Performance de réseau	26
Service à l'utilisateur	27
LES INTERVENTIONS RÉALISÉES	28
LES INTERVENTIONS D'EXPLOITATION	29
Les opérations d'hydrocurage du réseau	29



Les passages caméra	29
LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE	30
LES PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION	31
LE CARE	33
LE CARE	34
MÉTHODES ET ÉLÉMENTS DE CALCUL DU CARE	35
Modalités d'établissement du compte annuel du résultat de l'exploitation et composantes des rubriques	35
LE PATRIMOINE DE SERVICE	39
LES INSTALLATIONS	40
LE RÉSEAU	41
CONSOMMATION D'ÉNERGIE	43
LE SERVICE AUX USAGERS	44
LA GESTION CLIENTÈLE	45
LA FACTURE 120 M ³	47
NOTE DE CALCUL DE RÉVISION DU PRIX DE L'EAU ET FACTURES 120 M ³	51
LES INDICATEURS DE PERFORMANCE	56
LISTE DES DONNÉES NÉCESSAIRE À L'ÉTABLISSEMENT DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DE SERVICE :	57
DÉTAIL DE L'INDICATEUR DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT	61
LES INTERVENTIONS RÉALISÉES	63
LES INTERVENTIONS D'EXPLOITATION	64
Les opérations d'hydrocurage du réseau	64
LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE	67
Les interventions de maintenance 2ème niveau	67
Les interventions de contrôle réglementaire sur les installations électriques	69
LES OPÉRATIONS DE RENOUVELLEMENT	70
ANNEXES COMPLÉMENTAIRES	84
DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES FILIÈRES DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES	84
LISTE DES BRANCHEMENTS NEUFS (AVEC TOTAL) ET MONTANT	87
TEMPS DE FONCTIONNEMENT DES POMPES	88
VOLUME MENSUEL ET ANNUEL POMPÉS	96
SUIVI DES DICT	96
INVENTAIRE	97
ÉVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION SUR LA GESTION DES BOUES EN COURS DE PANDÉMIE COVID EN 2020	144
TÉLÉGESTION DES INSTALLATIONS - ARRÊT DU RTC ET DU GSMDATA	146
1. Introduction	146
2. L'arrêt progressif de l'exploitation du RTC	146
3. L'arrêt progressif de l'exploitation du GSM data	147
4. Evolution et aménagement à prévoir	148
a. Nouveaux modes de communications	148
b. Cybersécurité	149
c. Aménagement à prévoir sur vos installations	149
ATTESTATIONS D'ASSURANCES	150
Attestation Dommages aux Biens	150
Responsabilité civile	151
Attestation Responsabilité civile décennale obligatoire (bâtiment)	152
Attestation Tous risques chantiers	155
LE GLOSSAIRE	156
LES NOUVEAUX TEXTES RÉGLEMENTAIRES	159



EDITORIAL:



Madame la présidente,

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir le Rapport Annuel du Délégué (RAD) qui rend compte de l'activité et de l'engagement du groupe Saur sur votre territoire.

Il reprend les éléments techniques, organisationnels et financiers qui vous permettent, ainsi qu'à vos services, un suivi régulier du service de l'assainissement et des indicateurs de performance que nous avons définis ensemble.

Nous apportons une attention toute particulière à cette gouvernance partagée du service de l'assainissement, sous votre autorité. Elle nous permet d'avancer collégialement sur des pistes d'amélioration de la performance spécifiques à votre territoire. La transparence que nous devons à notre délégant constitue le socle de notre engagement.

L'année 2020 aura été pour tous une année très particulière marquée par la crise de la COVID 19. A vos côtés, les collaborateurs du groupe SAUR se sont mobilisés pour assurer la mission d'importance vitale de continuité des services de l'eau et de l'assainissement.

Protéger la ressource, prévenir les conséquences des aléas climatiques, vous accompagner dans la transition écologique de votre territoire, être auprès de vous lorsque survient une crise : le groupe Saur est pleinement dans son rôle de défense de l'eau, au bénéfice de votre territoire.

La communication de ce RAD doit être l'occasion d'un moment privilégié d'échanges, dans la transparence, et de projection vers l'avenir, afin d'imaginer et construire ensemble la meilleure performance de votre service de l'assainissement, pour le bien de tous.

Nos équipes locales sont toujours à votre écoute et à votre disposition. A travers elles, et en mon nom, je vous remercie de la confiance que vous nous accordez tous les jours pour servir votre territoire, pour le développement duquel vous vous engagez quotidiennement.

Patrick Blethon
Président Exécutif de Saur



Xavier GORIOUX

Le Directeur Territorial Hauts de France

« Saur est une entreprise engagée pour défendre l'eau. Elle est également un acteur investi dans l'économie locale, au travers des emplois que nous générons, des entreprises, commerces, et services publics que nous contribuons à maintenir. Nous voulons le meilleur pour le service de l'eau, et le meilleur pour les habitants de votre territoire. Cette responsabilité nous engage. »

Etabli par le CPO : le 20/05/2021

*Approuvé par la Direction Territoriale **Hauts de France** : le 20/05/2021*





1.

L'ESSENTIEL DE L'ANNEE

*Les temps forts et les chiffres
clés de l'année d'exercice*



LES CHIFFRES CLÉS



106 582 m³ assujettis à l'assainissement après coefficient correcteur

1 189 branchements raccordés

Prix de l'assainissement **3,16** € TTC / m³

Au 1er janvier 2021 pour une facture de 120 m³



46,753 kmL de réseau



3 585 ml hydrocurés avec le camion

8 interventions de débouchage



28 Poste(s) de relèvement

2 station(s) d'épuration



3 260 eq/hab.

Boues évacuées : **10,274 tMS**



100% des bilans réalisés sont conformes.



116 157 m³ épurés



LES TEMPS FORTS DE CETTE ANNÉE

Démarrage de la réhabilitation de la STEP de Dury.

A noter l'incendie volontaire d'un véhicule léger devant le local d'exploitation de la STEP de Seraucourt le 25/09/2020. Cela a endommagé quelques équipements mais sans incidence sur la qualité de traitement.



2.

LE CONTRAT

Le respect des obligations contractuelles, notre principale préoccupation



LA VIE DE VOTRE CONTRAT

Le service de l'assainissement du contrat SYNDICAT D'ADDUCTION D'EAU ET ASSAINISSEMENT DE LA VALLEE DE LA SOMME est délégué à SAUR dans le cadre d'un(e) Délégation de service public. Le contrat, signé à la date du 16 janvier 2015, arrivera à échéance le 15 janvier 2027.

Les conventions du contrat

OBJET	Date de signature	Date d'échéance	Signataires	Commentaire
Autorisation de déverser les eaux usées provenant des communes de Castres et Contescourt dans le réseau public d'assainissement « eaux usées » du Syndicat de la Vallée de la Somme pour les traiter à la station d'épuration d'Artemps-Seraucourt	16/01/2015	15/01/2027	SAUR – SAEA de la Vallée de la Somme – Communauté d'Agglomération de St Quentin	-
Convention d'épandage des boues De la STEP de Dury	Autorisation de la préfecture			
Convention d'épandage des boues De la STEP de Séraucourt le Grand	Autorisation de la préfecture			

LA PROXIMITÉ

Écouter et agir
en conséquence

LA SOLIDARITÉ

Se rendre disponible
et faire primer le collectif

LA TRANSPARENCE

Partager l'information
et travailler en confiance

LE SENS DU SERVICE

Se montrer réactif
et toujours à l'écoute du client

LA RESPONSABILITÉ

Agir et assumer
ses décisions

LE PRAGMATISME

Apporter des solutions
simples et efficaces



LA PROXIMITÉ

ÉCOUTER ET DÉCIDER EN CONSÉQUENCE

LA SOLIDARITÉ

SE RENDRE DISPONIBLE ET FAIRE PRIMER LE COLLECTIF

LA TRANSPARENCE

PARTAGER L'INFORMATION ET TRAVAILLER EN CONFIANCE

LE SENS DU SERVICE

SE MONTRER RÉACTIF ET TOUJOURS À L'ÉCOUTE DU CLIENT

LA RESPONSABILITÉ

AGIR ET ASSUMER SES DÉCISIONS

LE PRAGMATISME

APPORTER DES SOLUTIONS SIMPLES ET EFFICACES

3.



SAUR, LES VALEURS FORTES FONT LES GRANDES ÉQUIPES

PRÉSENTATION DE
L'ENTREPRISE

*SAUR, une organisation et
une méthode éprouvée*

À MARNE-LA-VALLÉE

Sébastien, Chargé gestion des réseaux | Annick, Expert CPO | Laurent, Directeur de production | Antoine, Dessinateur projeteur | Sandra, Chargée clientèle | Mickaël, Electromécanicien | Richard, Directeur régional | Anne-Sophie,



PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION SAUR

La société SAUR, une entreprise décentralisée proche des territoires, assure une couverture nationale grâce à **6 Directions Opérationnelles (DIROP)**, **8 Centres de Pilotage Opérationnel (CPO)** et **20 Directions Régionales (DR)** (dont 2 dans les DOM) composées de 60 **AGENCES** qui ont en charge la bonne exécution des contrats.

L'implantation de ces directions régionales et agences assure une proximité et une réactivité au service de ses clients collectivités et consommateurs.

En appui de la **Direction Régionale**, la **Direction Opérationnelle** et le **Centre de Pilotage Opérationnel** regroupent l'ensemble des services pour mettre en œuvre notre stratégie et répondre pleinement aux besoins de votre territoire.

NOTRE STRATÉGIE

- Une méthodologie approuvée
- Une organisation et des outils innovants
- Des équipes et des compétences locales mobilisées 24h/24

NOTRE CPO EST LE DISPOSITIF CENTRALISÉ DE SUPERVISION ET DE PILOTAGE EN TEMPS RÉEL DE L'EXPLOITATION



Le Centre de Pilotage Opérationnel est une véritable « tour de contrôle » qui rassemble des experts, techniciens et spécialistes dans des domaines aussi variés que les processus de traitement, l'hydraulique, la maintenance, la cartographie. Grâce à l'information, issue d'une multitude de capteurs innovants et Hi-Tech qui suivent votre patrimoine 24h/24, votre service de l'eau devient intelligent et interactif.

Des experts métiers permettent de garantir une gestion optimale de vos installations et mettent leurs compétences à votre service en intégrant les enjeux spécifiques à votre territoire.

Des spécialistes traitent, analysent et véhiculent en temps réel des milliers de données, directement issues du terrain, en vue d'en assurer la traçabilité et l'analyse pour vous accompagner au mieux dans la maîtrise de la politique de l'eau de votre territoire.

Le CPO, garant d'une liaison permanente entre experts, ordonnanceurs et équipes de terrain, permet de suivre en temps réel et d'analyser les éléments du réseau grâce aux remontées d'information des différents capteurs.

Le CPO met à votre disposition le meilleur de la technologie en vous faisant bénéficier des dernières avancées en matière de R&D et d'innovation.

Cette organisation et notre stratégie nous permettent de proposer un service adapté aux besoins spécifiques de chaque collectivité pour répondre aux exigences des territoires en offrant à tous l'excellence d'une même qualité de service à un prix maîtrisé.





PURE INNOVATION : NOS SOLUTIONS AU SERVICE DE L'EAU

Les exigences de l'arrêté du 21 juillet 2015 entrent en vigueur progressivement. SAUR prépare déjà la prochaine échéance : la mise en place du diagnostic permanent des systèmes $\geq 10\,000$ eqH avant le 31/12/2020.



SAUR dispose d'outils de fond (SIG, GMAO et supervision) afin de vous garantir un diagnostic permanent complet accompagné d'indicateurs de performance pertinents, et de vous assurer un programme d'exploitation optimal, travaillant dans une boucle d'amélioration continue.

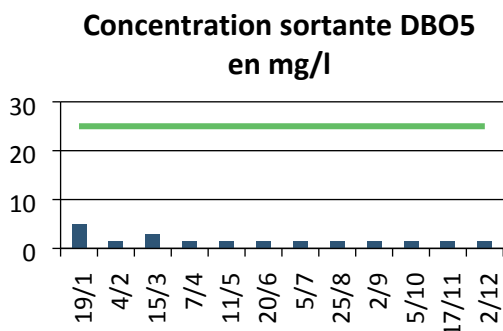
Nous continuons à vous accompagner dans vos enjeux d'aujourd'hui : protection du milieu naturel, surveillance des installations, sécurisation du fonctionnement et pérennisation du patrimoine, ainsi que de vous conseiller sur les enjeux de demain, notamment la transition énergétique.

Grâce à son organisation et ses nouveaux outils, **SAUR améliore durablement sa performance opérationnelle pour préserver votre milieu naturel.**

ASSURER LA CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE

L'autosurveillance mise en place sur nos systèmes d'assainissement (collecte et traitement) permet un suivi régulier des performances des installations, en détectant toute dérive.

L'évaluation de la conformité réglementaire est faite au fil de l'eau, avec un reporting adapté.



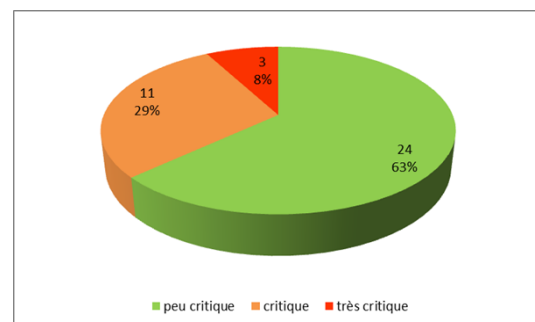
PROTÉGER LE MILIEU NATUREL

GALATE, outil SAUR par excellence, permet l'analyse multicritères de sensibilité des postes de pompage.

Couplé avec notre stratégie d'exploitation et nos outils de gestion des points de rejet, **GALATE II** vous permet en plus de minimiser le risque et l'impact d'éventuels déversements vers le milieu naturel.

SÉCURISER LE FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS

L'arrêté du 21/07/2015 renforce les exigences de sécurisation des installations, notamment en imposant la réalisation d'analyses de risques de défaillance : SAUR vous accompagne en proposant des analyses de risques, assorties de plans d'actions permettant d'améliorer la fiabilité et la sécurité de vos installations.



Pour les réseaux, les propositions d'études de **GESTION DYNAMIQUE DES POSTES** permettent de limiter les risques de débordement et améliorer l'écoulement y compris par temps de pluie



PÉRENNISER VOTRE PATRIMOINE

L'INNOVATION « SEWERBATT » permet, à l'aide d'une petite sonde acoustique de réaliser un pré-diagnostic rapide de vos réseaux d'assainissement.



Couplé avec notre démarche complète de diagnostic permanent et notre outil REZO+ PATRIMOINE, SAUR vous propose une panoplie complète de solutions pour la gestion de votre patrimoine réseau.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

PRODUIRE DE L'ÉNERGIE VERTE : R&D

Les procédés de la R&D de SAUR :

La **méthanisation** permet de développer de l'énergie à partir de la digestion des boues de station d'épuration et de déchets organiques périurbains.



RÉUTILISATION DES EAUX USÉES TRAITÉES

RÉUTILISER LES EAUX EN SORTIE DE STATION D'ÉPURATION POUR UN USAGE AGRICOLE OU INDUSTRIEL

Saur exploite les installations de production d'eau épurées pour arroser les cultures de pomme de terre sur Noirmoutier et l'Ile de Ré ou pour l'arrosage de golfs.



Par ailleurs
sur la
universi

PURE INNOVATION : NOS SOLUTIONS AU SERVICE DE L'EAU



Le meilleur de la technologie et de l'innovation pour répondre aux grands enjeux de l'eau des collectivités et des industriels.



LE PARCOURS DE L'INNOVATION

Le développement de technologies intelligentes dans le domaine de l'eau est un axe clé de notre politique d'innovation.

Afin de relever les défis d'aujourd'hui et de demain - gestion de la ressource, suivi de la qualité de l'eau, maîtrise de la consommation, performance des réseaux... - nous améliorons durablement notre performance opérationnelle sur tous les territoires en expérimentant en permanence des innovations développées par notre R&D ou détectées via des partenariats avec des start-up, écoles, incubateurs ou labs.

UNE EXPÉRIMENTATION DES INNOVATIONS EN MODE AGILE

Ces "solutions au service de l'eau" implémentent en permanence les 8 centres de pilotage opérationnels de Saur qui s'enrichissent jour après jour de nouvelles fonctionnalités permettant une prise en compte toujours plus précise et réactive des besoins propres à chaque territoire.

1. Identification des projets d'innovation en lien avec les grands enjeux de l'eau
2. Expérimentation au travers d'études qualitatives et tests sur le terrain, connectés au CPO
3. Transformation des projets à valeur ajoutée et généralisation dans nos exploitations

150 projets
identifiés
d'innovations
au service
de l'eau

30 tests pilotes
ou POC en cours

Plus de
150 start-up
analysées

LES REPRÉSENTANTS DU CONTRAT

TERRITOIRE HAUTS DE FRANCE

Vincent LIER

Responsable territorial
Nord & GESAV

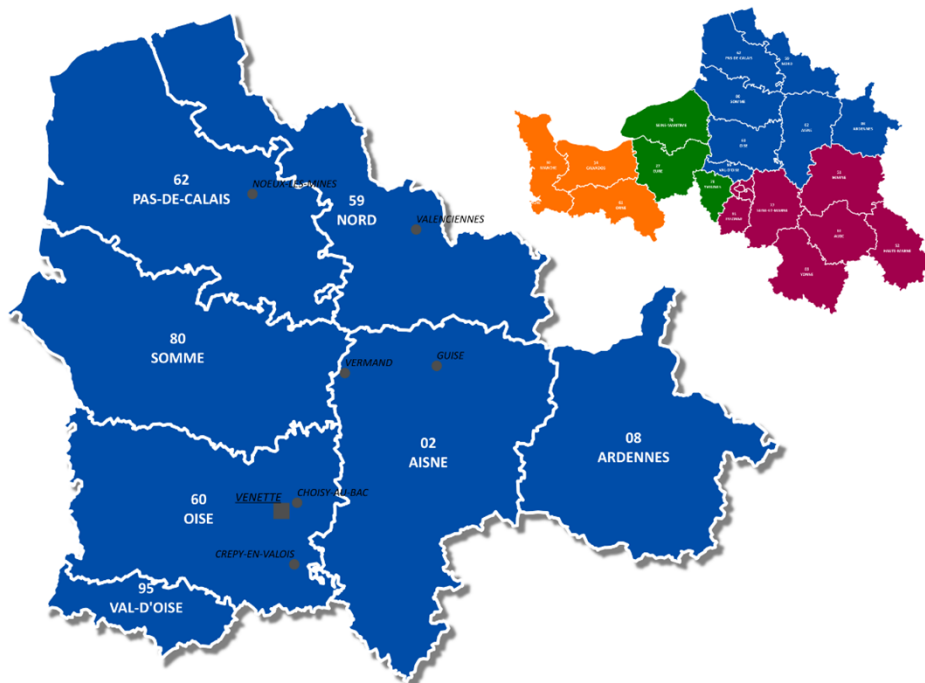
VALENCIENNES
06 07 66 47 03
vincent.lier@saur.com



Xavier GORIOUX

Directeur de Territoire
HAUTS-DE-FRANCE

VENETTE
06 65 54 85 22
xavier.goriox@saur.com



Jérôme PICARD

Chef de Secteur
VERMANDOIS

VERMAND
06 98 03 79 43
jerome.picard@saur.com



Eurydice BAFFA

Chef de Secteur
ARTOIS

NOEUX-LES-MINES
06 66 47 45 78
eurydice.baffa@saur.com



Julien COCONI

Chef de Secteur
VALOIS

CREPY-EN-VALOIS
06 65 52 88 48
julien.coconi@saur.com



David MORTIER

Chef de Secteur
COMPIEGNOIS

CHOISY-AU-BAC
06 65 53 02 29
david.mortier@saur.com



Sébastien GRANZOTTO

Chef de Secteur
THERACHE

GUISE
06 65 52 96 59
sebastien.granzotto@saur.com





4.

LE PATRIMOINE DE SERVICE

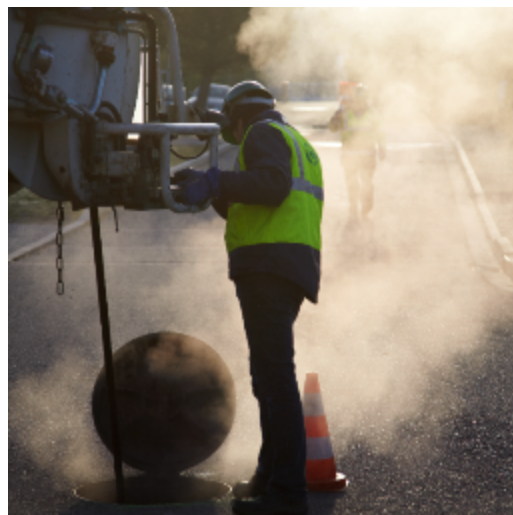
*Votre patrimoine sous
surveillance*

VOTRE PATRIMOINE

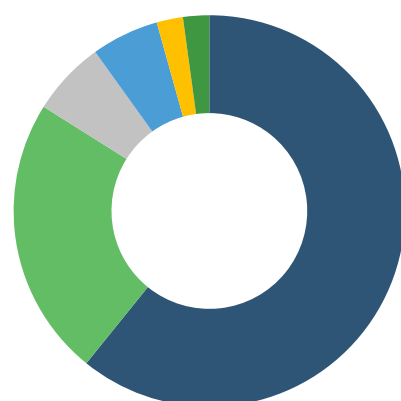
Synthèse de votre patrimoine	
Station(s) d'épuration	2
Capacité épuratoire (eq Hab)	3 260
Poste(s) de relevage	28
Linéaire de conduites (Kml)	46,753



Matériau	Valeur (%)
Amiante ciment	65,47
Pvc	34,03
Autres	0,5



Répartition par diamètre



- Circulaire 200
- Circulaire 90
- Circulaire 125
- Circulaire 110
- Autres ?
- Autres

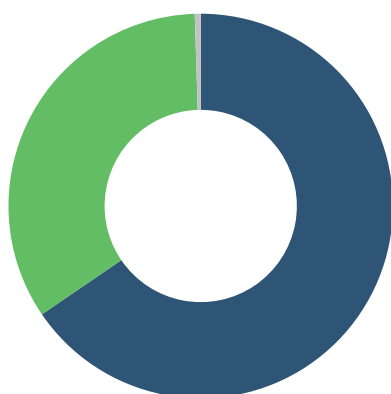
Diamètre	Valeur (%)
Circulaire 200	60,82
Circulaire 90	23,12
Circulaire 125	6,16
Circulaire 110	5,57
Autres ?	2,17
Autres	2,16

LE RÉSEAU

Le réseau de collecte des eaux usées se compose de conduites à écoulement gravitaire et de conduites de refoulement.

En 2020, le linéaire de canalisations est de 46,753 km.

Répartition par matériau



- Amiante ciment
- Pvc
- Autres



5.

LE SERVICE AUX USAGERS

*Leur satisfaction au cœur de
nos préoccupations*



VOS BRANCHEMENTS

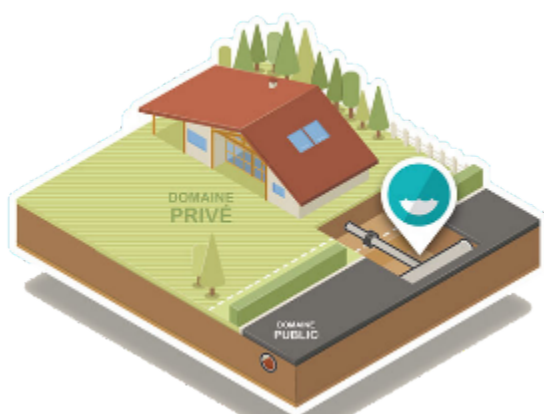
Pour mieux comprendre :

Le Branchement : Ensemble de canalisations et d'équipements reliant la partie publique du réseau de collecte d'eaux usées et pluviales le cas échéant au réseau de collecte intérieur d'un client.

Le Client : Personne physique ou morale consommant de l'eau et ayant au moins un contrat d'abonnement le liant avec le service de distribution de l'eau.

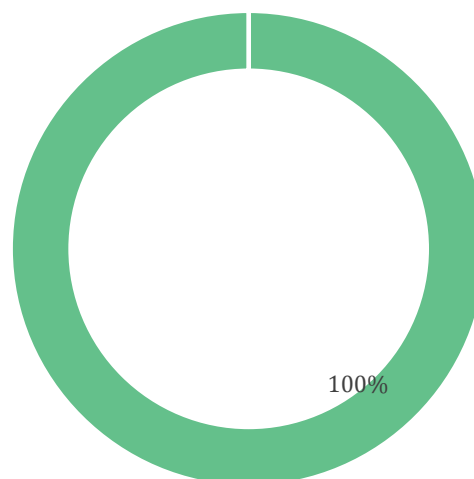
Nombre de branchements	2019	2020	Evolution N/N-1
Total de la collectivité	1 190	1 189	-0,1%

Cette répartition prend en compte les branchements en service (actif, en cours de modification, en cours de résiliation ou en attente de mise en service).



LA RELATION AVEC LES CLIENTS : LES RÉCLAMATIONS

Motifs de réclamations	2019	2020	Evolution
Facturation encaissement	0	1	0%



■ Facturation encaissement

LES VOLUMES ASSUJETTIS À L'ASSAINISSEMENT

L'assiette d'assujettissement : La redevance assainissement est assise sur tous les volumes d'eau prélevés par les usagers que ce soit sur la distribution publique ou toute autre source ou puits privé. Les volumes suivants sont les volumes assujettis à l'assainissement après application des coefficients correcteurs.

Volumes assujettis à l'assainissement	2019	2020	Evolution
Total de la collectivité	103 457	106 582	3,02%



BILAN DE L'ACTIVITE DE CETTE ANNÉE

Un regard sur notre activité

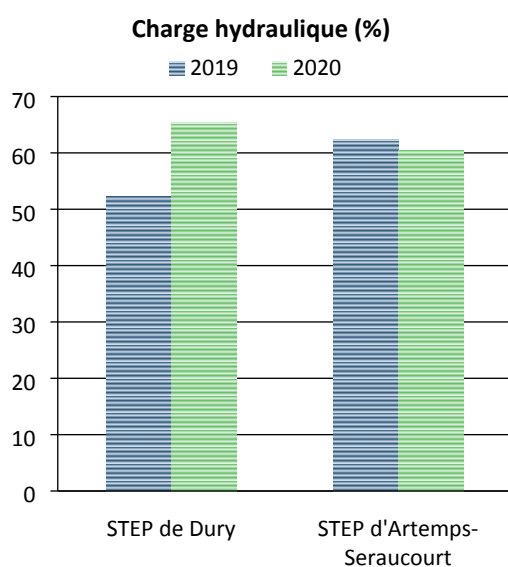
LE TRAITEMENT

EVOLUTION GÉNÉRALE

Evolution générale des charges entrantes (volumes et DBO5)

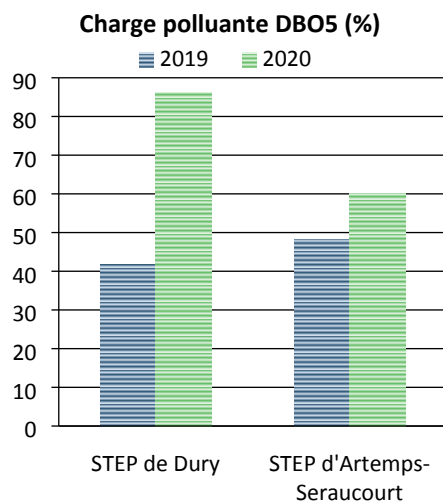
Charge hydraulique

	2019	2020
STEP d'Artemps-Seraucourt	62,45%	60,44%
STEP de Dury	52,21%	65,45%



Charge polluante : Volume entrant X concentration DBO5 par rapport capacité nominale

	2019	2020
STEP d'Artemps-Seraucourt	48,24%	60,07%
STEP de Dury	41,68%	86,1%



LES VOLUMES (EN M3)

Nom de l'installation	Situation du point mesuré	2019	2020
STEP d'Artemps-Seraucourt	Entrée	71 385	74 887
STEP d'Artemps-Seraucourt	Sortie	76 318	80 333
STEP de Dury	Entrée	40 051	35 824
STEP de Dury	Sortie	40 051	35 824

Les consommations électriques

Le tableau ci-après présente les consommations d'énergie sur l'ensemble du contrat au cours de l'exercice (les consommations présentées ci-après sont basées sur la facturation du distributeur d'énergie) :

	2019	2020
Consommation en KWh	253 388	279 586



Les sous-produits : Graisses (en Kilogrammes)

	Destination	2019	2020
STEP de Dury	Graisses évacuées vers décharge	3 600	4 500

Les sous-produits : Refus Grille (en kg)

	Destination	2019	2020
STEP de Dury	Refus dégrillage évacué vers dé	40	100
STEP d'Artemps-Seraucourt	Refus dégrillage évacué vers dé	9 240	8 840

Les sous-produits : les sables (en Mètre cube)

	2019	2020
STEP de Dury	-	24

Les boues et les sous-produits

Les boues sont des résidus produits par une station d'épuration des eaux usées. Il existe plusieurs types de boues d'épuration selon qu'elles proviennent des différents procédés de traitement des eaux usées (exemple : boue primaire, boue physico-chimique, boue biologique, boue mixte,...)



Production de boues (en tMS)

	2019	2020
STEP de Dury	4,07	10,274
STEP d'Artemps-Seraucourt	31,639	30,586

Evacuation des boues (en tMS)

	Destination	2019	2020
STEP de Dury	Boues évacuées sans traitement	4,07	10,274

Les apports extérieurs (en kg)

		2019	2020
STEP d'Artemps-Seraucourt	Apport extérieur de boues-Quantité brute (en kg)	623 000	1 083 000
STEP d'Artemps-Seraucourt	Apport extérieur de boues-Quantité de MS (en kg matière sèche)	4 070	10 274
STEP d'Artemps-Seraucourt	Apport extérieur de boues-Siccité (en %)	10	8
STEP d'Artemps-Seraucourt	Apport extérieur de boues-volume (en m³)	623	1 083



7.

LA QUALITÉ DU TRAITEMENT

*La qualité du traitement,
notre priorité*



Pour mieux comprendre :

Suite à l'arrêté du 21 juillet 2015 concernant les systèmes de collecte et de traitement des eaux usées, nous présentons ci-dessous une évaluation de la conformité par l'exploitant en appliquant les règles de calcul définies dans la réglementation.

L'avis officiel émanant de la Police de l'eau n'est pas indiqué dans le présent rapport car il ne nous a pas été communiqué avant la réalisation de ce document. L'évaluation de la Police de l'eau doit être communiquée à la collectivité, à l'exploitant et à l'Agence de l'eau avant le 1er mai de l'année N+1.

Remarque : Pour les installations dont la capacité est inférieure à 30 kg de DBO5/j, le bilan de fonctionnement et les évaluations de conformité n'interviennent que tous les deux ans.

Ces évolutions réglementaires basées sur la capacité de traitement de l'installation et les conditions de fonctionnement peuvent expliquer des évolutions de conformité.

Nous restons à votre disposition pour vous expliquer ces évolutions.

SYNTHÈSE DE LA CONFORMITÉ DES STEP

Nombre de bilans journaliers réalisés

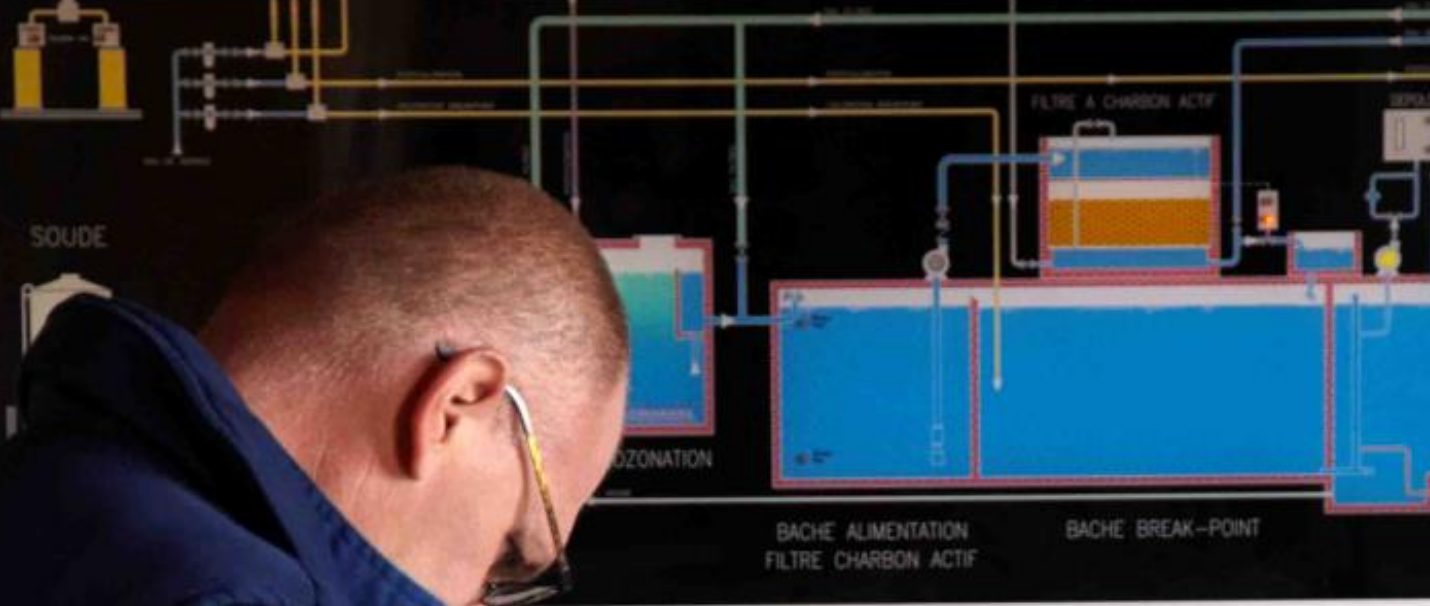
STEP	2019	2020
STEP d'Artemps-Seraucourt	12	12
STEP de Dury	2	2



Conformité des stations d'épurations

STEP	2019	2020	Evaluation de la conformité par l'exploitant
STEP d'Artemps-Seraucourt	88,89%	100%	Conforme
STEP de Dury	100%	100%	Conforme

Le pourcentage de conformité est calculé en faisant le rapport entre le nombre de bilan(s) journalier(s) conforme(s) sur le nombre de bilan(s) réalisé(s).



8.

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

*Garantir la performance
de votre réseau*



LES INDICATEURS DU MAIRE (IDM) ISSUS DU DECRET DU N° 2007-675 ET ARRETE DU 02 MAI 2007

Les indicateurs descriptifs du service de l'année 2020

Qualité des rejets

QUALITE DES REJETS			
P254.3 : Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	Charge DBO 5 (kg/j)	P206.3 : Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	Tonnes de matières sèches totales de boues évacuées
100	129,75	100%	10,274 tMS
Pourcentage de bilans sur 24H réalisés dans le cadre de l'autosurveillance conformes à la réglementation	Données de Consolidation		Données de Consolidation

QUALITE DES REJETS	
D202.0 : Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau des eaux usées	D203.1 : Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration
0	10,274 tMS
Nombre d'autorisations signées par la collectivité et transmises au délégataire.	Quantité de boues évacuées des ouvrages d'épuration.



Performance de réseau

PERFORMANCE DE RESEAU					
P202.2 : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale de collecte des eaux usées	Linéaire de réseau de collecte hors branchement situé à l'amont des stations d'épuration (y compris pluvial)	P255.3 : Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	Charge de DBO5 Collecté (estimée) (kg/j)	P201.1 : Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	Nombre de branchements desservis (raccordés/raccordables)
75	46,753	60	195,6	1189	1 189
Indice de 0 à 120 attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau. Il est obtenu en faisant la somme des points	Données de consolidation		Charge de BDO5 Collecté (estimée) Données de consolidation	Nombre de branchements desservis (raccordés / raccordables) Il s'agit du quotient du nombre d'abonnés desservis par le service d'assainissement collectif sur le nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de ce service d'assainissement collectif. Cet indicateur n'est pas calculé par le délégataire, seul le nombre de branchement raccordé est ici indiqué.	Données de consolidation

PERFORMANCE DE RESEAU		
P253.2 : Taux moyen de renouvellement du réseau de collecte des eaux usées	Longueur cumulée du linéaire de canalisations renouvelé au cours des années N-4 à N (km)	Longueur du réseau de collecte des eaux usées au 31/12 (hors pluvial) (km)
0	0	46,753
Rapport du linéaire de réseau de collecte des eaux usées (hors branchement) renouvelé les 5 dernières années sur la longueur totale du réseau de collecte des eaux usées. Cet indicateur n'est pas calculé, seules les données élémentaires seront fournies.	Données de consolidation	Données de consolidation

PERFORMANCE DE RESEAU			
P251.1 : Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers	Nombre de demandes d'indemnisations déposées	P252.2 : Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage	Linéaire de réseau de collecte, hors branchements situés à l'amont des stations d'épuration (y compris pluvial)
-	-	-	46,753
	Données de consolidation	Nombre de points noirs pour 100 km	Données de consolidation



Service à l'utilisateur

SERVICE A L'USAGER		
D201.0 : Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	D204.0 : Prix TTC du service d'assainissement collectif au m ³ pour 120 m ³ au 01/01/N+1 (€)	D204.0 : Prix TTC du service d'assainissement collectif au m ³ pour 120 m ³ au 01/01/N (€)
2 833	3,16	3,15

SERVICE A L'USAGER				
P257.0 : Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente, service de l'assainissement collectif	Montant des impayés au 31/12/2020	Chiffre d'affaire TTC facturé N-1 (hors travaux) (€)	P258.1 : Taux de réclamations du service de l'assainissement pour 1000 abonnés	Nombre d'abonnés raccordés
2,53	7829,33	309 264	0	1 189
Taux d'impayés au 31/12/ N sur les factures émises au titre de l'année N-1 (N étant l'année du RAD)	Données de consolidation.	Données de consolidation		Données de consolidation

SOLIDARITE		
P207.0 : Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité du service de l'assainissement collectif (€)	Volume facturé (m ³)	Montants en Euros des abandons de créances
0	106 582	0
	Données de consolidation	Données de consolidation



LES INTERVENTIONS RÉALISÉES

*Préserver et moderniser
votre patrimoine*



LES INTERVENTIONS D'EXPLOITATION

Les opérations d'hydrocurage du réseau

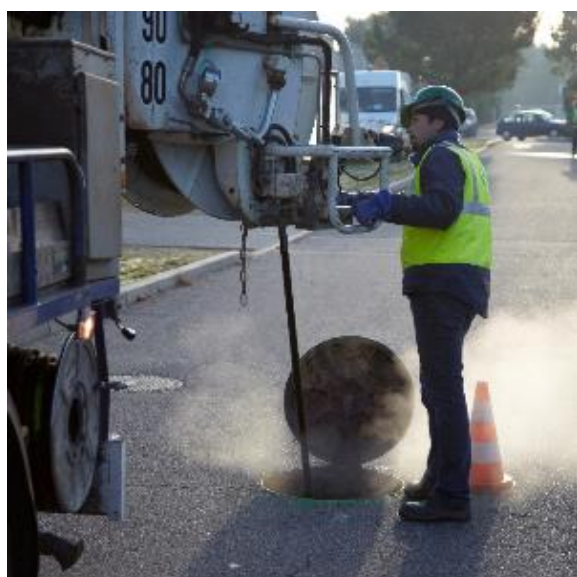
Afin d'assurer la continuité de l'écoulement des effluents, d'anticiper et d'éviter les désobstructions d'urgence, SAUR assure des campagnes préventives d'hydrocurage des canalisations et ouvrages annexes (avaloirs, postes etc).

Les passages caméra

Il s'agit des opérations d'inspection télévisée des réseaux d'assainissement. Elles se font après curage au moyen d'un robot équipé d'une caméra vidéo. Elles permettent de contrôler l'état du réseau et d'y déceler divers désordres (racines, casse circulaire, ovalisation, branchement pénétrant, problème de joint, contre pentes, etc.). Ces désordres peuvent être à l'origine de problèmes de bouchage, d'eaux parasites etc.



	2020
Hydrocurage préventif (ml)	3 172
Passage caméra (ml)	1 481,5
Nombre de débouchage	4
Hydrocurage curatif sur réseau/branchements (ml)	413
Nettoyage postes de relevage (nombre)	38

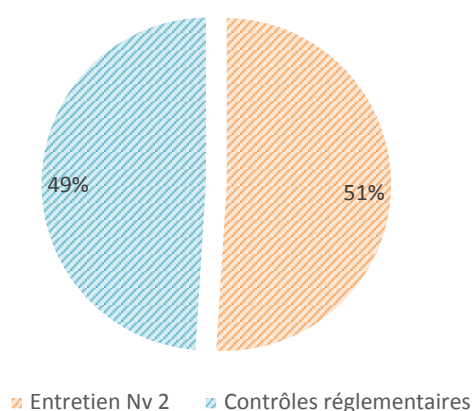




LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE

Il s'agit des opérations de maintenance permettant de maintenir ou de rétablir un groupe fonctionnel, équipement, matériel, dans un état donné ou de lui restituer des caractéristiques de fonctionnement spécifiées.

	2019	2020
Entretien niveau 2	25	30
Contrôles réglementaires	28	29



Entretien niveau 1 : désigne les opérations de maintenance préventive et / ou corrective **simples** (réglages, remplacement de consommables, graissages)

Entretien niveau 2 : désigne les opérations de maintenance préventive et / ou corrective de **complexité moyenne** (rénovation, réparations importantes réalisées en ateliers spécialisés, remplacement d'équipements ou sous équipements).

Pour mieux comprendre :

Ces interventions peuvent être soit de nature :

- Curative : opération faisant suite à un dysfonctionnement ou à une panne
- Préventives : opération réalisée lors du fonctionnement normal d'un équipement afin d'assurer la continuité de ses caractéristiques de marche et d'éviter l'occurrence d'une panne.

Type	2019	2020
Curatif	22	30
Préventif	3	-

Contrôles réglementaires : ils permettent de vérifier la conformité des installations ci-dessous afin de garantir la sécurité du personnel :

- Installations électriques
- Systèmes de levage
- Ballons anti-béliers

Contrôles métrologiques : ils permettent de vérifier la justesse des appareils de mesures (débitmètres, préleveurs entrée / sortie STEP, échelles de mesure hauteurs ...) afin d'assurer et contrôler la fiabilité des données récoltées.





10.

LES PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION

*Améliorer votre
patrimoine, une priorité*



Localisation	Proposition	Délai
STEP de Dury	STEP Dury Réhabilitation de la STEP de Dury (avant-projet transmis au syndicat	Moyen terme
Commentaire général	les trappes des postes Moulin, écluse, Cogny sont dégradés et non adaptés pour le passage de véhicules, ainsi que la cuve de sulfate de fer du poste Brouchy à Eaucourt.	Moyen terme
Commentaire général	Les postes ne sont pas équipés d'antichute.	Moyen terme
STEP de Dury	Le chemin d'accès à la step de Dury devrait être remis en état.	Moyen terme



11.

LE CARE

*Le compte rendu financier
sur l'année d'exercice*

SAUR

18/05/2021

**COMPTE ANNUEL DE RESULTAT DE L'EXPLOITATION
ANNEE 2020**

(en application du décret du 14 mars 2005)

GESTION DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Région **NORD IDF NORMANDIE**
 Centre **HAUTS DE FRANCE**
 Département **AINES**
 Collectivité **SD VALLEE DE LA SOMME AST**

LIBELLE	En milliers d'Euros	Année 2019	Année 2020	Ecart en %
PRODUITS	283,3	312,2	10,2	
Exploitation du service	202,1	219,1		
Collectivités et autres organismes publics (estimations)	79,0	91,0		
Travaux attribués à titre exclusif	2,1	2,1		
CHARGES	253,2	313,8	23,9	
Personnel	28,9	43,3		
Energie électrique	28,3	31,6		
Produits de traitement	2,0	4,1		
Analyses	3,1	2,8		
Sous-traitance, matières et fournitures	30,2	28,7		
Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles (1)	6,0	6,7		
Autres dépenses d'exploitation	10,1	25,9		
- Télécommunications, poste et télégestion	1,1	0,7		
- Engins et véhicules	3,5	8,8		
- Informatique	5,8	10,9		
- Assurances	0,6	0,7		
- Locaux	3,1	3,0		
- Divers	-4,1	1,8		
Frais de contrôle	4,0	4,0		
Contribution des services centraux et recherche	25,5	29,5		
Collectivités et autres organismes publics (estimations)	79,0	91,0		
- Part collectivité	63,0	73,0		
- Autres organismes publics	16,0	18,0		
Charges relatives aux renouvellements	29,1	37,9		
- Pour garantie de continuité du service	6,3	14,6		
- Fonds contractuel	22,8	23,3		
Charges relatives investissements du domaine privé	4,5	4,6		
Pertes sur créances irrécouvrables & contentieux	2,4	3,7		
RESULTAT AVANT IMPOT	30,1	-1,6	-105,3	
Impôt sur les Sociétés (calcul normatif)	10,3			
RESULTAT	19,8	-1,6	-108,0	

(1) Si Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles : y compris redevance domaniale: département, région, Etat et redevance d'occupation du domaine public de la collectivité.

Conforme à la circulaire FP2E du 31/01/2006
 Réf: 110-011002 -025001 -02 2020120

(2) Si Annuités emprunt collectivité prises en charge : comprennent: annuités d'emprunt, amortissements droits d'exploitation et charges financières contractuelles.

Validé le 18/05/2021



MÉTHODES ET ÉLÉMENTS DE CALCUL DU CARE

Le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation (CARE) ci joint est établi en application des dispositions de l'article 2 de la loi du 08/02/1995 qui dispose de l'obligation pour le délégataire de service public de publier un rapport annuel destiné à informer le délégant sur les comptes, la qualité de service et l'exécution du service public délégué.

Sa présentation est conforme aux dispositions de la circulaire n° 740 de la Fédération Professionnelle des Entreprises de l'Eau et tient compte des recommandations émises par le Comité "Secteur public" de l'Ordre des experts comptables dans ses deux ouvrages que sont "Le rapport annuel du délégataire de service public" et "L'eau et l'assainissement, déclinaison sectorielle du rapport annuel du délégataire de service public", collection "Maîtrise de la gestion locale".

A cette circulaire s'est ajoutée celle du 31/01/2006, en application du décret 2005-236 du 14/03/2005. Les chiffres de l'année en cours y sont indiqués, et à partir de l'exercice 2006, ceux de l'année précédente y seront rappelés. La variation constatée (en pourcentage) entre l'année en cours et l'année précédente sera alors systématiquement indiquée.

Cette annexe au Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation a pour objet d'expliquer les modalités d'établissement de la partie financière du rapport annuel et de ses composantes avec, en préambule, une présentation des différents niveaux d'organisation de -.

Modalités d'établissement du compte annuel du résultat de l'exploitation et composantes des rubriques

Le CARE regroupe, par nature, l'ensemble des produits et des charges imputables au contrat de délégation de service public permettant de déterminer l'économie du contrat.

1) Produits • la rubrique "Produits" comprend :

Exploitation du Service : le montant total, hors TVA, des produits d'exploitation (part fermière) se rapportant à l'exercice.

Collectivités et autres organismes publics : le montant total, hors TVA, des produits collectés pour le compte de la Collectivité ainsi que les diverses taxes et redevances perçues pour le compte des organismes publics.

Travaux attribués à titre exclusif : le montant total, hors TVA, des travaux réalisés dans le cadre du contrat, par application d'un bordereau de prix annexé à ce contrat.

Produits accessoires : les montants hors TVA facturés, conformément aux dispositions du contrat de délégation, aux clients abonnés au service, dans le cadre de prestations ponctuelles.

2) Charges • les charges relatives au contrat, reprises dans le CARE, conformément à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006 peuvent être classifiées de la manière suivante :

- *des Charges directement affectées au contrat* : il s'agit essentiellement des charges du Secteur, ainsi que celles des services mutualisés du Territoire.

Elles comprennent :

- des charges directes faisant l'objet d'une comptabilisation immédiate sur le contrat,
- des charges réparties dont une quote-part est imputée au contrat en fonction de clés de répartition techniques, différentes selon la nature des charges afin de tenir compte de la clé économiquement la mieux adaptée (gestion technique, gestion clientèle, engins et véhicules...).

La gestion technique (ingénieurs et techniciens d'exploitation, chimistes, logiciels techniques, télégestion, cartographie...) est répartie sur chaque contrat en fonction du Chiffre d'Affaires du contrat par rapport au Chiffre d'Affaires du Territoire.

La gestion clientèle (frais de personnel du service clientèle, plateforme téléphonique, frais de facturation, frais d'affranchissement, frais de relance...) est imputée sur chaque contrat proportionnellement au nombre de clients du contrat.

Les frais « engins et véhicules » sont imputés sur chaque contrat du Territoire proportionnellement au coût de personnel d'exploitation du contrat par rapport au coût total du personnel d'exploitation du Territoire.

- des Charges réparties entre les contrats : ces charges sont réparties au prorata de la Valeur Ajoutée Analytique (VAA) du contrat. Il s'agit notamment :



- des « Frais de Territoire et de secteur » représentant des frais d'encadrement du contrat répartis par nature de charge,
- des "Frais de structure centraux" représentant la contribution du contrat aux services Centraux et à la Recherche et Développement.
- des Charges économiques calculées : il s'agit de charges (investissements réalisés par le délégataire) dont les paiements sont effectués à une périodicité différente de l'exercice. Afin de faire ressortir de façon régulière l'économie du contrat, ces charges sont lissées sur toute la durée de celui-ci.

3) Commentaire des rubriques de charges

1. Personnel :

Cette rubrique correspond au coût du personnel de la société, incluant les salaires et charges sociales et les frais annexes de personnel (frais de déplacement, vêtements de travail et de sécurité, plan d'épargne entreprise...) ainsi qu'au coût du personnel intérimaire intervenant sur le contrat.

L'imputation des frais de personnel d'exploitation est réalisée sur la base de fiches de pointage. Cela intègre également une quote-part d'encadrement, de personnel technique et clientèle.

Cette rubrique comprend également la « Participation légale des salariés aux résultats de l'entreprise ».

2. Énergie électrique :

Cette rubrique comprend la fourniture d'énergie électrique exclusivement dédiée au fonctionnement des installations du service.

3. Achats d'Eau :

Cette rubrique comprend les Achats d'eau en gros auprès de tiers ou auprès d'autres contrats gérés par l'entreprise effectués exclusivement pour la fourniture d'eau potable dans le cadre du contrat.

4. Produits de traitement :

Cette rubrique comprend exclusivement les produits entrant dans le process de production.

5. Analyses :

Cette rubrique comprend les analyses réglementaires ARS et celles réalisées par le Délégataire dans le cadre de son autocontrôle.

6. Sous-traitance, Matières et Fournitures :

Cette rubrique comprend :

Sous-traitance : les prestations de sous-traitance comprennent les interventions d'entreprises extérieures (terrassement, hydrocurage, espaces verts, cartographie ...) ainsi que des prestations réalisées par des services communs de l'entreprise telles que des prestations d'hydrocurage, de lavage de réservoir, de recherche de fuites par corrélation acoustique.

Matières et Fournitures : ce poste comprend :

- les charges relatives au remplacement de compteurs qui ne sont pas la propriété de l'entreprise ;
- la location de courte durée de matériel sans chauffeur ;
- les fournitures nécessaires à l'entretien et à la réparation du réseau ;
- les fournitures nécessaires à l'entretien du matériel électromécanique ;
- le matériel de sécurité ;
- les consommables divers.

7. Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles :

Cette rubrique comprend :

- la contribution économique territoriale (CET) ;
- La contribution sociale de solidarité ;
- la taxe foncière ;
- les redevances d'occupation du domaine public.



8. Autres dépenses d'exploitation :

- "Télécommunications, poste et télégestion" : ce poste comprend les frais de lignes téléphoniques dont ceux relatifs à la télésurveillance ainsi que les dépenses d'affranchissement (hors facturation).
- "Engins et véhicules" : les charges relatives aux matériels composant cette section sont les suivantes : location longue durée des véhicules, consommation de carburant, entretien et réparations, assurances.
- Le total des charges de la section "Engins et véhicules" fait l'objet d'une imputation sur chacun des contrats du Territoire proportionnellement au coût de personnel d'exploitation du contrat par rapport au coût total du personnel d'exploitation du Territoire.
- "Informatique" : ce poste comprend les frais liés au matériel et logiciels des personnels intervenant sur le contrat. Il comprend également les frais liés aux logiciels métier, nécessaires à la réalisation du contrat ainsi que les frais de facturation :
 - SAPHIR, logiciel de gestion de la relation clientèle ;
 - MIRE et ses différents modules : suivi de la production, suivi de la qualité, suivi de la force motrice ;
 - J@DE, logiciel de gestion et des achats ;
 - eSigis, logiciel de cartographie ;
 - GEREMI, logiciel de télésurveillance.
- "Assurances" : ce poste comprend :
 - la prime d'assurance responsabilité civile relative au contrat. Cette assurance a pour objet de garantir les tiers des dommages matériels, corporels et incorporels dont la responsabilité incomberait au délégataire ;
 - Les primes dommages ouvrages ;
 - Les autres primes particulières d'assurance s'il y a lieu ;
 - Les franchises appliquées en cas de sinistre.
- "Locaux" : ce poste comprend les charges relatives à l'utilisation des locaux.
- "Divers" : autres charges.

9. Frais de contrôle :

Ces frais concernent le contrôle contractuel du service, lorsque sa charge incombe au délégataire.

10. Contribution aux Services Centraux et Recherche :

Une quote-part de frais de structures nationale et régionale, telle que décrite au chapitre 1, est imputée sur chaque contrat.

11. Collectivités et autres organismes publics :

Ce poste comprend :

- la part communale ou intercommunale ;
- les taxes (TVA) ;
- les redevances (Agence de l'eau, voies navigables de France, etc).

12. Charges relatives aux Renouvellements :

« Garantie pour continuité de service » : cette rubrique correspond à la situation (renouvellement dit "fonctionnel") dans laquelle le délégataire est tenu de prendre à sa charge et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation et de renouvellement des ouvrages nécessaires à la continuité du service. Le délégataire se doit de les assumer à ses frais sans que cela puisse donner lieu à un ajustement (en plus ou en moins) de sa rémunération contractuelle. Le montant indiqué dans cette rubrique correspond à la somme des charges réelles de renouvellement non programmé et des charges réelles d'entretien électromécanique.

"Programme contractuel de renouvellement" : cette rubrique correspond aux engagements contractuels du délégataire, sur un programme prédéterminé de travaux. Il s'agit généralement d'un lissage économique sur la durée du contrat.

"Compte (ou Fonds contractuel) de renouvellement" : le délégataire est tenu de prélever régulièrement sur ses produits un certain montant et de le consacrer aux dépenses de renouvellement dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique. Un décompte contractuel est alors tenu qui borne strictement les obligations des deux parties. Dans la mesure où l'obligation du délégataire au titre d'un exercice donné est strictement égale à la dotation au compte (ou fonds contractuel), c'est le montant de cette dotation qui doit alors figurer sur le CARE.

Pour un même contrat, plusieurs de ces notions peuvent exister.

13. Charges relatives aux Investissements :



Elles comprennent les différents types d'obligations existant dans le contrat :

- Programme contractuel d'investissements ;
- Fonds contractuel d'investissements ;
- Annuité d'emprunts de la collectivité prises en charge par le délégataire ;
- Investissements incorporels.

Les montants engagés par le délégataire au titre des investissements réalisés sur le contrat font l'objet d'un amortissement financier présenté sur le CARE sous forme d'une annuité constante.

Les charges relatives au remboursement d'annuités d'emprunts contractés par la collectivité et que le délégataire s'est engagé contractuellement à rembourser font l'objet d'un calcul actuariel consistant à ramener chaque annuité en investissement début de période et à définir le montant de l'annuité constante sur toute la durée du contrat permettant d'obtenir une Valeur Actuelle Nette (VAN) égale à zéro.

14. Charges relatives aux Investissements du domaine privé :

Le montant de cette rubrique comprend l'amortissement du matériel, des engins et véhicules, du gros outillage, et des compteurs propriété de l'entreprise affectés au contrat ainsi que les frais financiers relatifs au financement de ces immobilisations calculés sur la base de la valeur nette comptable moyenne de celles-ci.

15. Perte sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement :

Ce poste comprend :

- les annulations de créances incluant notamment celles au titre du Fonds de Solidarité Logement (FSL Eau)
- les provisions pour créances douteuses
- les frais d'actes et de contentieux.

4) Résultat avant Impôt

Il s'agit de la différence entre les produits et les charges.

5) Impôt sur les sociétés

Cet impôt ne s'applique que pour les contrats ayant un Résultat avant Impôt bénéficiaire. Le taux d'impôt sur les sociétés appliqué au résultat des contrats est de 33.33%.

6) Résultat

Il s'agit du Résultat restant après éventuel Impôt sur les Sociétés.



12.

LE PATRIMOINE DE SERVICE

*Votre patrimoine sous
surveillance*



LES INSTALLATIONS

Les stations d'épuration

Libellé	Date de mise en service	Capacité nominale (en eq.Hab)	Nature de l'effluent	Description	Télesurveillance	Groupe électrogène	Commune
STEP de Dury	1990	1 100	Domestique	Boues activées très faible charge	Oui	Non	DURY
STEP d'Artemps-Seraucourt	2010	2 160	Domestique	Boues activées	Oui	Non	SERAUCOURT-LE-GRAND

Les postes de relevage

Commune	Libellé	Capacité nominale	Année de mise en service	Télesurveillance	Groupe électrogène
ARTEMPS	PR Canal - Artemps	-	-	Oui	Non
ARTEMPS	PR Tugny - Artemps	-	-	Non	Non
BRAY-SAINT-CHRISTOPHE	PR Avesne - Bray-Saint-Christophe	-	-	Non	Non
DALLON	PR Fontaine - Dallon	-	-	Oui	Non
DALLON	PR Hameau de la maison Rouge - Dallon	-	-	Oui	Non
DALLON	PR Place - Dallon	-	-	Oui	Non
DURY	PR Alva - Dury	-	-	Oui	Non
DURY	PR Monchel - Dury	-	-	Oui	Non
DURY	STEP de Dury	-	-	Non	Non
FONTAINE-LES-CLERCS	PR Place - Fontaine-les-Clercs	-	-	Oui	Non
HAPPENCOURT	PR Grande Rue - Happencourt	-	-	Oui	Non
OLLEZY	PR Cailloux - Ollezy	-	-	Non	Non
OLLEZY	PR Mulquiniers - Ollezy	-	-	Oui	Non
OLLEZY	PR Renon - Ollezy	-	-	Oui	Non
SERAUCOURT-LE-GRAND	PR Berlique - Seraucourt-le-Grand	-	-	Oui	Non
SERAUCOURT-LE-GRAND	PR Cogny - Seraucourt-le-Grand	-	-	Oui	Non
SERAUCOURT-LE-GRAND	PR Ecluse - Seraucourt-le-Grand	-	-	Oui	Non
SERAUCOURT-LE-GRAND	PR Grenouillère - Seraucourt-le-Grand	-	-	Non	Non
SERAUCOURT-LE-GRAND	PR Moulin - Seraucourt-le-Grand	-	-	Oui	Non
SOMMETTE-EAUCOURT	PR Brouchy - Sommette-Eaucourt	-	-	Oui	Non
SOMMETTE-EAUCOURT	PR Moulin Sommette - Sommette-Eaucourt	-	-	Oui	Non
TUGNY-ET-PONT	PR Brusles - Tugny-et-Pont	-	-	Non	Non
TUGNY-ET-PONT	PR Canal - Tugny-et-Pont	-	-	Oui	Non
TUGNY-ET-PONT	PR Pont - Tugny-et-Pont	-	-	Non	Non
TUGNY-ET-PONT	PR Prés - Tugny-et-Pont	-	-	Oui	Non
TUGNY-ET-PONT	PR Privé 1 - Tugny-et-Pont	-	-	Non	Non
TUGNY-ET-PONT	PR Privé 2 - Tugny-et-Pont	-	-	Non	Non
TUGNY-ET-PONT	PR Route de Kaisne - Tugny-et-Pont	-	-	Non	Non



LE RÉSEAU

Le réseau comprend des équipements publics (canalisations et ouvrages annexes) acheminant, de manière gravitaire ou sous pression, les eaux usées issues des habitations jusqu'aux stations de traitement et les eaux pluviales jusqu'au milieu récepteur. Il ne comprend pas les branchements.

Le réseau de collecte des eaux usées se compose de conduites à écoulement gravitaire et de conduites de refoulement. En 2020, le linéaire de canalisations eaux usées (hors pluvial) est de 46,753 km.

Répartition par diamètre et matériau

Matériau	Diamètre (mm)	Longueur (ml)	Type	Fonction
Amiante ciment	Autres ?	532,88	Gravitaire	Eaux usées
Amiante ciment	Circulaire ?	56,53	Gravitaire	Eaux usées
Amiante ciment	Circulaire 150	577,09	Gravitaire	Eaux usées
Amiante ciment	Circulaire 200	27718,9	Gravitaire	Eaux usées
Amiante ciment	Circulaire 300	112,95	Gravitaire	Eaux usées
Amiante ciment	Circulaire 500	49,4	Gravitaire	Eaux usées
Autres	Circulaire 200	232,17	Gravitaire	Eaux usées
Pvc	Circulaire 200	482,03	Gravitaire	Eaux usées
Amiante ciment	Autres ?	482,18	Refoulement	Eaux usées
Amiante ciment	Circulaire ?	11,69	Refoulement	Eaux usées
Amiante ciment	Circulaire 110	542,79	Refoulement	Eaux usées
Amiante ciment	Circulaire 125	323,25	Refoulement	Eaux usées
Amiante ciment	Circulaire 75	65,93	Refoulement	Eaux usées
Amiante ciment	Circulaire 80	136,64	Refoulement	Eaux usées
Pvc	Circulaire 110	2063,81	Refoulement	Eaux usées
Pvc	Circulaire 125	2557,09	Refoulement	Eaux usées
Pvc	Circulaire 90	10807,69	Refoulement	Eaux usées
Total		46753,02		

Les équipements de réseau

Type d'équipement	Nombre
Té de curage	1
Vanne	3
Ventouse	9
Vidange	6
Tampons	661



Les regards de visite par commune

Commune	Nombre de regard
Artemps	78
Bray-Saint-Christophe	19
Dallon	89
Dury	55
Fontaine-lès-Clercs	73
Happencourt	60
Ollezy	36
Seraucourt-le-Grand	122
Sommette-Eaucourt	39
Tugny-et-Pont	88
Total général	659



CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Consommation électrique en kWh	2016	2017	2018	2019	2020
PR Alva - Dury	2 300	2 240	2 286	2 409	2 607
PR Avesne - Bray-Saint-Christophe	1 210	1 057	894	802	771
PR Berlique - Seraucourt-le-Grand	1 239	1 232	1 091	449	394
PR Brouchy - Sommette-Eaucourt	733	1 439	4 966	719	683
PR Brusles - Tugny-et-Pont	398	281	346	420	1 219
PR Cailloux - Ollezy	1 110	273	774	671	51
PR Canal - Artemps	14 580	4 431	19 220	13 464	10 797
PR Canal - Tugny-et-Pont	115	127	105	127	310
PR Cogne - Seraucourt-le-Grand	6 500	3 468	4 190	4 227	4 466
PR Ecluse - Seraucourt-le-Grand	14 812	11 706	13 831	15 817	15 867
PR Fontaine - Dallon	3 953	3 532	3 729	4 309	4 312
PR Grande Rue - Happencourt	1 410	1 777	1 820	1 960	1 781
PR Grenouillère - Seraucourt-le-Grand	- 179	176	222	241	411
PR Hameau de la maison Rouge - Dallon	- 2 471	355	528	264	306
PR Monchel - Dury	668	579	489	528	711
PR Moulin - Seraucourt-le-Grand	4 128	3 515	3 845	3 885	4 307
PR Moulin Sommette - Sommette-Eaucourt	2 834	2 921	5 692	2 869	2 657
PR Mulquiniers - Ollezy	3 374	4 549	2 310	2 662	4 009
PR Place - Dallon	3 617	3 286	3 440	3 743	3 485
PR Place - Fontaine-les-Clercs	11 474	10 628	8 478	11 988	12 772
PR Prés - Tugny-et-Pont	10 374	13 386	13 829	15 165	24 004
PR Privé 1 - Tugny-et-Pont	947	581	621	612	907
PR Privé 2 - Tugny-et-Pont	89	80	18	17	11
PR Renon - Ollezy	34	39	377	257	1 309
PR Route de Kaisne - Tugny-et-Pont	1 155	1 232	1 231	2 932	4 310
PR Tugny - Artemps	- 196	985	367	1 494	821
STEP d'Artemps-Seraucourt	87 577	115 158	134 862	125 507	140 725
STEP de Dury	45 580	34 992	34 752	35 850	35 583
Total	217 365	224 025	264 313	253 388	279 586

Les consommations présentées ci-dessus sont basées sur la facturation du distributeur d'énergie.



13.

LE SERVICE AUX USAGERS

*Leur satisfaction au cœur de
nos préoccupations*



LA GESTION CLIENTÈLE

Les branchements par commune

	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution
ARTEMPS	140	142	144	143	142	-0,7%
BRAY-SAINT-CHRISTOPHE	30	32	32	32	32	0%
DALLON	161	160	162	163	162	-0,6%
DURY	91	91	91	94	94	0%
FONTAINE-LES-CLERCS	110	111	110	110	110	0%
HAPPENCOURT	64	63	66	67	67	0%
OLLEZY	73	75	76	78	78	0%
SERAUCOURT-LE-GRAND	297	305	305	309	312	1%
SOMMETTE-EAUCOURT	74	75	72	75	76	1,3%
TUGNY-ET-PONT	116	116	118	119	116	-2,5%
Total	1 156	1 170	1 176	1 190	1 189	-0,08%

Les clients par commune

	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution
ARTEMPS	140	141	143	142	141	-0,7%
BRAY-SAINT-CHRISTOPHE	30	32	32	32	32	0%
DALLON	160	160	162	163	162	-0,6%
DURY	91	91	91	94	94	0%
FONTAINE-LES-CLERCS	110	111	110	110	110	0%
HAPPENCOURT	64	63	66	67	67	0%
OLLEZY	73	75	76	78	78	0%
SERAUCOURT-LE-GRAND	296	301	301	305	308	1%
SOMMETTE-EAUCOURT	74	75	72	75	76	1,3%
TUGNY-ET-PONT	116	116	118	119	116	-2,5%
Total	1 154	1 165	1 171	1 185	1 184	-0,08%

Les volumes consommés par commune

	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution
ARTEMPS	11 919	12 420	12 057	11 692	12 446	6,4%
BRAY-SAINT-CHRISTOPHE	2 160	1 924	2 197	2 112	2 346	11,1%
DALLON	12 459	12 366	13 673	13 056	13 495	3,4%
DURY	8 336	7 593	8 881	8 500	8 353	-1,7%
FONTAINE-LES-CLERCS	16 696	16 216	17 499	16 788	16 874	0,5%
HAPPENCOURT	4 370	4 609	4 947	5 385	6 004	11,5%
OLLEZY	5 909	5 921	6 057	5 762	6 378	10,7%
SERAUCOURT-LE-GRAND	25 398	26 059	28 164	25 021	26 526	6%
SOMMETTE-EAUCOURT	5 262	4 874	5 191	5 405	5 270	-2,5%
TUGNY-ET-PONT	9 510	12 746	8 829	9 736	8 890	-8,7%
Total	102 019	104 728	107 495	103 457	106 582	3,02%



Les consommations par tranche

Les branchements par tranche

Commune	2020	Particuliers et autres		
		Dont < 200 m ³ / an (tranche 1)	Dont 200 < conso < 6000 m ³ /an (tranche 2)	Dont > 6000 m ³ /an (tranche 3)
ARTEMPS	142	137	5	0
BRAY-SAINT-CHRISTOPHE	32	32	0	0
DALLON	162	157	5	0
DURY	94	87	7	0
FONTAINE-LES-CLERCS	110	107	2	1
HAPPENCOURT	67	63	4	0
OLLEZY	78	75	3	0
SERAUCOURT-LE-GRAND	312	299	13	0
SOMMETTE-EAUCOURT	76	75	1	0
TUGNY-ET-PONT	116	110	6	0
Repartition (%)	-	96,05	3,87	0,08
Total	1 189	1 142	46	1

Les volumes consommés par tranche

Commune	2020	Particuliers et autres		
		Dont < 200 m ³ / an (tranche 1)	Dont 200 < conso < 6000 m ³ /an (tranche 2)	Dont > 6000 m ³ /an (tranche 3)
ARTEMPS	12 446	11 155	1 291	0
BRAY-SAINT-CHRISTOPHE	2 346	2 346	0	0
DALLON	13 495	12 302	1 193	0
DURY	8 353	6 351	2 002	0
FONTAINE-LES-CLERCS	16 874	7 916	708	8 250
HAPPENCOURT	6 004	4 978	1 026	0
OLLEZY	6 378	5 672	706	0
SERAUCOURT-LE-GRAND	26 526	22 103	4 423	0
SOMMETTE-EAUCOURT	5 270	5 040	230	0
TUGNY-ET-PONT	8 890	7 412	1 478	0
Total de la collectivité	106 582	85 275	13 057	8 250
Consommation moyenne par TYPE de branchement	89,64	74,67	283,85	8 250

LA FACTURE 120 M³

Vos Contacts :

Accueil : ZA du Champ des Lavois
à VERMAND
Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et sur RDV de 13h30 à 16h30

Téléphone : 03 60 56 40 00

Du lundi au vendredi de 8h à 18h,

Dépannage 24h/24 : 03 60 56 40 08 (prix d'un appel local)

SPECIMEN
01 Janvier 2021

Courrier : TSA 41160
92894 NANTERRE CEDEX 09

Référence à rappeler

11

DESTINATAIRE
DE LA FACTURE

NOM DU CLIENT

Collecte et traitement des eaux usées :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SAINT-QUENTINOIS

Ce document est une simulation de facture.

Cette simulation a été menée pour une consommation de 120 m³.

Abonnement TTC	80,62 €
Consommation TTC	298,65 €
Total facture TTC	379,27 €
	379,27 €

soit 0,0025 €/Litre

SAUR SAS au capital de 101529000 € RCS Nanterre 339379984 Siège Social 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX TVA Intracommunautaire n° FR28339379984-NAF 3600
Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de votre dossier client. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et le cas échéant d'un droit de rectification ou suppression des informations vous concernant en vous adressant à SAUR, 1 rue Antoine Lavoisier, Guyancourt. Toute information communiquée à SAUR dans le cadre d'un courrier ou par le site internet sera conservée.

A NE PAS PAYER

SPECIMEN

A NE PAS PAYER





BRANCHEMENT	COMPTEUR					Consommation m3	Information
	Numéro	Diamètre					
ARTEMPS						120	Conso. simulée
TOTAL CONSOMMATION						120	

SPECIMEN			FACTURE N° Simulation		Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
Collecte et traitement des eaux usées			319,59 € HT	351,55 € TTC	m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT	%
Abonnement part Syndicale			Année 2021						20,00	10,00
Abonnement Part SAUR			Année 2021						53,29	10,00
Consommation Part Syndicale			Année 2021			120	0,5000	60,00		10,00
Consommation Part SAUR			Année 2021			120	1,5525	186,30		10,00

				Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
Organismes publics				m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT	%
Modernisation des Réseaux (Agence de l'Eau)					120	0,2100	25,20		10,00

Total Facture	379,27 € TTC
----------------------	---------------------

HT soumis à TVA : 344,79 €
TVA sur les débits : 34,48 €

ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

CONSOMMATION

Volume en m³ enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

ORGANISMES PUBLICS

Les Agences De l'Eau sont des établissements publics de l'Etat et ont pour mission de lutter contre les pollutions, gérer les ressources en eau et préserver les milieux aquatiques.

La taxe intitulée **Voies navigables de France** concerne les communes qui prélèvent ou rejettent de l'eau dans une voie navigable.



Vos Contacts :

Accueil : ZA du Champ des Lavois
à VERMAND
Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et sur RDV de 13h30 à 16h30

Téléphone : 03 60 56 40 00
Du lundi au vendredi de 8h à 18h,

Dépannage 24h/24 : 03 60 56 40 08 (prix d'un appel local)

SPECIMEN
01 Janvier 2020

Courrier : TSA 41160
92894 NANTERRE CEDEX 09

Référence à rappeler

11

DESTINATAIRE
DE LA FACTURE

NOM DU CLIENT

Collecte et traitement des eaux usées :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SAINT- QUENTINOIS

Ce document est une simulation de facture.

Cette simulation a été menée pour une consommation de 120 m3.

Abonnement TTC	80,32 €	
Consommation TTC	297,64 €	soit 0,0025 €/Litre
Total facture TTC	377,96 €	
	377,96 €	

SAUR - SAS au capital de 101529000 € RCS Nanterre 339379984 Siège Social 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX TVA Intracommunautaire n° FR28339379984-NAF 3600
Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de votre dossier client. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et le cas échéant d'un droit de rectification ou suppression des informations vous concernant en vous adressant à SAUR, 1 rue Antoine Lavoisier, Guyancourt. Toute information communiquée à SAUR dans le cadre d'un courrier ou par le site internet sera conservée.

A NE PAS PAYER

SPECIMEN

A NE PAS PAYER





BRANCHEMENT	COMPTEUR					Consommation m3	Information
	Numéro	Diamètre					
ARTEMPS						120	Conso. simulée
TOTAL CONSOMMATION						120	

SPECIMEN		FACTURE N° Simulation	Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
Collecte et traitement des eaux usées		318,40 € HT 350,24 € TTC	m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT	%
Abonnement part Syndicale		Année 2020					20,00	10,00
Abonnement Part SAUR		Année 2020					53,02	10,00
Consommation Part Syndicale		Année 2020		120	0,5000	60,00		10,00
Consommation Part SAUR		Année 2020		120	1,5448	185,38		10,00

			Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
Organismes publics			m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT	%
Modernisation des Réseaux (Agence de l'Eau)				120	0,2100	25,20		10,00

Total Facture	377,96 € TTC
----------------------	---------------------

HT soumis à TVA : 343,60 €
TVA sur les débits : 34,36 €

ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

CONSOMMATION

Volume en m³ enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

ORGANISMES PUBLICS

Les Agences De l'Eau sont des établissements publics de l'Etat et ont pour mission de lutter contre les pollutions, gérer les ressources en eau et préserver les milieux aquatiques.

La taxe intitulée **Voies navigables de France** concerne les communes qui prélèvent ou rejettent de l'eau dans une voie navigable.



NOTE DE CALCUL DE RÉVISION DU PRIX DE L'EAU ET FACTURES 120 M³

Note de calcul de révision du prix

SAUR**Partenaire : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SAINT-QUENTINOIS****Référence contrat : 025001/02**

Produit : Assainissement		Type de contrat : Affermage		Type d'encaissement : Société				
Part SAUR								
Prix (HT) à compter du 01/01/2021		Redevance : Abonnement part SAUR						
Devise : Euro		Date d'actualisation : 25/03/2021						
Prix révisé = [K=1,069] * Prix de base		K : 1,069						
Détermination du coefficient résultant de la formule de variation des prix								
Formule de révision : $0,15 + 0,26 \times \text{ICHTE} / \text{ICHTE}_0 + 0,29 \times \text{FSD2} / \text{FSD2}_0 + 0,15 \times \text{TPI0a} / \text{TPI0a}_0 + 0,15 \times 1653963 / 1653963_0$								
Contrat K = $0,15 + 0,26 \times \text{ICHTE} / \text{ICHTE}_0 + 0,29 \times \text{FSD2} / \text{FSD2}_0 + 0,15 \times \text{TPI0a} / \text{TPI0a}_0 + 0,15 \times 1653963 / 1653963_0$								
Applications des indices : Valeur connue								
K intermédiaire : 1,069								
Valeurs de base des paramètres utilisés			Valeurs actualisées au 01/11/2020					
Indice		Valeur de base	Date application	Date publication	Ref. publication	Durée	Racc.	Valeur actualisée
ICHTE	COUT HORAIRE DU TRAVAIL - PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU	107,70000	01/06/2020	10/10/2020	SITE MONITEUR + INSEE			121,20000
FSD2	FRAIS ET SERVICES DIVERS (REMPLACEMENT PSDB,C,T)	125,60000	01/08/2020	09/10/2020	MTPB 6106			127,80000
TPI0a	CANALISATIONS, EGOUTS,ASST, ADDUCT EAU AVEC TUYAUX	135,80000						140,09203
1653963	Substitué avec coeff. 1,2701 par TPI0A2010	TPI0A2010	01/07/2020	24/10/2020	MTPB 6122		1,2701	110,30000
	IP - ELECTRICITE TARIF BLEU PROFESSIONNEL HES CREUSES BASE 2010	121,30000						142,77396
	Substitué avec coeff. 1,1722 par 010534763	010534763	01/06/2020	27/10/2020	SITE INTERNET INSEE		1,1722	121,80000

n.r. = non assujéti à la redevance	Critère	Tranches					
		Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Valeur		50,00	53,45				

Date : 27/03/2021

SAUR**Partenaire : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SAINT-QUENTINOIS****Référence contrat : 025001/02**

Produit : Assainissement	Type de contrat : Affermage	Type d'encaissement : Société
Part SAUR		
Prix (HT) à compter du 01/01/2021	Redevance : Consommation part SAUR	
Devise : Euro	Date d'actualisation : 25/03/2021	
Prix révisé = [K=1,069] * Prix de base	K : 1,069	

Détermination du coefficient résultant de la formule de variation des prixFormule de révision : $0.15 + 0.26 \times \text{ICHTE} / \text{ICHTE}_0 + 0.29 \times \text{FSD2} / \text{FSD2}_0 + 0.15 \times \text{TP10a} / \text{TP10a}_0 + 0.15 \times 1653963 / 1653963_0$ Contrat K = $0.15 + 0.26 \times \text{ICHTE} / \text{ICHTE}_0 + 0.29 \times \text{FSD2} / \text{FSD2}_0 + 0.15 \times \text{TP10a} / \text{TP10a}_0 + 0.15 \times 1106/351106_0$

Applications des indices : Valeur connue

K intermédiaire : 1,069

Valeurs de base des paramètres utilisés				Valeurs actualisées au 01/11/2020			
Indice	Valeur de base	Date application	Date publication	Ref. publication	Durée	Racc.	Valeur actualisée
ICHTE	COUT HORAIRE DU TRAVAIL - PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU	01/06/2020	10/10/2020	SITE MONITEUR + INSEE			121,20000
FSD2	FRAIS ET SERVICES DIVERS (REMPLACEMENT PSDB.C.T.)	01/08/2020	09/10/2020	MTPB 6106			127,80000
TP10a	CANALISATIONS, EGOUTS, ASST, ADDUCTEUR AVEC TUYAUX						140,09203
1653963	Substitué avec coeff. 1,2701 par TP10A2010	01/07/2020	24/10/2020	MTPB 6122		1,2701	110,30000
	IP - ELECTRICITE TARIF BLEU PROFESSIONNEL HES CREUSES BASE 2010						142,77396
	Substitué avec coeff. 1,1722 par 010534763	01/06/2020	27/10/2020	SITE INTERNET INSEE		1,1722	121,80000

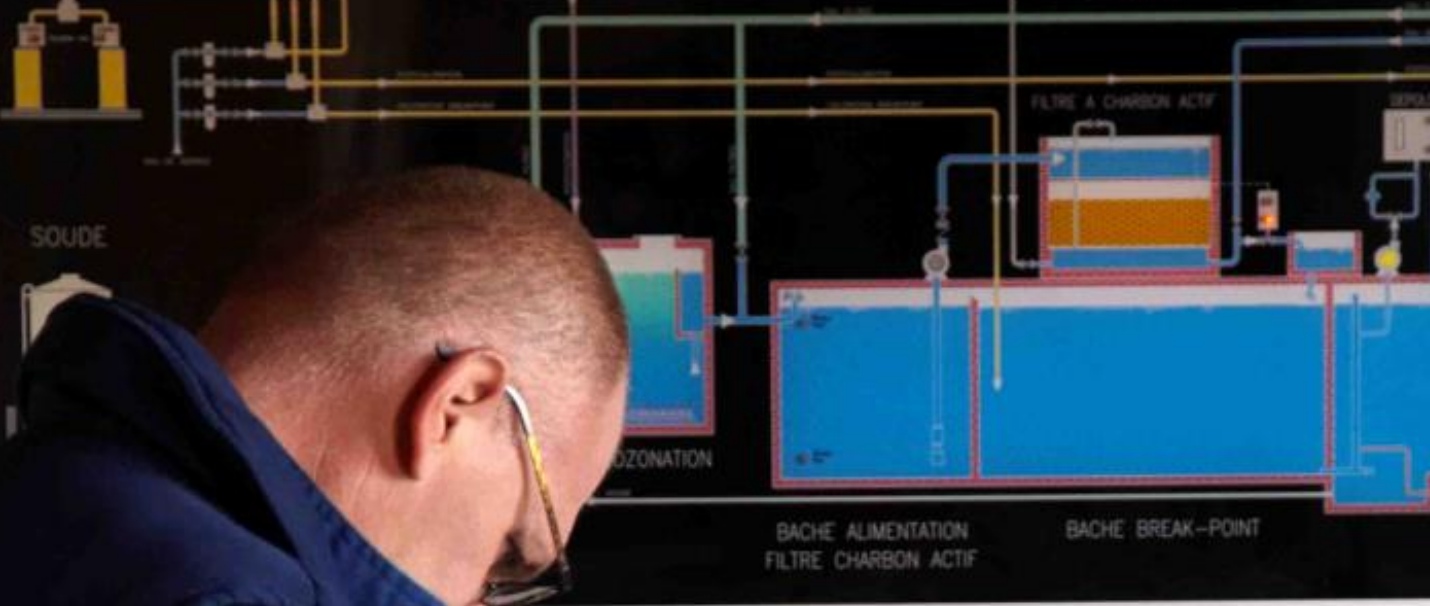


Détail du calcul du coefficient de variation			
Résultat=0,15+0,26xICHTE/ICHTEo+0,29xFSD2/FSD2o+0,15xTP10a/TP10ao+0,15x1653963/1653963o			
.	0,15		0,15000
.	+ 0,26	x 121,2 / 107,7	+ 0,29259
.	+ 0,29	x 127,8 / 125,6	+ 0,29508
.	+ 0,15	x 140,09203 / 135,8	+ 0,15474
.	+ 0,15	x 142,77396 / 121,3	+ 0,17655
.			=====
.			1,06896

K définitif : 1,069	
CRITERES TARIFAIRES	

n.r. = non assujéti à la redevance		Tranches					
		Critère					
Valeur		Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
		1,4568	1,5573				





14.

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

*Garantir la performance
de votre réseau*



LISTE DES DONNÉES NÉCESSAIRE À L'ÉTABLISSEMENT DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DE SERVICE :

Description du contrat
SYNDICAT D'ADDUCTION D'EAU ET ASSAINISSEMENT DE LA VALLEE DE LA SOMME
Délégation de service public
Début contrat : 16 janvier 2015 Fin contrat : 15 janvier 2027
D201.0 Estimation de la population desservie par le service public dans le périmètre du contrat : 2 833 hab

Caractéristiques techniques du service			
Libellé		2020	Commentaire
Données clientèle			
VP.068	Volume assujettis à l'assainissement	106 582	m³
VP.056	Nombre d'abonnés total	1 189	
P.207	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond solidarité	0	€
VP.023	Nombre d'inondations dans les locaux des usagers	-	
VP.124	Nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de l'assainissement collectif	-	
Indicateurs de performance			
VP.046	Nombre de points noirs	-	
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	-	
P.201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	1189	%
VP.228	Densité linéaire d'abonnés	-	Calcul
VP.229	Ratio habitants par abonnés	-	Calcul
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eaux usées en % selon les informations en notre possession	0	%
Tarification de l'assainissement au 1 ^{er} janvier de l'année N+1			
D204.0	Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ (N+1)	3,16	€TTC/m³

Réseau			
D202.0	Nombre d'arrêtés d'autorisation de déversement	0	unité
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux			
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	75	/120
Partie A : plan des réseaux			
VP.250	Existence d'un plan du réseau de collecte des eaux usées au 31/12	OUI	
VP.251	Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux	OUI	
Partie B : inventaire des réseaux			
VP.252	Existence d'un inventaire des réseaux	OUI	
VP.253	Pourcentage de linéaire de réseau eaux usées avec diamètre / matériau renseigné au 31/12	97,19%	
VP.254	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux	OUI	
VP.255	Pourcentage de linéaire de réseau eaux usées avec âge renseigné au 31/12	99,5%	
Partie C : autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux			
VP.256	Pourcentage de linéaire de réseau eaux usées avec altimétrie renseigné au 31/12	0%	
VP.257	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes du	OUI	



	réseau d'eaux usées		
VP.258	Existence et mise à jour annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques	OUI	
VP.259	Mention du nombre de branchements pour chaque tronçon du réseau	NON	
VP.260	Localisation et identification complète des interventions sur le réseau d'eaux usées	OUI	
VP.261	Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau	NON	
VP.262	Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de travaux et de renouvellement	NON	
Consolidation			
VP.199	Linéaire de réseaux de collecte unitaires (hors branchements)	0,00	kml
VP.200	Linéaire de réseaux de collecte séparatifs eaux usées (hors branchements)	46,75	kml
VP.077	Linéaire de réseau hors branchements (kml)	46,75	kml
Taux de renouvellement des réseaux d'eaux usées			
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eaux usées en % selon les informations en notre possession	0	%
VP.140	Linéaire de réseau renouvelé au cours des cinq dernières années (quel que soit le financeur)	0	Selon les informations en notre possession



Collecte			
Conformité de la collecte des effluents			
P203.3	Conformité de la collecte des effluents	-	Cet indicateur s'obtient auprès des services de la DDT.
VP.176	Charge entrante en DBO5	129,75	kg DBO5/j Le détail par installation est présenté ci-après
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel			
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	60	
VP.158	Identification sur plan et visite de terrain pour localiser les points de rejet potentiels aux milieux récepteurs (réseaux de collecte des eaux usées non raccordés, déversoirs d'orage, trop pleins de postes de refoulement)	OUI	
VP.159	Evaluation sur carte et sur une base forfaitaire de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel de rejet (population raccordée et charges polluantes des établissements industriels raccordés)	OUI	
VP.160	Réalisation d'enquêtes de terrain pour reconnaître les points de déversements et mise en œuvre de témoins de rejet au milieu pour identifier le moment et l'importance du déversement	OUI	
VP.161	Réalisation de mesures de débit et de pollution sur les points de rejet, suivant les prescriptions définies par l'arrêté du 22 décembre 1994	NON	
VP.162	Réalisation d'un rapport présentant les dispositions prises pour la surveillance des systèmes de collecte et des stations d'épuration	NON	
VP.163	Connaissance de la qualité des milieux récepteurs et évaluation de l'impact des rejets sur le milieu récepteur	OUI	
VP.164	Evolution de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur	NON	
VP.165	Mise en place d'un suivi de la pluviométrie caractéristique du système d'assainissement et des rejets des principaux déversoirs d'orage	OUI	
Epuration			
P204.3	Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées	-	Cet indicateur s'obtient auprès des services de la DDT.
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	-	Cet indicateur s'obtient auprès des services de la DDT.
Boues			
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	10,274	tMS
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	%
VP.208	Quantité totale de boues évacuées	10,274	tMS Le détail par installation est présenté ci-après
VP.209	Tonnage total des boues admises par une filière conforme	10,274	tMS Le détail par installation est présenté ci-après
VP.186	Pollution collectée estimée en DBO5	-	Kg DBO5/J
VP.210	Nombre de bilans sur 24h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire conformes	14	
VP.211	Nombre de bilans sur 24h réalisés dans le cadre de	14	



	l'autosurveillance réglementaire		
--	----------------------------------	--	--

Données exploitation par installation			
	STEP d'Artemps-Seraucourt		
VP.176	Charge entrante en DBO5	78,088	
VP.208	Boues évacuées en tMS	-	
VP.209	Tonnage total des boues admises par une filière conforme	0	
VP.210	Nombre de bilans sur 24h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire conformes	12	
VP.211	Nombre de bilans sur 24h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire	12	

Données exploitation par installation			
	STEP de Dury		
VP.176	Charge entrante en DBO5	51,66	
VP.208	Boues évacuées en tMS	10,274	
VP.209	Tonnage total des boues admises par une filière conforme	10,274	
VP.210	Nombre de bilans sur 24h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire conformes	2	
VP.211	Nombre de bilans sur 24h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire	2	

Gestion financière			
VP.068	Volume facturé	106 582	m ³
VP.185	Chiffre d'affaire TTC facturé (hors travaux) au titre de l'année N-1 au 31/12/N)	309 264	€TTC
Action de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau			
VP.119	Somme des abandons de créances et versements à un fond de solidarité (TVA exclue)	0	
Données CCSPL			
P251.1	Taux de débordements d'effluents chez les usagers	0	
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel	100	
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	-	Cette donnée relève de la responsabilité de la collectivité
VP.182	Encours total de la dette	-	Cette donnée relève de la responsabilité de la collectivité
VP.183	Epargne brute annuelle	-	Cette donnée relève de la responsabilité de la collectivité
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	2,53	
P258.1	Taux de réclamations / 1000 ab	0	
VP.003	Nombre de réclamations écrites reçues par l'opérateur	0	
VP.152	Nombre de réclamations écrites reçues par la collectivité	-	Cette donnée relève de la responsabilité de la collectivité
DC.195	Montant financier des travaux engagés	-	Travaux SAUR + collectivité



DÉTAIL DE L'INDICATEUR DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

Libellé	Code SISPEA	Valeur	Note
PARTIE A			
Plan du réseau			
Existence d'un plan du réseau de collecte des eaux usées hors branchements	VP.250	OUI	10
Fréquence de mise à jour au moins annuelle des plans du réseau de collecte des eaux usées hors branchements	VP.251	OUI	5
Total Partie A :		15	
PARTIE B			
Inventaire avec mention de la catégorie de l'ouvrage			
Inventaire avec mention de la catégorie de l'ouvrage	VP.238	OUI	
Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux d'eaux usées à partir d'une procédure formalisée pour les informations relatives aux tronçons de réseaux.	VP.240	OUI	
Informations structurelles	VP.253	97,19%	15
Linéaire de réseau eaux usées avec diamètre / matériau renseigné au 31/12 (excepté les réseaux typés "eaux pluviales")		45,44	
Linéaire de réseau eaux usées au 31/12 (excepté les réseaux typés "eaux pluviales")		46,753	
Connaissance de l'âge des canalisations	VP.255	99,5%	15
Linéaire de réseau eaux usées avec période de pose renseignée au 31/12 (excepté les réseaux typés "eaux pluviales")		46,52	
Linéaire de réseau eaux usées au 31/12 (excepté les réseaux typés "eaux pluviales")		46,753	
Total Partie B :		30	
PARTIE C			
Altimétrie des canalisations	VP.256	0%	0
Linéaire de réseau eaux usées avec altimétrie renseigné au 31/12		0	
Linéaire de réseau eaux usées au 31/12 (excepté les réseaux typés "eaux pluviales")		46,753	
Localisation complète de tous les ouvrages annexes du réseau d'eaux usées	VP.257	OUI	10
Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques	VP.258	OUI	10
Mention du nombre de branchements pour chaque tronçon (entre 2 regards de visite) du réseau eaux usées)	VP.259	NON	0
Localisation et identification complète des interventions et travaux sur le réseau d'eaux usées	VP.260	OUI	10
Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau d'eaux usées et récapitulatif des travaux réalisés à leur suite	VP.261	NON	0
Existence et mise en œuvre d'un plan pluri annuel de travaux	VP.262		0
Existence d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement en eaux usées		NON	
Mise en oeuvre d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement en eaux usées		NON	
Total Partie C :		30	
VALEUR DE L'INDICE		75	



P255.3-1 : Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées

		Valeur	Note
Identification sur plan et visite de terrain pour localiser les points de rejets potentiels aux milieux récepteurs (réseaux de collecte des eaux usées non raccordés, déversoirs d'orage, trop pleins de postes de refoulement...)	VP.158	OUI	20
Évaluation sur carte et sur une base forfaitaire de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel de rejet (population raccordée et charges polluantes des établissements industriels raccordés)	VP.159	OUI	10
Réalisation d'enquêtes de terrain pour reconnaître les points de déversement et mise en œuvre de témoins de rejet au milieu pour identifier le moment et l'importance du déversement	VP.160	OUI	20
Réalisation de mesures de débit et de pollution sur les points de rejet, suivant les prescriptions définies par l'arrêté du 22 juin 2007 relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations	VP.161	NON	0
Réalisation d'un rapport présentant les dispositions prises pour la surveillance des systèmes de collecte et des stations d'épuration des agglomérations d'assainissement et les résultats en application de l'arrêté du 22 juin 2007 relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations	VP.162	NON	0
Connaissance de la qualité des milieux récepteurs et évaluation de l'impact des rejets sur le milieu récepteur	VP.163	OUI	10
<i>Pour les secteurs équipés en réseaux séparatifs ou partiellement séparatifs :</i> Évaluation de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur, les émissaires concernés devant drainer au moins 70 % du territoire desservi en amont, les paramètres observés étant à minima la pollution organique (DCO) et l'azote organique total	VP.164	NON	0
<i>Pour les secteurs équipés en réseaux unitaires ou mixtes :</i> Mise en place d'un suivi de la pluviométrie caractéristique du système d'assainissement et des rejets des principaux déversoirs d'orage	VP.165	OUI	10
Note		60	



15.

LES INTERVENTIONS RÉALISÉES

*Préserver et moderniser
votre patrimoine*



LES INTERVENTIONS D'EXPLOITATION

Les opérations d'hydrocurage du réseau

Synthèse de l'hydrocurage préventif réalisé durant l'année :

Commune	Linéaire curé (ml)
Artemps	744
Bray-Saint-Christophe	600
Dallon	1728
Fontaine-lès-Clercs	100
Total	3172

Détail de l'hydrocurage préventif réalisé durant l'année :

Commune	Date	Adresse	Linéaire curé (ml)
Artemps	09/04/20	Grande Rue,02480,Artemps	744
Bray-Saint-Christophe	12/03/20	Ruelle des Rosiers,02480,Bray-Saint-Christophe	600
Dallon	20/02/20	Rue d'Oestres,02680,Dallon	764
Dallon	20/02/20	Place Publique,02680,Dallon	684
Dallon	21/02/20	Place Publique,02680,Dallon	280
Fontaine-lès-Clercs	16/10/20	Rue de Ham,02680,Fontaine-lès-Clercs	100

Synthèse de l'hydrocurage ponctuel réseau / branchements réalisé durant l'année :

Commune	Nombre	Type	Linéaire curé (mL)
Dury	1	Sur branchement public	10
Dury	1	Sur réseau séparatif eaux usées	50
Fontaine-lès-Clercs	1	Sur branchement public	38
Happencourt	1	Sur réseau séparatif eaux usées	-
Seraucourt-le-Grand	1	Sur branchement public	-
Seraucourt-le-Grand	2	Sur réseau séparatif eaux usées	315
Tugny-et-Pont	1	Sur branchement public	-
Total	8		413

Détail de l'hydrocurage ponctuel réseau / branchements réalisé durant l'année :

Commune	Date	Adresse
Dury	12/01/20	32 Rue d'Alva,02480,Dury
Dury	05/11/20	La Voie des Ziebbes,02480,Dury
Fontaine-lès-Clercs	08/04/20	104 Rue de Ham,02680,Fontaine-lès-Clercs
Seraucourt-le-Grand	11/05/20	37 Rue du Canal,02790,Seraucourt-le-Grand



Synthèse des passages caméra réalisés durant l'année :

Commune	Linéaire inspecté (ml)
Dallon	1481,5

Détail des passages caméra réalisés durant l'année :

Commune	Date	Adresse	Linéaire inspecté (ml)
Dallon	19/02/20	Rue de Fontaine-les-clers,02680,Dallon	1481,5

Synthèse des interventions sur les postes de relevage réalisées durant l'année :

Commune	Nombre
Artemps	3
Bray-Saint-Christophe	1
Dallon	5
Dury	4
Fontaine-lès-Clercs	1
Happencourt	2
Ollezy	5
Seraucourt-le-Grand	9
Sommette-Eaucourt	2
Tugny-et-Pont	6
Total	38

Détail des interventions sur les postes de relevage réalisées durant l'année :

Commune	Date	Adresse
Artemps	11/02/20	PR Canal - Artemps
Artemps	27/07/20	PR Tugny - Artemps
Artemps	25/09/20	PR Canal - Artemps
Bray-Saint-Christophe	28/07/20	PR Avesne - Bray-Saint-Christophe
Dallon	10/02/20	PR Hameau de la maison Rouge - Dallon
Dallon	06/05/20	PR Place - Dallon
Dallon	27/05/20	PR Hameau de la maison Rouge - Dallon
Dallon	09/10/20	PR Place - Dallon
Dallon	09/10/20	PR Fontaine -Dallon
Dury	20/04/20	STEP de Dury
Dury	28/07/20	PR Alva - Dury
Dury	28/07/20	PR Monchel - Dury
Dury	11/09/20	RELEVAGE
Fontaine-lès-Clercs	28/07/20	PR Place - Fontaine-les-Clercs
Happencourt	11/02/20	PR Grande Rue - Happencourt
Happencourt	27/05/20	PR Grande Rue - Happencourt
Ollezy	16/01/20	PR Renon - Ollezy
Ollezy	17/01/20	PR Renon - Ollezy
Ollezy	24/01/20	PR Renon - Ollezy
Ollezy	29/05/20	PR Mulquiniers - Ollezy
Ollezy	08/09/20	PR Mulquiniers - Ollezy
Seraucourt-le-Grand	06/05/20	PR Cogny - Seraucourt-le-Grand
Seraucourt-le-Grand	11/05/20	PR Ecluse - Seraucourt-le-Grand
Seraucourt-le-Grand	29/05/20	PR Grenouillère - Seraucourt-le-Grand
Seraucourt-le-Grand	29/05/20	PR Berlique - Seraucourt-le-Grand
Seraucourt-le-Grand	28/07/20	PR Cogny - Seraucourt-le-Grand
Seraucourt-le-Grand	28/07/20	PR Moulin - Seraucourt-le-Grand
Seraucourt-le-Grand	25/09/20	PR Cogny - Seraucourt-le-Grand
Seraucourt-le-Grand	25/09/20	PR Moulin - Seraucourt-le-Grand
Seraucourt-le-Grand	25/09/20	PR Ecluse - Seraucourt-le-Grand
Sommette-Eaucourt	27/05/20	PR Brouchy - Sommette-Eaucourt
Sommette-Eaucourt	27/05/20	PR Moulin Sommette - Sommette-Eaucourt



Commune	Date	Adresse
Tugny-et-Pont	02/01/20	PR Canal - Tugny-et-Pont
Tugny-et-Pont	29/05/20	PR Brusles - Tugny-et-Pont
Tugny-et-Pont	27/07/20	PR Pont - Tugny-et-Pont
Tugny-et-Pont	27/07/20	PR Prés - Tugny-et-Pont
Tugny-et-Pont	27/07/20	PR Route de Kaisne - Tugny-et-Pont
Tugny-et-Pont	27/07/20	PR Privé 1 - Tugny-et-Pont

Interventions de débouchage ponctuel de réseaux/branchements avec RIOR/Cannes/Aspiratrice :

Commune	Date	Adresse
Happencourt	28/05/20	Réseau communal de Happencourt - 0250010102
Seraucourt-le-Grand	04/02/20	1 Chemin de l'Ecluse,02790,Seraucourt-le-Grand
Seraucourt-le-Grand	23/09/20	25 Rue d'Artemps,02790,Seraucourt-le-Grand
Tugny-et-Pont	26/02/20	2 Rue du Haut,02640,Tugny-et-Pont



LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCE

Les interventions de maintenance 2^{ème} niveau

Synthèse des interventions de maintenance 2^{ème} niveau

Commune	Curatif	Préventif	Total
Artemps	1	0	1
Dallon	2	0	2
Dury	4	0	4
Fontaine-lès-Clercs	4	0	4
Ollezy	2	0	2
Seraucourt-le-Grand	10	0	10
Sommette-Eaucourt	2	0	2
Tugny-et-Pont	5	0	5
Total	30	0	30

Détail des interventions de maintenance 2^{ème} niveau

Commune	Libelle Installation	Equipement	Date	Type
Artemps	PR Tugny - Artemps	PR Tugny - Artemps	05/03/20	Curatif
Dallon	PR Hameau de la maison Rouge - Dallon	Compteur énergie PR Hameau de la maison Rouge	05/08/20	Curatif
Dallon	PR Place - Dallon	Tuyauterie de refoulement pompe N°2 DN 80	30/10/20	Curatif
Dury	STEP de Dury	STEP de Dury	19/05/20	Curatif
Dury	STEP de Dury	STEP de Dury	17/06/20	Curatif
Dury	PR Alva - Dury	Sonde de Niveau	23/09/20	Curatif
Dury	STEP de Dury	Télesurveillance	20/10/20	Curatif
Fontaine-lès-Clercs	PR Place - Fontaine-les-Clercs	PR Place - Fontaine-les-Clercs	07/02/20	Curatif
Fontaine-lès-Clercs	PR Place - Fontaine-les-Clercs	PR Place - Fontaine-les-Clercs	07/02/20	Curatif
Fontaine-lès-Clercs	PR Place - Fontaine-les-Clercs	Télesurveillance	26/02/20	Curatif
Fontaine-lès-Clercs	PR Place - Fontaine-les-Clercs	Poires de niveau (3)	26/02/20	Curatif
Ollezy	PR Renon - Ollezy	PR Renon - Ollezy	05/03/20	Curatif
Ollezy	PR Renon - Ollezy	PR Renon - Ollezy	26/03/20	Curatif
Seraucourt-le-Grand	STEP d'Artemps-Seraucourt	Télesurveillance	30/01/20	Curatif
Seraucourt-le-Grand	PR Grenouillère - Seraucourt-le-Grand	Télesurveillance	05/03/20	Curatif
Seraucourt-le-Grand	STEP d'Artemps-Seraucourt	Dégrilleur	23/03/20	Curatif
Seraucourt-le-Grand	STEP d'Artemps-Seraucourt	Armoire électrique	22/06/20	Curatif
Seraucourt-le-Grand	STEP d'Artemps-Seraucourt	STEP d'Artemps-Seraucourt	27/07/20	Curatif
Seraucourt-le-Grand	STEP d'Artemps-Seraucourt	Armoire électrique	25/09/20	Curatif
Seraucourt-le-Grand	STEP d'Artemps-Seraucourt	STEP d'Artemps-Seraucourt	29/09/20	Curatif
Seraucourt-le-Grand	STEP d'Artemps-Seraucourt	Télesurveillance	15/10/20	Curatif
Seraucourt-le-Grand	STEP d'Artemps-Seraucourt	STEP d'Artemps-Seraucourt	28/10/20	Curatif
Seraucourt-le-Grand	STEP d'Artemps-Seraucourt	Automate	09/12/20	Curatif



Commune	Libelle Installation	Equipement	Date	Type
Sommette-Eaucourt	PR Moulin Sommette - Sommette-Eaucourt	Télésurveillance	22/10/20	Curatif
Sommette-Eaucourt	PR Moulin Sommette - Sommette-Eaucourt	Pompe de relevage n° 1	18/11/20	Curatif
Tugny-et-Pont	PR Prés - Tugny-et-Pont	Télésurveillance	10/02/20	Curatif
Tugny-et-Pont	PR Prés - Tugny-et-Pont	Télésurveillance	05/03/20	Curatif
Tugny-et-Pont	PR Prés - Tugny-et-Pont	Armoire de commande 2 pompes	17/04/20	Curatif
Tugny-et-Pont	PR Prés - Tugny-et-Pont	Poires de Niveau (3)	26/06/20	Curatif
Tugny-et-Pont	PR Canal - Tugny-et-Pont	Pompe de relevage N°2	09/10/20	Curatif



Les interventions de contrôle réglementaire sur les installations électriques

Commune	Libelle installation	Equipement	Date
Artemps	PR Tugny - Artemps	PR Tugny - Artemps	02/06/20
Artemps	PR Canal - Artemps	PR Canal - Artemps	02/06/20
Bray-Saint-Christophe	PR Avesne - Bray-Saint-Christophe	PR Avesne - Bray-Saint-Christophe	02/06/20
Dallon	PR Fontaine - Dallon	PR Fontaine - Dallon	02/06/20
Dallon	PR Place - Dallon	PR Place - Dallon	02/06/20
Dallon	PR Hameau de la maison Rouge - Dallon	PR Hameau de la maison Rouge - Dallon	02/06/20
Dury	PR Monchel - Dury	PR Monchel - Dury	02/06/20
Dury	PR Alva - Dury	PR Alva - Dury	02/06/20
Dury	STEP de Dury	STEP de Dury	02/06/20
Fontaine-lès-Clercs	PR Place - Fontaine-lès-Clercs	PR Place - Fontaine-lès-Clercs	02/06/20
Happencourt	PR Grande Rue - Happencourt	PR Grande Rue - Happencourt	02/06/20
Ollezy	PR Cailloux - Ollezy	PR Cailloux - Ollezy	05/06/20
Ollezy	PR Renon - Ollezy	PR Renon - Ollezy	05/06/20
Ollezy	PR Mulquiniers - Ollezy	PR Mulquiniers - Ollezy	05/06/20
Seraucourt-le-Grand	PR Moulin - Seraucourt-le-Grand	PR Moulin - Seraucourt-le-Grand	02/06/20
Seraucourt-le-Grand	PR Berlique - Seraucourt-le-Grand	PR Berlique - Seraucourt-le-Grand	02/06/20
Seraucourt-le-Grand	PR Ecluse - Seraucourt-le-Grand	PR Ecluse - Seraucourt-le-Grand	02/06/20
Seraucourt-le-Grand	PR Cogny - Seraucourt-le-Grand	PR Cogny - Seraucourt-le-Grand	02/06/20
Seraucourt-le-Grand	PR Grenouillère - Seraucourt-le-Grand	PR Grenouillère - Seraucourt-le-Grand	02/06/20
Seraucourt-le-Grand	STEP d'Artemps-Seraucourt	STEP d'Artemps-Seraucourt	02/06/20
Sommette-Eaucourt	PR Moulin Sommette - Sommette-Eaucourt	PR Moulin Sommette - Sommette-Eaucourt	05/06/20
Sommette-Eaucourt	PR Brouchy - Sommette-Eaucourt	PR Brouchy - Sommette-Eaucourt	05/06/20
Tugny-et-Pont	PR Prés - Tugny-et-Pont	PR Prés - Tugny-et-Pont	12/03/20
Tugny-et-Pont	PR Privé 1 - Tugny-et-Pont	PR Privé 1 - Tugny-et-Pont	12/03/20
Tugny-et-Pont	PR Privé 2 - Tugny-et-Pont	PR Privé 2 - Tugny-et-Pont	12/03/20
Tugny-et-Pont	PR Pont - Tugny-et-Pont	PR Pont - Tugny-et-Pont	12/03/20
Tugny-et-Pont	PR Brusles - Tugny-et-Pont	PR Brusles - Tugny-et-Pont	12/03/20
Tugny-et-Pont	PR Canal - Tugny-et-Pont	PR Canal - Tugny-et-Pont	12/03/20
Tugny-et-Pont	PR Route de Kaisne - Tugny-et-Pont	PR Route de Kaisne - Tugny-et-Pont	12/03/20



LES OPÉRATIONS DE RENOUVELLEMENT

Les Opérations de renouvellement dans le Cadre du fonds contractuel

Un **Fonds Contractuel de Renouvellement** consiste à prélever tous les ans sur les produits du service un certain montant défini contractuellement et de le consacrer à des dépenses de renouvellement dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique. La liste des équipements entrant dans le cadre de ce Fonds Contractuel de Renouvellement a été établie à l'origine du contrat.

Le montant des opérations réalisées correspond à l'affectation de la dépense au Fonds Contractuel. Le tableau de suivi comprend l'ensemble des années depuis l'origine du contrat jusqu'à l'exercice actuel, et notamment le solde du fonds à date.

Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2020		Type de Renouvellement	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Année de Réalisation
PR Canal - Artemps	Poires de Niveau (3)	Renouvellement complet du matériel	200											2019
PR Canal - Artemps	Automate	Renouvellement complet du matériel	2 310											
PR Canal - Artemps	Télesurveillance	Renouvellement complet du matériel	2 030											
PR Canal - Artemps	Armoire de commande 2 pompes	Renouvellement complet du matériel	4 560											
PR Canal - Artemps	Disjoncteur Différentiel	Renouvellement complet du matériel	300											
PR Canal - Artemps	Pompe de relevage n°1	Renouvellement complet du matériel	1 180											2016
PR Canal - Artemps	Pompe de relevage N°2	Renouvellement complet du matériel	1 180											
PR Tugny - Artemps	Poires de Niveau (3)	Renouvellement complet du matériel				200								2019
PR Tugny - Artemps	Armoire de commande 2 pompes	Renouvellement complet du matériel				4 560								2019
PR Tugny - Artemps	Disjoncteur Différentiel	Renouvellement complet du matériel				300								2019
PR Tugny - Artemps	Pompe de relevage n°2	Renouvellement complet du			1 180									2016



Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2020		Type de Renouvellement	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Année de Réalisation
		matériel												
PR Tugny - Artemps	Pompe de relevage n°1	Renouvellement complet du matériel	1 180											
PR Avesne - Bray-Saint- Christophe	Pompe de relevage n°1	Renouvellement complet du matériel									1 180			
PR Avesne - Bray-Saint- Christophe	Pompe de relevage n°2	Renouvellement complet du matériel			1 180									
PR Fontaine - Dallon	Panier de dégrillage	Renouvellement complet du matériel									1 060			
PR Fontaine - Dallon	Barres de guidage pompe N°1	Renouvellement complet du matériel									230			
PR Fontaine - Dallon	Barres de guidage pompe N°2	Renouvellement complet du matériel									230			
PR Fontaine - Dallon	Pied d'assise Pompe N°1	Renouvellement complet du matériel									210			
PR Fontaine - Dallon	Pied d'assise Pompe N°2	Renouvellement complet du matériel									210			
PR Fontaine - Dallon	Sonde de Niveau	Renouvellement complet du matériel							480					
PR Fontaine - Dallon	Poires de Niveau (3)	Renouvellement complet du matériel							200					
PR Fontaine - Dallon	Télésurveillance	Renouvellement complet du matériel							2 030					
PR Fontaine - Dallon	Armoire de commande 2 pompes	Renouvellement complet du matériel							4 560					
PR Fontaine - Dallon	Disjoncteur Différentiel	Renouvellement complet du matériel							300					



Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2020		Type de Renouvellement	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Année de Réalisation
PR Fontaine - Dallon	Pompe de relevage n°2	Renouvellement complet du matériel							1 180					
PR Fontaine - Dallon	Cuve époxy du poste	Renouvellement complet du matériel									2 190			
PR Fontaine - Dallon	Vanne Pompe de DN 80 N°1	Renouvellement complet du matériel									100			
PR Fontaine - Dallon	Vanne Pompe de DN 80 N°2	Renouvellement complet du matériel									100			
PR Fontaine - Dallon	Clapet Pompe de DN 80 N°1	Renouvellement complet du matériel									180			
PR Fontaine - Dallon	Clapet Pompe de DN 80 N°2	Renouvellement complet du matériel									180			
PR Fontaine - Dallon	Tuyauterie Collecteur chambre de vannes	Renouvellement complet du matériel									1 250			
PR Fontaine - Dallon	Tuyauterie de refoulement pompe N°1 DN 80	Renouvellement complet du matériel									940			
PR Fontaine - Dallon	Tuyauterie de refoulement pompe N°2 DN 80	Renouvellement complet du matériel									940			
PR Place - Dallon	Compresseur d'injection d'air	Renouvellement complet du matériel										1 310		
PR Place - Dallon	Panier de dégrillage	Renouvellement complet du matériel								1 060				
PR Place - Dallon	Barres de guidage pompe N°1	Renouvellement complet du matériel								230				
PR Place - Dallon	Barres de guidage pompe N°2	Renouvellement complet du matériel								230				



Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2020		Type de Renouvellement	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Année de Réalisation
PR Place - Dallon	Pied d'assise Pompe N°1	Renouvellement complet du matériel								210				
PR Place - Dallon	Pied d'assise Pompe N°2	Renouvellement complet du matériel								210				
PR Place - Dallon	Poires de Niveau (3)	Renouvellement complet du matériel										200		
PR Place - Dallon	Télesurveillance	Renouvellement complet du matériel										2 030		
PR Place - Dallon	Armoire de commande 2 pompes	Renouvellement complet du matériel										4 560		
PR Place - Dallon	Disjoncteur Différentiel	Renouvellement complet du matériel										300		
PR Place - Dallon	Pompe de relevage n°1	Renouvellement complet du matériel								1 180				
PR Place - Dallon	Pompe de relevage n°2	Renouvellement complet du matériel											1 180	
PR Place - Dallon	Cuve époxy du poste	Renouvellement complet du matériel								2 190				
PR Place - Dallon	Vanne Pompe de DN 80 N°1	Renouvellement complet du matériel								100				
PR Place - Dallon	Vanne Pompe de DN 80 N°2	Renouvellement complet du matériel								100				
PR Place - Dallon	Clapet Pompe de DN 80 N°1	Renouvellement complet du matériel								180				
PR Place - Dallon	Clapet Pompe de DN 80 N°2	Renouvellement complet du matériel								180				
PR Place - Dallon	Tuyauterie Collecteur chambre de	Renouvellement complet du matériel								1 250				



Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2020		Type de Renouvellement	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Année de Réalisation
	vannes													
PR Place - Dallon	Tuyauterie de refoulement pompe N°1 DN 80	Renouvellement complet du matériel								940				
PR Place - Dallon	Tuyauterie de refoulement pompe N°2 DN 80	Renouvellement complet du matériel								940				
PR Alva - Dury	Télésurveillance	Renouvellement complet du matériel								2 030				
PR Alva - Dury	Pompe de relevage N°1	Renouvellement complet du matériel					1 180							
PR Alva - Dury	Pompe de relevage N°2	Renouvellement complet du matériel									1 180			
PR Monchel - Dury	Poires de Niveau (3)	Renouvellement complet du matériel	200											2019
PR Monchel - Dury	Pompe de relevage n°1	Renouvellement complet du matériel					1 180							
STEP de Dury	Turbine d aération	Renouvellement complet du matériel									11 000			
STEP de Dury	Lame déversante	Renouvellement complet du matériel							3 000					
STEP de Dury	Poires de Niveau (3)	Renouvellement complet du matériel	260											2019
STEP de Dury	Pompe de relevage N°1	Renouvellement complet du matériel					1 600							2020
STEP de Dury	Pompe de relevage N°2	Renouvellement complet du matériel					1 600							2020
STEP de Dury	Pompe de relevage N°1 - bassin aération	Renouvellement complet du matériel							1 280					2020



Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2020		Type de Renouvellement	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Année de Réalisation
STEP de Dury	Pont clarificateur	Renouvellement complet du matériel		20 630										
PR Place - Fontaine-les- Clercs	Pompe sulfate de fer	Renouvellement complet du matériel											2 190	
PR Place - Fontaine-les- Clercs	Panier de dégrillage	Renouvellement complet du matériel				1 060								
PR Place - Fontaine-les- Clercs	Poires de niveau (3)	Renouvellement complet du matériel			200									2018
PR Place - Fontaine-les- Clercs	Télésurveillance	Renouvellement complet du matériel			2 030									2018
PR Place - Fontaine-les- Clercs	Armoire de commande 2 pompes	Renouvellement complet du matériel			4 560									2018
PR Place - Fontaine-les- Clercs	Disjoncteur Differentiel	Renouvellement complet du matériel			300									2018
PR Place - Fontaine-les- Clercs	Tuyauterie Collecteur chambre de vannes	Renouvellement complet du matériel				1 500								
PR Place - Fontaine-les- Clercs	Tuyauterie traitement H2S	Renouvellement complet du matériel				190								
PR Grande Rue - Happencourt	Pompe doseuse N°1	Renouvellement complet du matériel	2 190											2020
PR Grande Rue - Happencourt	Panier de dégrillage	Renouvellement complet du matériel						1 060						
PR Grande Rue - Happencourt	Barres de guidage pompe N°1	Renouvellement complet du matériel						230						
PR Grande Rue - Happencourt	Barres de guidage pompe N°2	Renouvellement complet du matériel						230						
PR Grande Rue - Happencourt	Pied d'assise Pompe N°1	Renouvellement complet du						260						



Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2020		Type de Renouvellement	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Année de Réalisation
		matériel												
PR Grande Rue - Happencourt	Pied d'assise Pompe N°2	Renouvellement complet du matériel						260						
PR Grande Rue - Happencourt	Poires de Niveau (3)	Renouvellement complet du matériel						200						
PR Grande Rue - Happencourt	Télésurveillance	Renouvellement complet du matériel						2 030						
PR Grande Rue - Happencourt	Armoire de commande 2 pompes	Renouvellement complet du matériel						4 560						
PR Grande Rue - Happencourt	Disjoncteur Différentiel	Renouvellement complet du matériel						300						
PR Grande Rue - Happencourt	Cuve époxy du poste	Renouvellement complet du matériel						2 190						
PR Grande Rue - Happencourt	Vanne Pompe de DN 100 N°1	Renouvellement complet du matériel						120						
PR Grande Rue - Happencourt	Vanne Pompe de DN 100 N°2	Renouvellement complet du matériel						120						
PR Grande Rue - Happencourt	Clapet Pompe de DN 100 N°1	Renouvellement complet du matériel						230						
PR Grande Rue - Happencourt	Clapet Pompe de DN 100 N°2	Renouvellement complet du matériel						230						
PR Grande Rue - Happencourt	Tuyauterie Collecteur chambre de vannes	Renouvellement complet du matériel						1 500						
PR Grande Rue - Happencourt	Tuyauterie de refoulement pompe N°1 DN 100	Renouvellement complet du matériel						1 250						
PR Grande Rue - Happencourt	Tuyauterie de refoulement pompe N°2 DN	Renouvellement complet du matériel						1 250						



Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2020		Type de Renouvellement	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Année de Réalisation
	100													
PR Mulquiniers - Ollezy	Pompe de relevage n° 1	Renouvellement complet du matériel						1 400						2017
PR Mulquiniers - Ollezy	Pompe de relevage n° 1	Renouvellement complet du matériel						1 400						2017
PR Renon - Ollezy	Poires de Niveau (3)	Renouvellement complet du matériel						200						2019
PR Renon - Ollezy	Armoire de commande 2 pompes	Renouvellement complet du matériel						3 560						2019
PR Renon - Ollezy	Disjoncteur Différentiel	Renouvellement complet du matériel						300						2019
PR Renon - Ollezy	Pompe de relevage N°1	Renouvellement complet du matériel			1 180									
PR Berlique - Seraucourt-le- Grand	Pompe de relevage N°1	Renouvellement complet du matériel	1 180											
PR Cogny - Seraucourt-le- Grand	Compresseur d'injection d'air	Renouvellement complet du matériel				1 310								
PR Cogny - Seraucourt-le- Grand	Télésurveillance	Renouvellement complet du matériel						2 030						
PR Moulin - Seraucourt-le- Grand	Télésurveillance	Renouvellement complet du matériel											2 030	
PR Moulin - Seraucourt-le- Grand	Armoire de commande 2 pompes	Renouvellement complet du matériel											4 560	
PR Moulin - Seraucourt-le- Grand	Disjoncteur Différentiel	Renouvellement complet du matériel											300	
PR Moulin - Seraucourt-le- Grand	Pompe de relevage N°1	Renouvellement complet du matériel			1 180									



Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2020		Type de Renouvellement	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Année de Réalisation
PR Moulin - Seraucourt-le- Grand	Pompe de relevage N°2	Renouvellement complet du matériel				1 180								
PR Ecluse - Seraucourt-le- Grand	Télésurveillance	Renouvellement complet du matériel										2 030		
PR Grenouillère - Seraucourt-le- Grand	Barres de guidage pompe N°1	Renouvellement complet du matériel							230					
PR Grenouillère - Seraucourt-le- Grand	Pied d'assise Pompe N°1	Renouvellement complet du matériel							210					
PR Grenouillère - Seraucourt-le- Grand	Poires de Niveau (3)	Renouvellement complet du matériel				200								
PR Grenouillère - Seraucourt-le- Grand	Télésurveillance	Renouvellement complet du matériel				2 030								2019
PR Grenouillère - Seraucourt-le- Grand	Armoire de commande 1 pompe	Renouvellement complet du matériel				3 560								2019
PR Grenouillère - Seraucourt-le- Grand	Disjoncteur Différentiel	Renouvellement complet du matériel				280								2019
PR Grenouillère - Seraucourt-le- Grand	Pompe de relevage n°1	Renouvellement complet du matériel							950					
PR Grenouillère - Seraucourt-le- Grand	Vanne Pompe de DN 65 N°1	Renouvellement complet du matériel							90					
PR Grenouillère - Seraucourt-le- Grand	Clapet Pompe de DN 65 N°1	Renouvellement complet du matériel							140					
PR Grenouillère - Seraucourt-le-	Tuyauterie de refoulement pompe N°1 DN	Renouvellement complet du							750					



Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2020		Type de Renouvellement	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Année de Réalisation
Grand	65	matériel												
STEP d'Artemps- Seraucourt	Pompe doseuse n°1	Renouvellement complet du matériel							1 810					
STEP d'Artemps- Seraucourt	Sonde O2	Renouvellement complet du matériel									810			
STEP d'Artemps- Seraucourt	Sonde rédox	Renouvellement complet du matériel									810			
STEP d'Artemps- Seraucourt	Transmetteur mesure O2 - bassin aération	Renouvellement complet du matériel									1 060			
STEP d'Artemps- Seraucourt	Transmetteur mesure rédox - bassin aération	Renouvellement complet du matériel									1 060			
STEP d'Artemps- Seraucourt	Preleveur sortie	Renouvellement complet du matériel			4 350									2019
STEP d'Artemps- Seraucourt	Preleveur entrée	Renouvellement complet du matériel			4 350									2018
STEP d'Artemps- Seraucourt	Télésurveillance	Renouvellement complet du matériel								3 100				
STEP d'Artemps- Seraucourt	Pompe extraction des boues n°1	Renouvellement complet du matériel											1 290	
PR Brouchy - Sommette- Eaucourt	Pompe doseuse FeSO4	Renouvellement complet du matériel			1 560									
PR Brouchy - Sommette- Eaucourt	Pompe de relevage n°1	Renouvellement complet du matériel		1 180										2016
PR Brouchy - Sommette- Eaucourt	Pompe de relevage n°2	Renouvellement complet du matériel				1 180								2021
PR Moulin Sommette - Sommette- Eaucourt	Pompe doseuse FeSO4	Renouvellement complet du matériel							2 190					



Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2020		Type de Renouvellement	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Année de Réalisation
PR Moulin Sommette - Sommette- Eaucourt	Poires de Niveau (3)	Renouvellement complet du matériel	200											2019
PR Route de Kaisne - Tugny-et-Pont	Poires de Niveau (3)	Renouvellement complet du matériel							200					
PR Route de Kaisne - Tugny-et-Pont	Armoire de commande 2 pompes	Renouvellement complet du matériel							4 560					
PR Route de Kaisne - Tugny-et-Pont	Disjoncteur Différentiel	Renouvellement complet du matériel							300					
PR Route de Kaisne - Tugny-et-Pont	Pompe de relevage N°1	Renouvellement complet du matériel				1 180								
PR Route de Kaisne - Tugny-et-Pont	Pompe de relevage N°2	Renouvellement complet du matériel							1 180					
PR Prés - Tugny-et-Pont	Pompe doseuse FeSO4	Renouvellement complet du matériel	2 190											
PR Prés - Tugny-et-Pont	Poires de Niveau (3)	Renouvellement complet du matériel								200				2019
PR Prés - Tugny-et-Pont	Télésurveillance	Renouvellement complet du matériel								2 030				2019
PR Prés - Tugny-et-Pont	Armoire de commande 2 pompes	Renouvellement complet du matériel								4 560				2019
PR Prés - Tugny-et-Pont	Disjoncteur Différentiel	Renouvellement complet du matériel								300				2019
PR Brusles - Tugny-et-Pont	Poires de Niveau (3)	Renouvellement complet du matériel						200						
PR Brusles - Tugny-et-Pont	Pompe de relevage n°1	Renouvellement complet du matériel						1 180						
PR Brusles - Tugny-et-Pont	Pompe de relevage n°2	Renouvellement complet du										1 180		



Programme prévisionnel actualisé du Compte au : 31/12/2020		Type de Renouvellement	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Année de Réalisation
		matériel												
PR Canal - Tugny-et-Pont	Pompe doseuse N°1	Renouvellement complet du matériel	2 190											
PR Canal - Tugny-et-Pont	Télesurveillance	Renouvellement complet du matériel								2 030				
PR Canal - Tugny-et-Pont	Pompe de relevage N°1	Renouvellement complet du matériel	1 400											2020
PR Canal - Tugny-et-Pont	Pompe de relevage N°2	Renouvellement complet du matériel						1 400						
PR Privé 2 - Tugny-et-Pont	Poires de Niveau (3)	Renouvellement complet du matériel										200		
PR Privé 2 - Tugny-et-Pont	Pompe de relevage n°1	Renouvellement complet du matériel											1 180	
PR Pont - Tugny-et-Pont	Poires de Niveau (3)	Renouvellement complet du matériel								200				
PR Pont - Tugny-et-Pont	Armoire de commande 2 pompes	Renouvellement complet du matériel								4 560				
PR Pont - Tugny-et-Pont	Disjoncteur Différentiel	Renouvellement complet du matériel								300				
PR Pont - Tugny-et-Pont	Pompe de relevage n°1	Renouvellement complet du matériel			1 180									
PR Pont - Tugny-et-Pont	Pompe de relevage n°2	Renouvellement complet du matériel										1 180		
PR Pont - Tugny-et-Pont	Cuve époxy du poste	Renouvellement complet du matériel								2 190				



Dotations non actualisées en Compte au : 31/12/2020	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total (€)
Dotations(€)	18 556	19 351	19 351	19 351	19 351	19 351	19 351	19 351	19 351	19 351	19 351	19 351	795	232 212

Coefficients en Compte au : 31/12/2020	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Coefficient de la dotation	1,000000	0,995900	0,996700	1,007500	1,037200	1,060400
Coefficient de report de solde	1,000000	1,000000	1,000000	1,000000	1,000000	1,000000

Bilan financier en Compte au : 31/12/2020	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total (€)
Dotation actualisée (€)	18 556	19 272	19 287	19 496	20 071	20 520	117 202
Report de solde actualisé (€)	0	15 967	31 708	49 600	57 556	49 412	
Non Programmé au contrat	TOTAL	2 589					2 589
Programmé au contrat	TOTAL		3 530	1 395	11 540	8 557	53 237
Total renouvellement(€)	2 589	3 530	1 395	11 540	28 215	8 557	55 826
Solde(€)	15 967	31 708	49 600	57 556	49 412	61 375	

Renouvellement Réalisé en Compte année : 2020	Libellé Matériel	Type Renouvellement	Date réalisation	Montant
STEP de Dury	Pompe de relevage N°1	Renouvellement complet du matériel	19/05/2020	1 697
STEP de Dury	Pompe de relevage N°2	Renouvellement complet du matériel	07/02/2020	1 697
STEP de Dury	Pompe de relevage N°1 - bassin aération	Renouvellement complet du matériel	17/07/2020	1 357



PR Grande Rue - Happencourt	Pompe doseuse N°1	Renouvellement complet du matériel	02/01/2020	2 322
PR Canal - Tugny-et-Pont	Pompe de relevage N°1	Renouvellement complet du matériel	09/10/2020	1 485
Total				8 557

La garantie pour la continuité de service

Une **garantie** est un renouvellement fonctionnel qui se traduit par un engagement contractuel de garantie de bon fonctionnement des installations. Elle s'applique sans programme contractuel et sans restitution des montants non dépensés en fin de contrat. C'est une « assurance » de bon fonctionnement pour la collectivité.

0250010102 - CA SAINT QUENTINOIS (EX VALLEE DE LA SOMME) AC DSP Contrat du : 16/01/2015 au : 15/01/2027 Renouvellement Réalisé en Garantie année : 2020	Libellé Matériel	Type Renouvellement	Date réalisation	Montant
	PR Canal - Artemps	Pompe de relevage n°1	Renouvellement complet du matériel	09/04/2020
	PR Place - Dallon	Sonde de niveau	Renouvellement complet du matériel	01/04/2020
	STEP d'Artemps-Seraucourt	Motoréducteur compacteur tamis rotatif	Renouvellement complet du matériel	28/04/2020
	Total			6 796

Le montant des investissements prévus à l'exclusion des travaux de renouvellement

Pas d'investissement réalisé au cours de l'année 2020.



ANNEXES COMPLÉMENTAIRES

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES FILIÈRES DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Seraucourt le Grand :

→ La filière eau :

Le poste de relevage :

Les effluents arrivent dans un poste de relèvement équipé de 3 pompes de 2 kW (débit moyen: 26 m³/h ; débit de pointe jusqu'à 50 m³/h par temps de pluie).

Ce poste de relevage est équipé d'un trop plein qui est condamné (26/07/2017) et ne déverse plus vers le milieu naturel.

Le prétraitement :

Le prétraitement est constitué d'un dégrilleur-dessableur-dégraisseur combiné automatique, de type tamis rotatif Prépazur.

Le bassin de traitement biologique :

Le bassin biologique est composé d'une zone aérobie de 545 m³ contenant 1 turbine et 1 agitateur rapide. La zone d'aération est asservie à 1 sonde redox.

La déphosphatation physico-chimique se fait par une injection de FeCl₃ dans le bassin d'aération depuis une cuve de 3 m³.

Le clarificateur :

Le clarificateur, cylindro-conique, est équipé d'une racle de fond et de surface. Son volume est de 252 m³ et sa surface est de 81,5 m² (hors clifford).

La recirculation des boues :

La recirculation est assurée par 3 pompes immergées qui recirculent les boues du clarificateur vers le bassin d'aération.

Le système de comptage :

La canalisation de refoulement en entrée de la station est équipée d'un débitmètre électromagnétique.

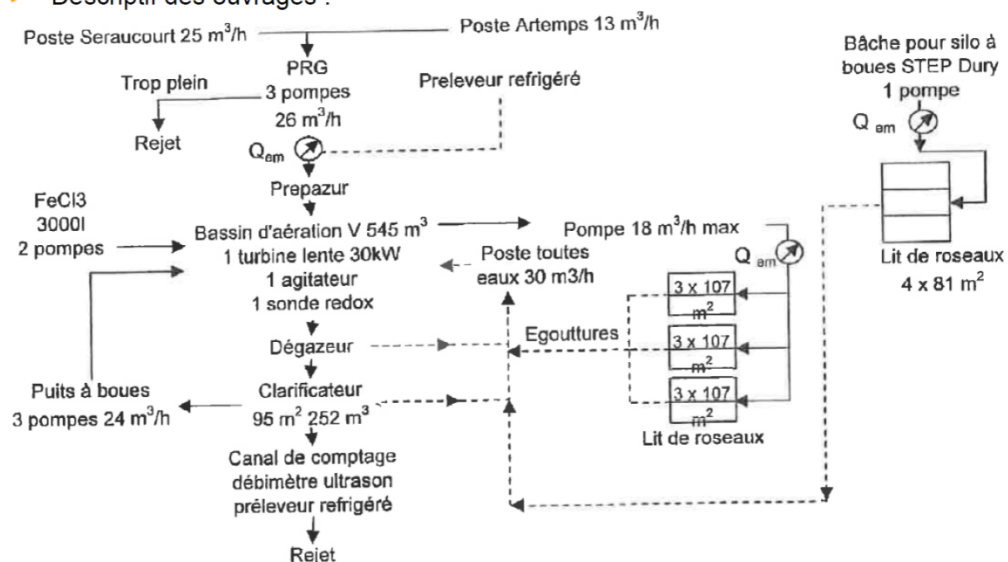
Le canal de comptage en sortie de la station est équipé d'une contraction venturi (250 mm) ainsi que d'une sonde à ultrasons, d'un enregistreur de données et d'une réglette limnimétrique.

→ La filière boues :

3 lits de 3 casiers de 107 m² (soit 963 m²) de filtres plantés de roseaux.

1lit de 4 casiers de 81 m² (soit 324m²) de filtres plantés de roseaux permet de traiter les boues de la station d'épuration de Dury.

> Descriptif des ouvrages :



Dury :

→ La filière eau :

⌚ Le poste de relevage :

Les effluents arrivent dans un poste de relèvement équipé de 2 pompes de 0,9 kW (débit moyen: 18 m³/h)

⌚ Le prétraitement :

Un dégrilleur courbe à nettoyage automatique

Un dégraisseur aéré et raclé (racleur – 0,55 kW). Volume : 7,8 m³

Un dessableur manuel

⌚ Le bassin de traitement biologique :

Le bassin biologique est composé d'une zone de contact de 180 m³ avec une turbine SABLA TS15 de 7.5 kW.



🕒 Le clarificateur :

La station est équipée d'un clarificateur cylindro-conique avec racleur de fond et de surface.

Il a un volume de 70 m³ et sa surface est de 27 m².

🕒 La recirculation des boues :

La recirculation est assurée par 2 pompes immergées qui recirculent les boues du clarificateur vers le Bassin d'aération.

🕒 Retours en têtes :

Les retours en têtes se font du silo à boues, des fosses à sables et à graisses, du dégazeur et du compostier à mousse vers le poste de relevage.

🕒 Le canal de comptage :

Le canal de comptage en entrée de la station n'est pas équipé de débitmètre fixe.

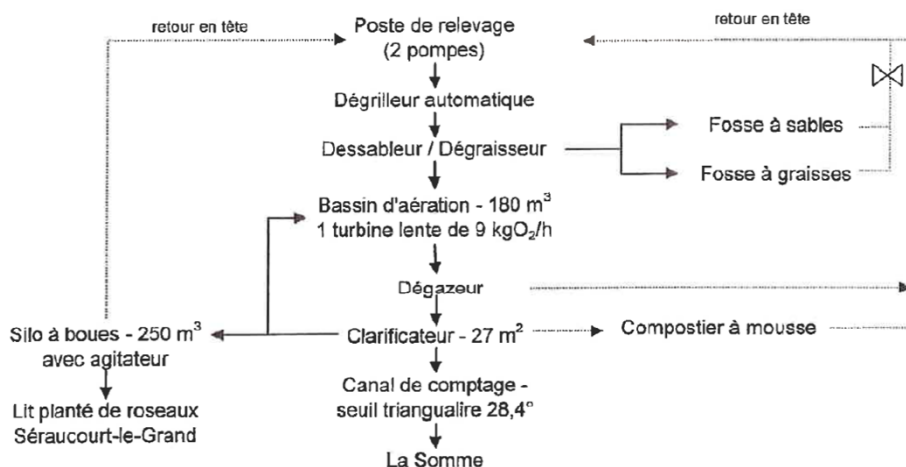
Le canal de comptage en sortie de la station est équipé d'un déversoir triangulaire (28,4°) mais pas de débitmètre fixe.

➔ La filière boues :

Les boues sont stockées et traitées dans un silo à boues épaisseur de 250 m³ avec agitateur de fond.

Les boues sont amenées sur la station d'épuration de Séraucourt-Le-Grand dans un lit de 4 casiers de 81m² (soit 324 m²) de filtres plantés de roseaux.

Après déshydratation partielle, les boues des stations d'épuration de Dury sont valorisées par épandage agricole.





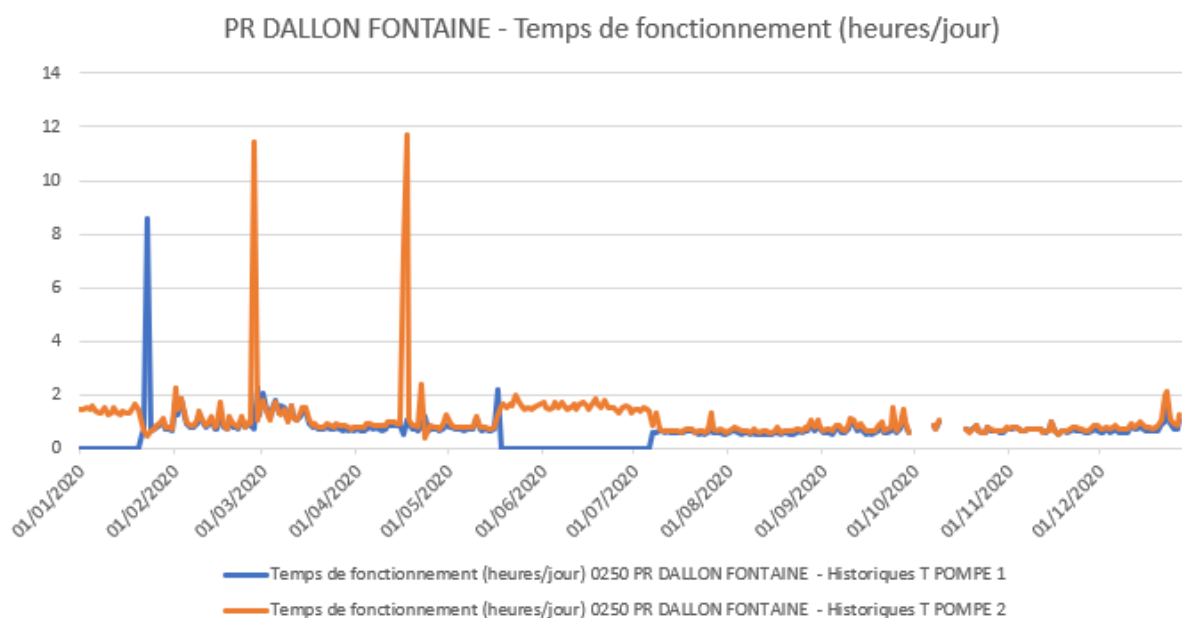
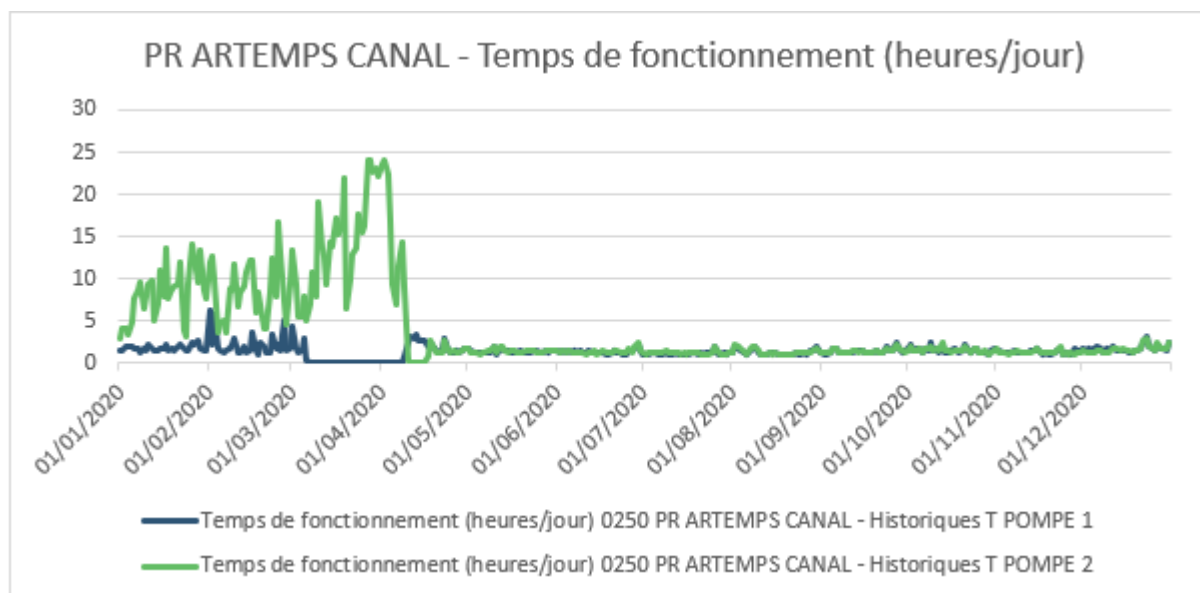
LISTE DES BRANCHEMENTS NEUFS (AVEC TOTAL) ET MONTANT

NOM	Réf client	Commune	Réception dossier	Montant HT	Réalisation	Facturation
CAILLE BALLEUR	110051462	BRAY ST CHRISTOPHE	20/08/2020	1979,67	07/10/2020	21/10/2020



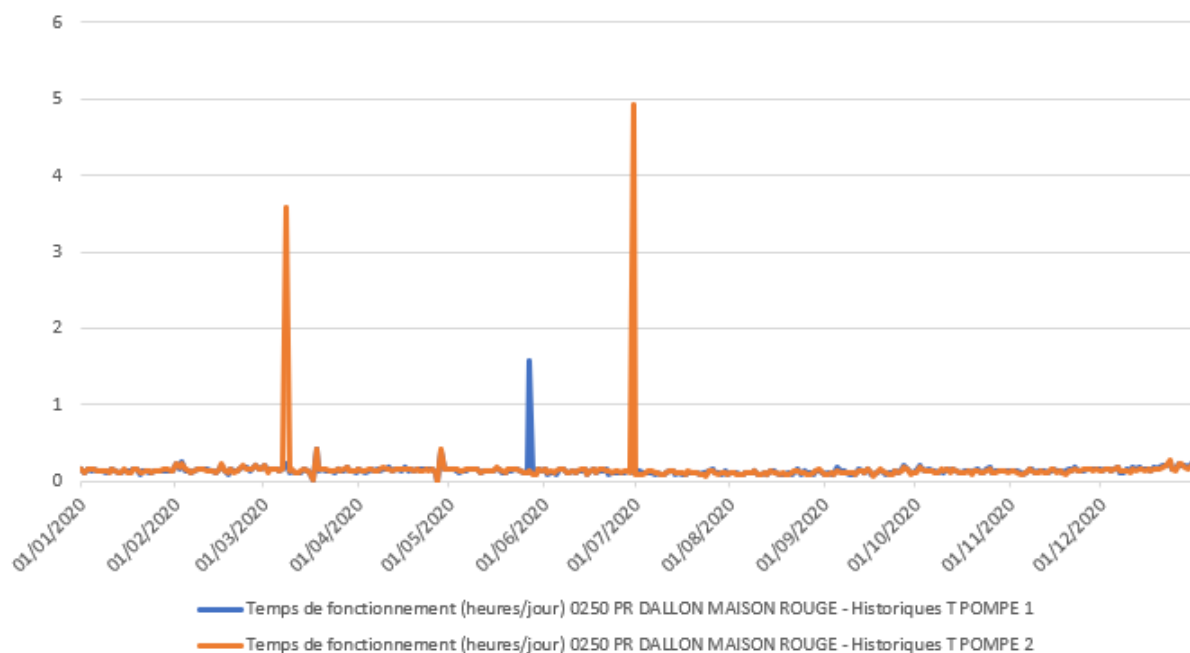
TEMPS DE FONCTIONNEMENT DES POMPES

La validation des débits (date de dernière mesure) : Août 2019

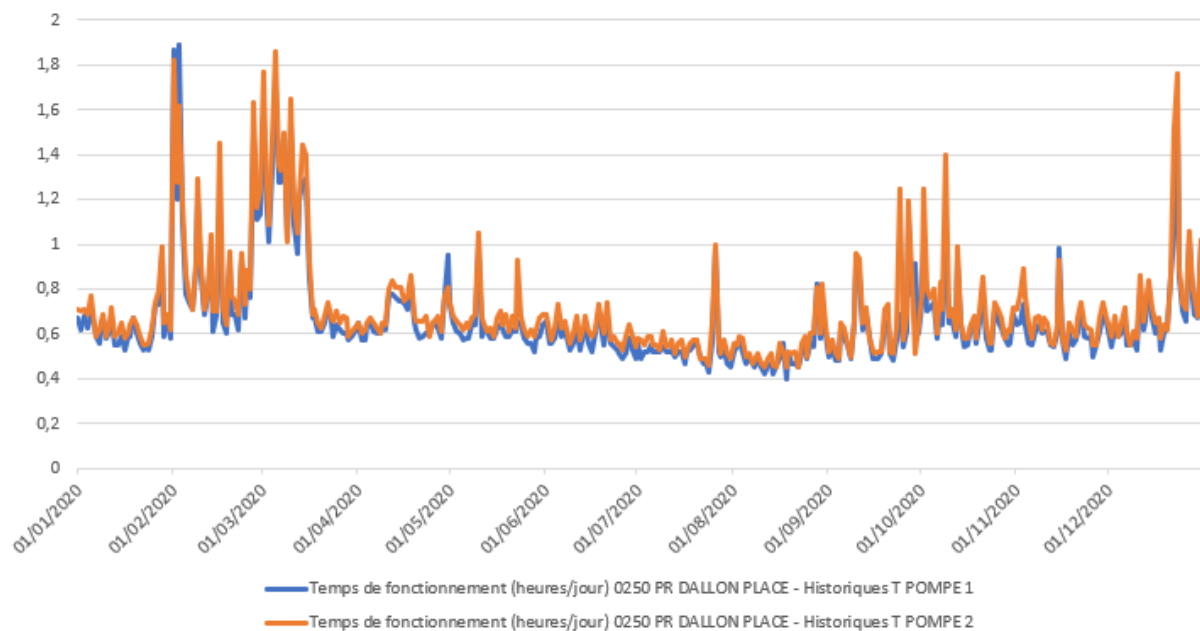




PR DALLON MAISON ROUGE - Temps de fonctionnement (heures/jour)

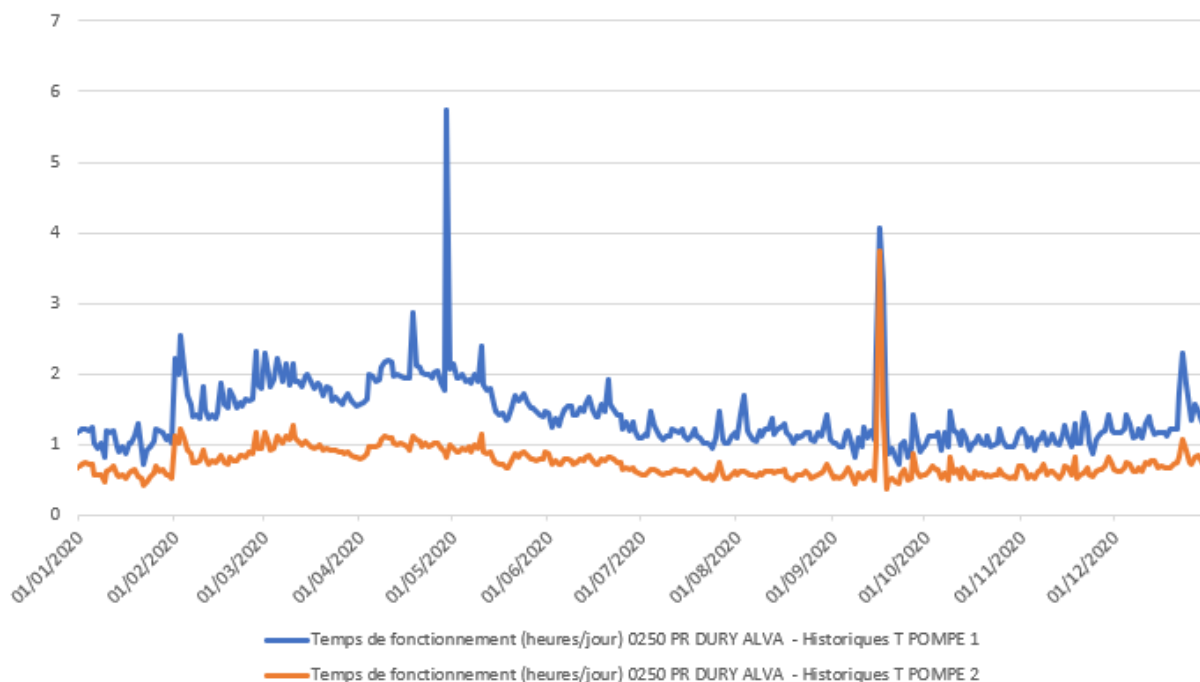


PR DALLON PLACE - Temps de fonctionnement (heures/jour)



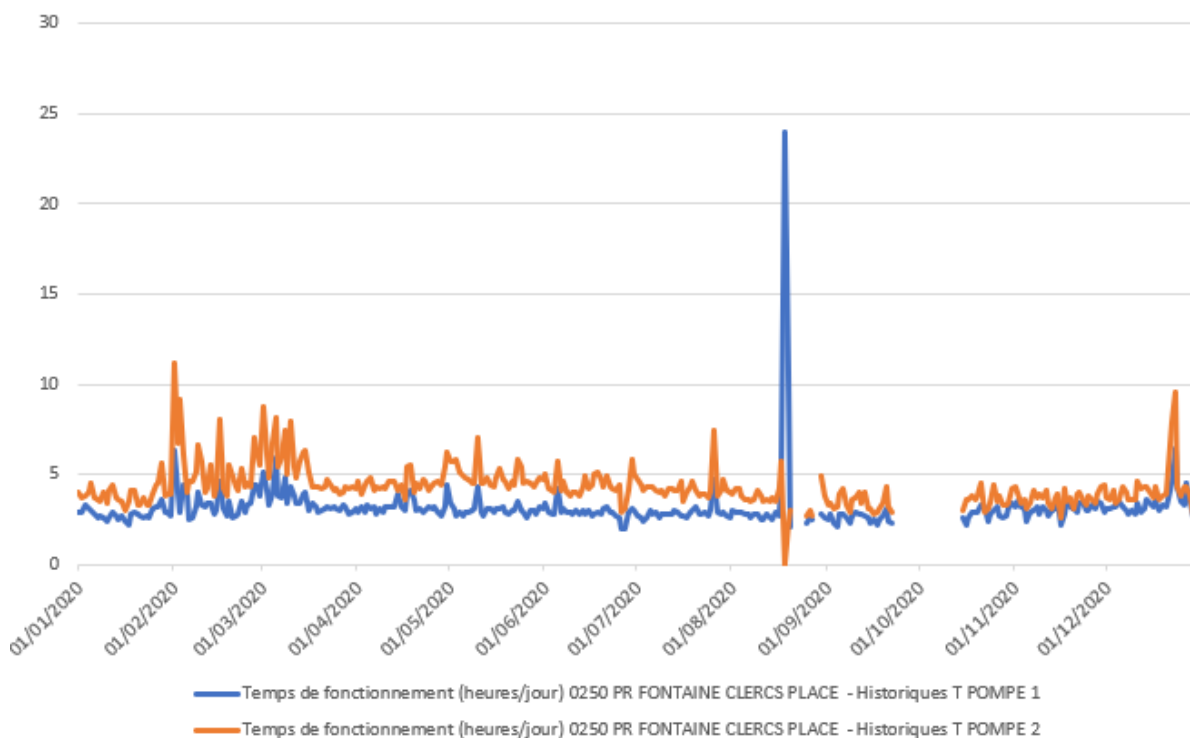


PR DURY ALVA - Temps de fonctionnement (heures/jour)



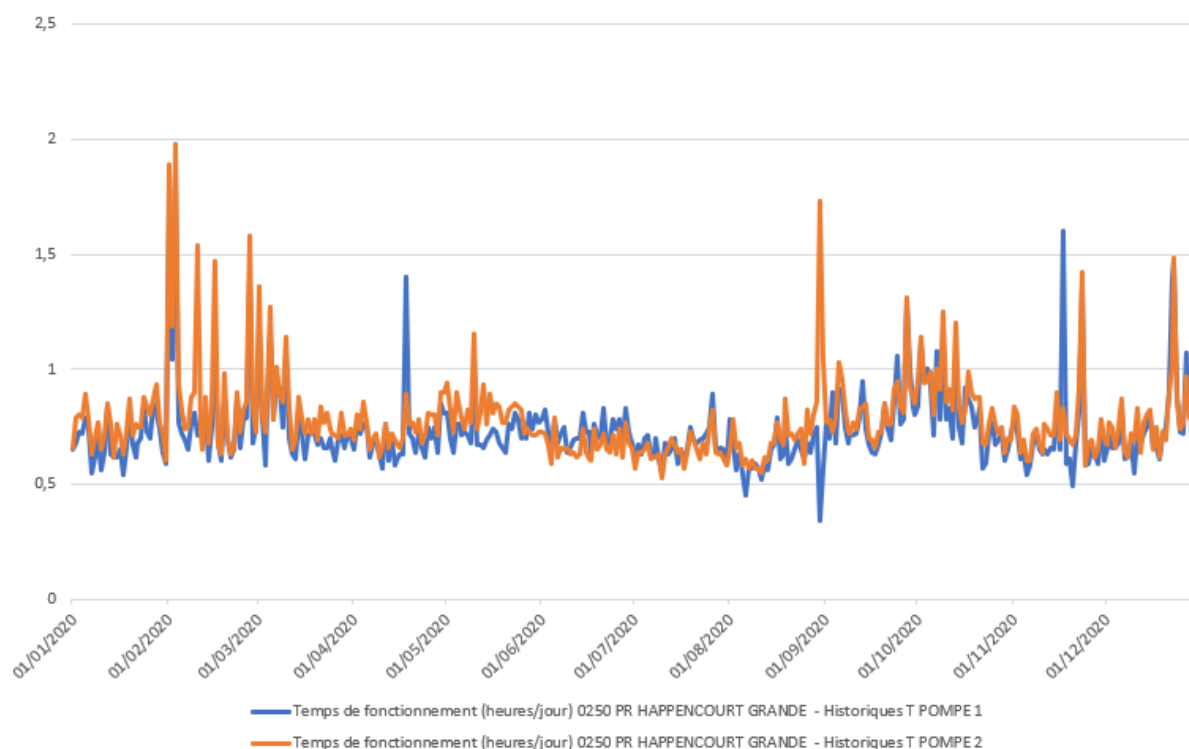
PR EAUCOURT BROUCHY : pas de temps de fonctionnement au cours de l'année 2020

PR FONTAINE CLERC PLACE - Temps de fonctionnement (heures/jour)

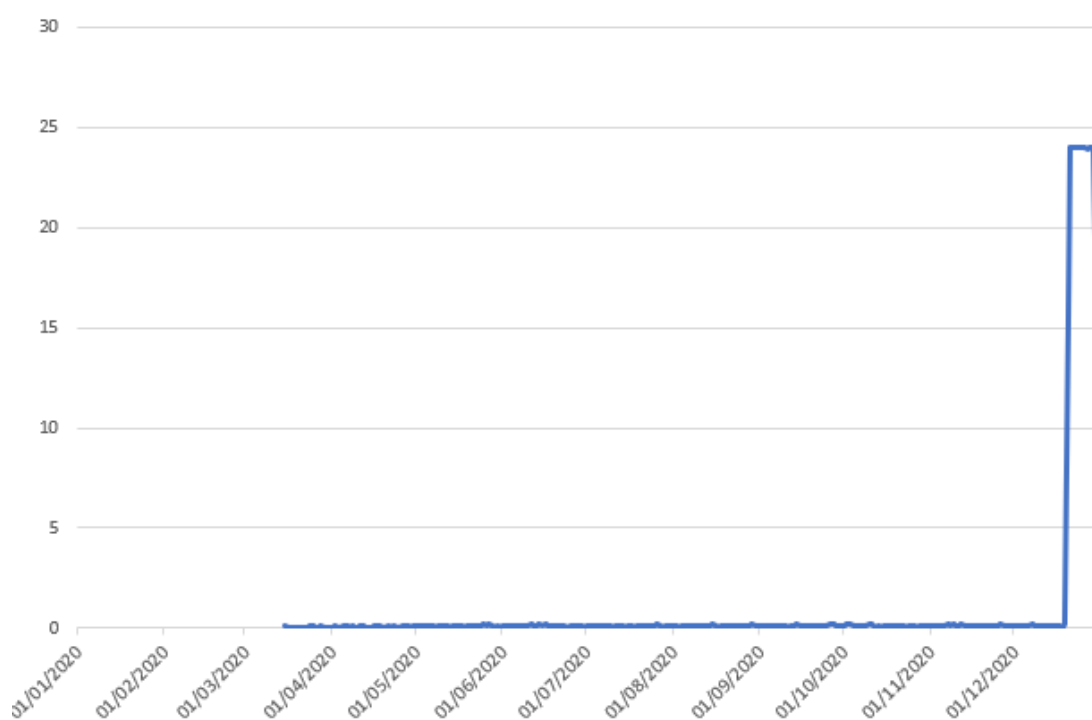




PR HAPPENCOURT GRANDE - Temps de fonctionnement (heures/jour)

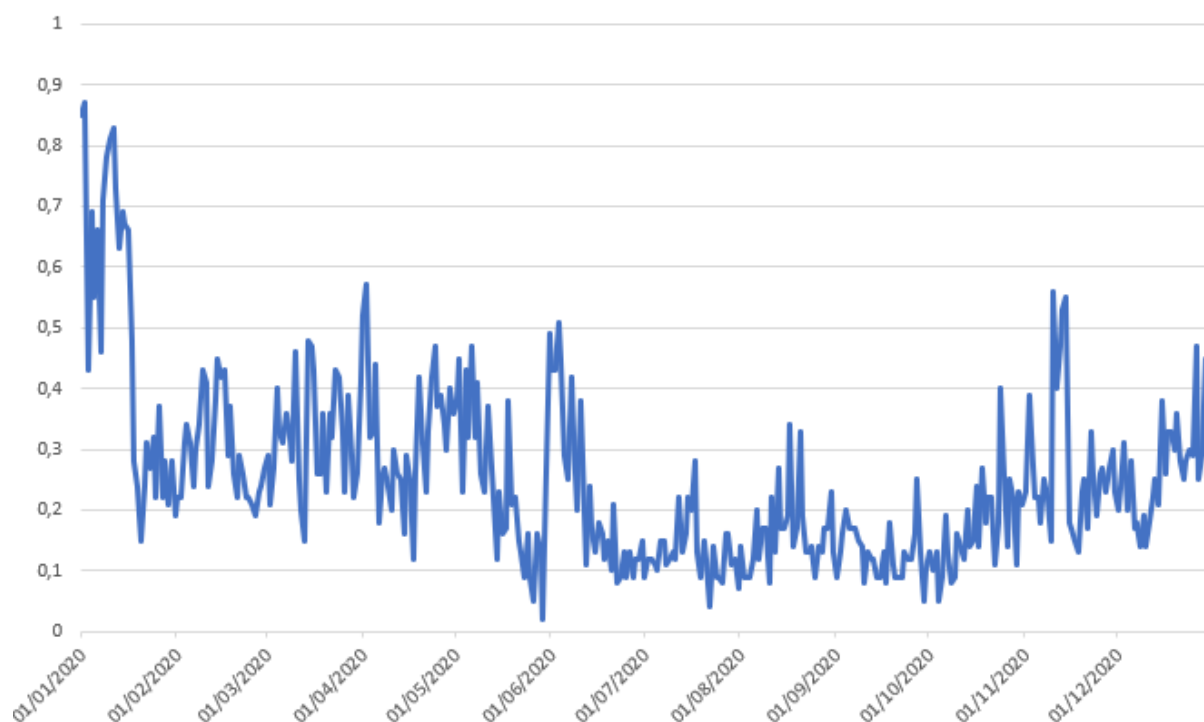


PR OLLEZY HENRY RENON - Temps de fonctionnement (heures/jour)

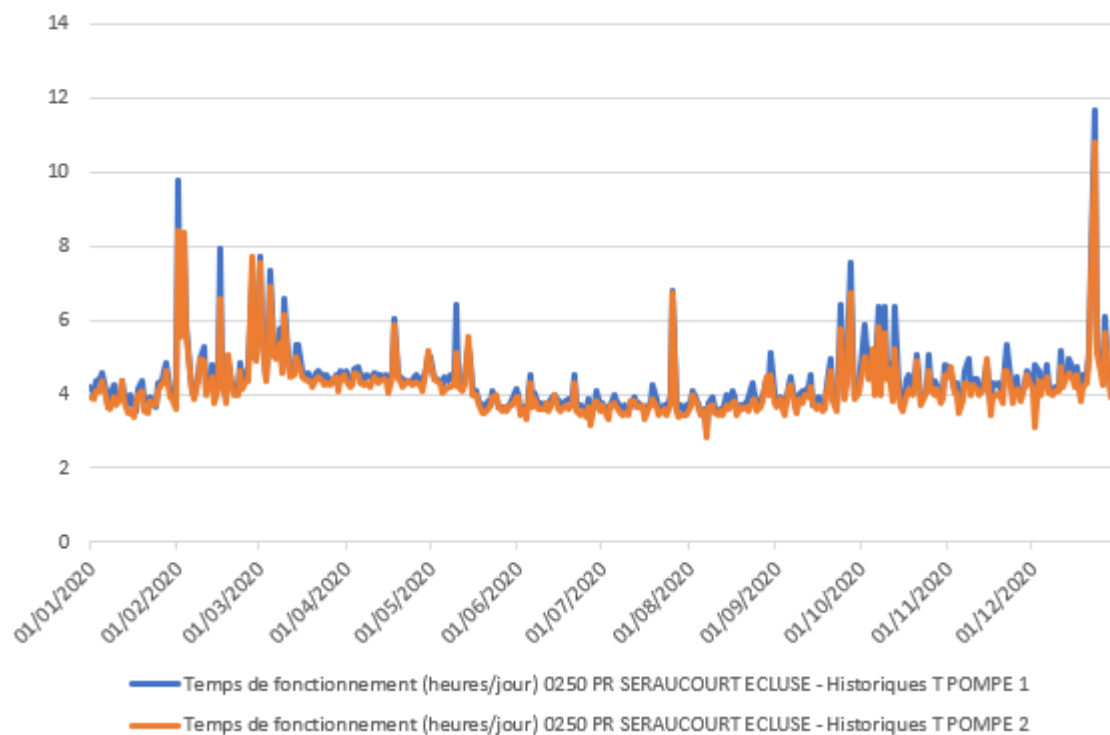




PR SERAUCOURT BERLIQUE - Temps de fonctionnement (heures/jour)

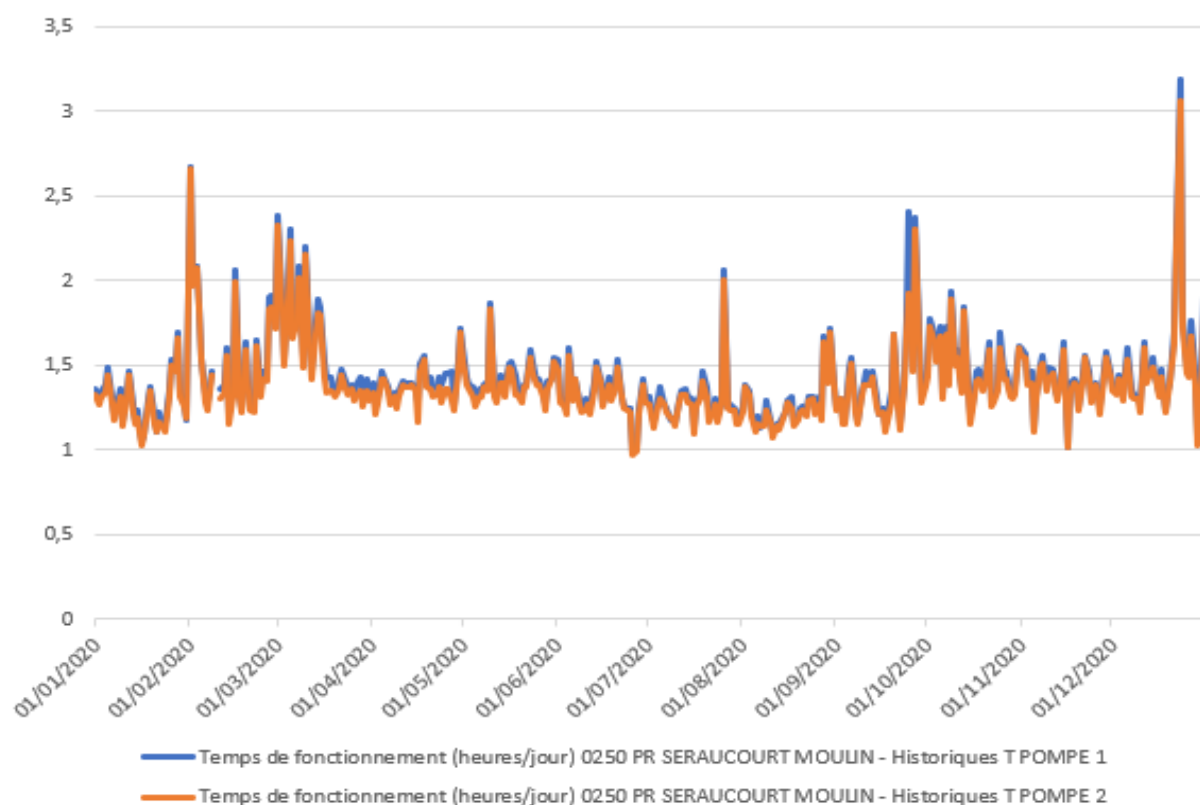


PR SERAUCOURT ECLUSE - Temps de fonctionnement (heures/jour)

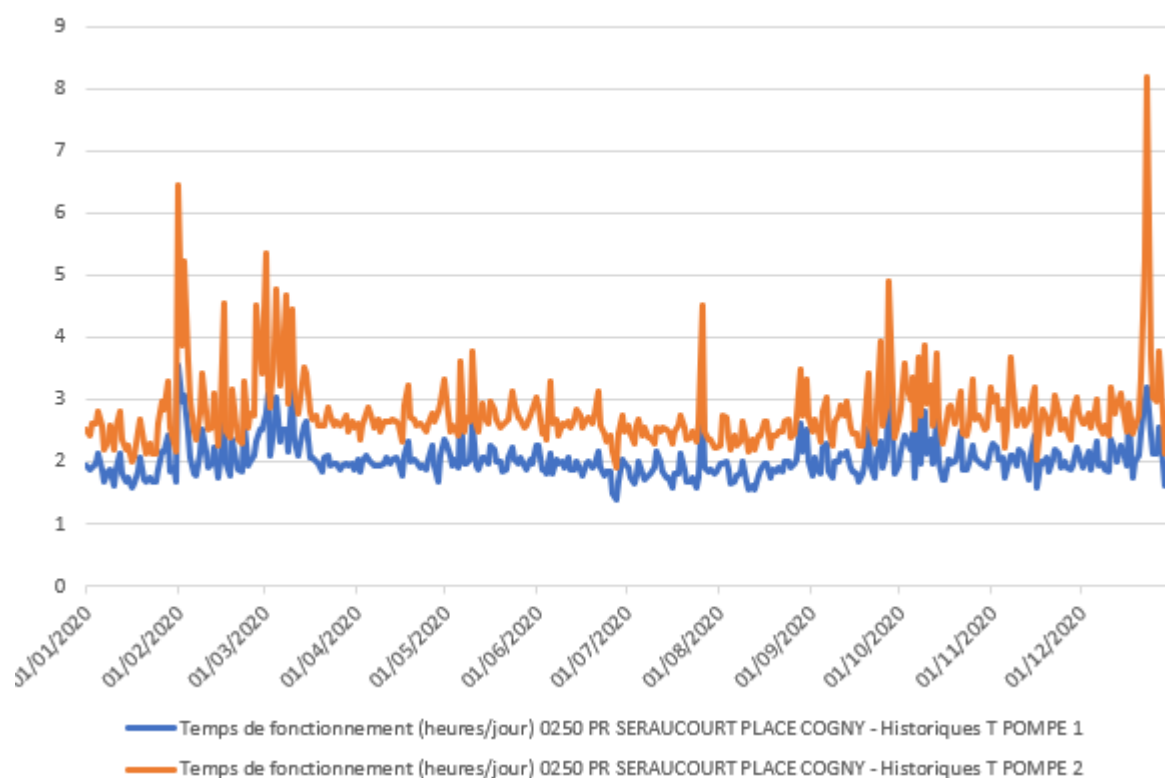




PR SERAUCOURT MOULIN - Temps de fonctionnement (heures/jour)

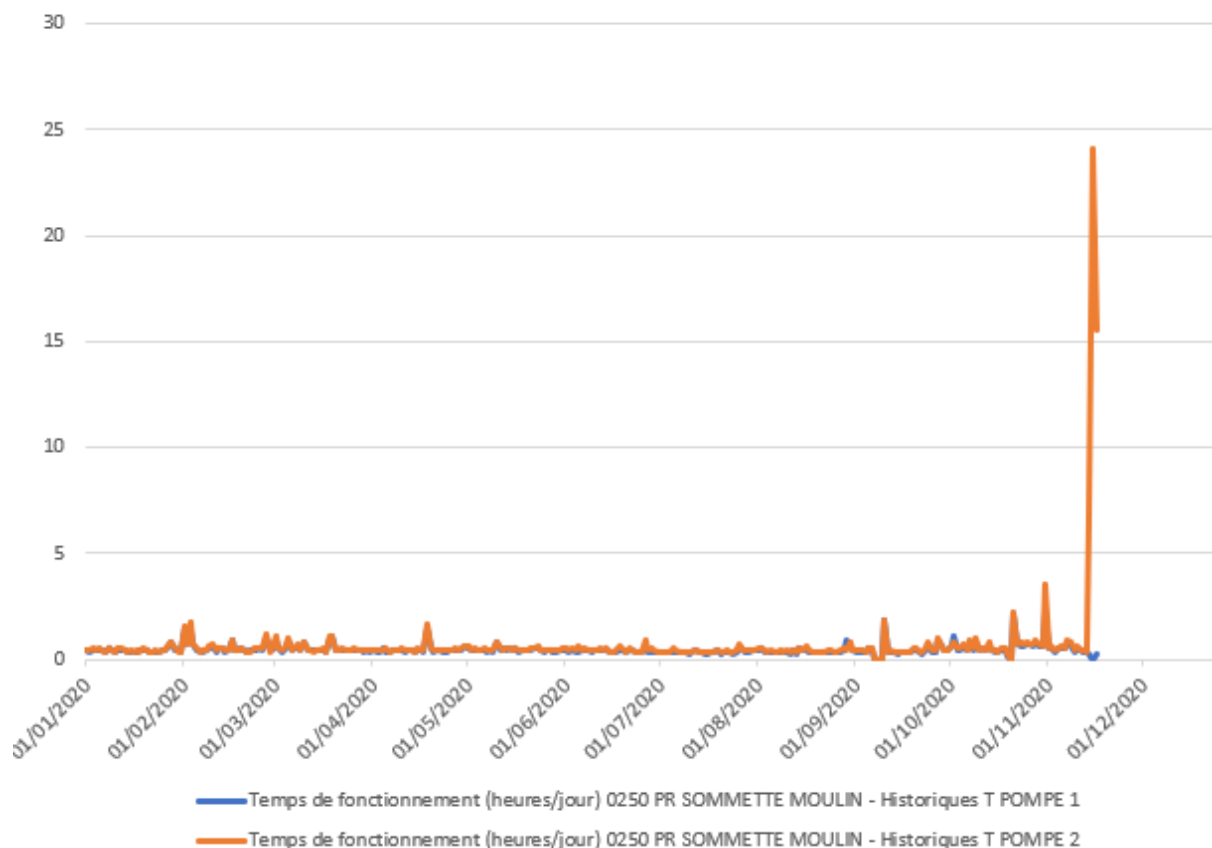


PR SERAUCOURT PLACE COGNÉ - Temps de fonctionnement (heures/jour)

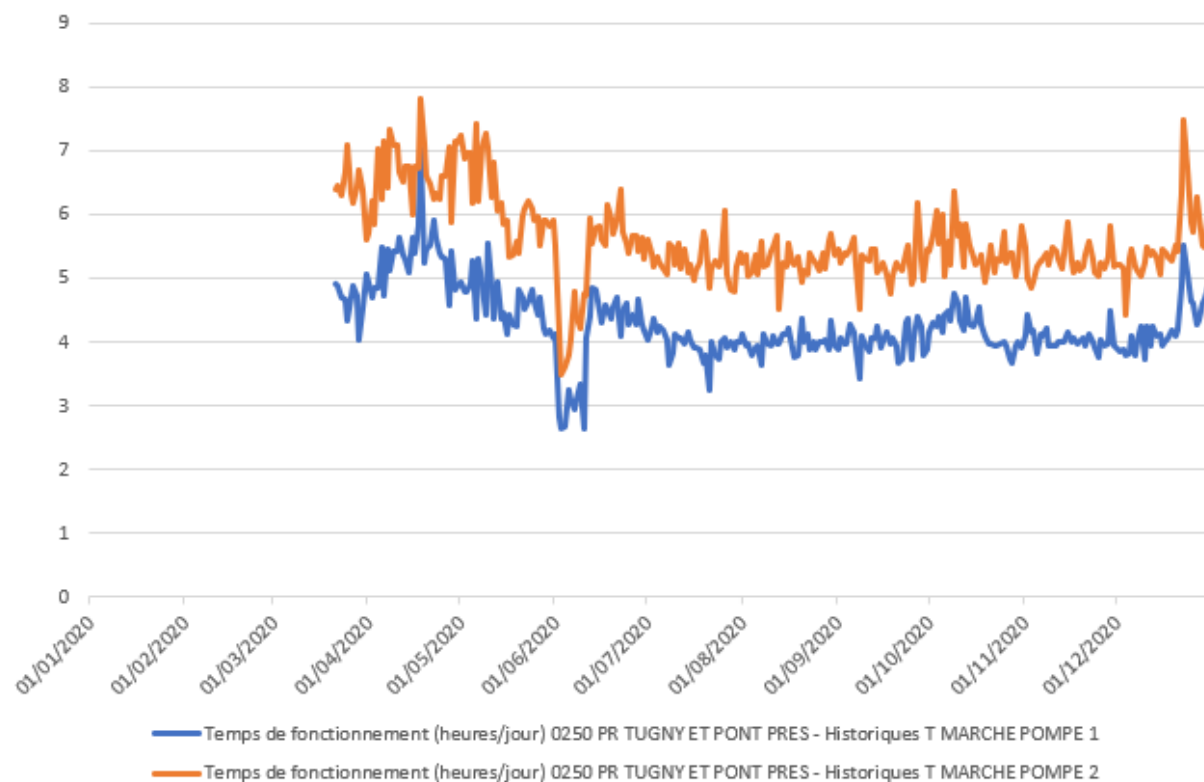




PR SOMMETTE MOULIN - Temps de fonctionnement (heures/jour)

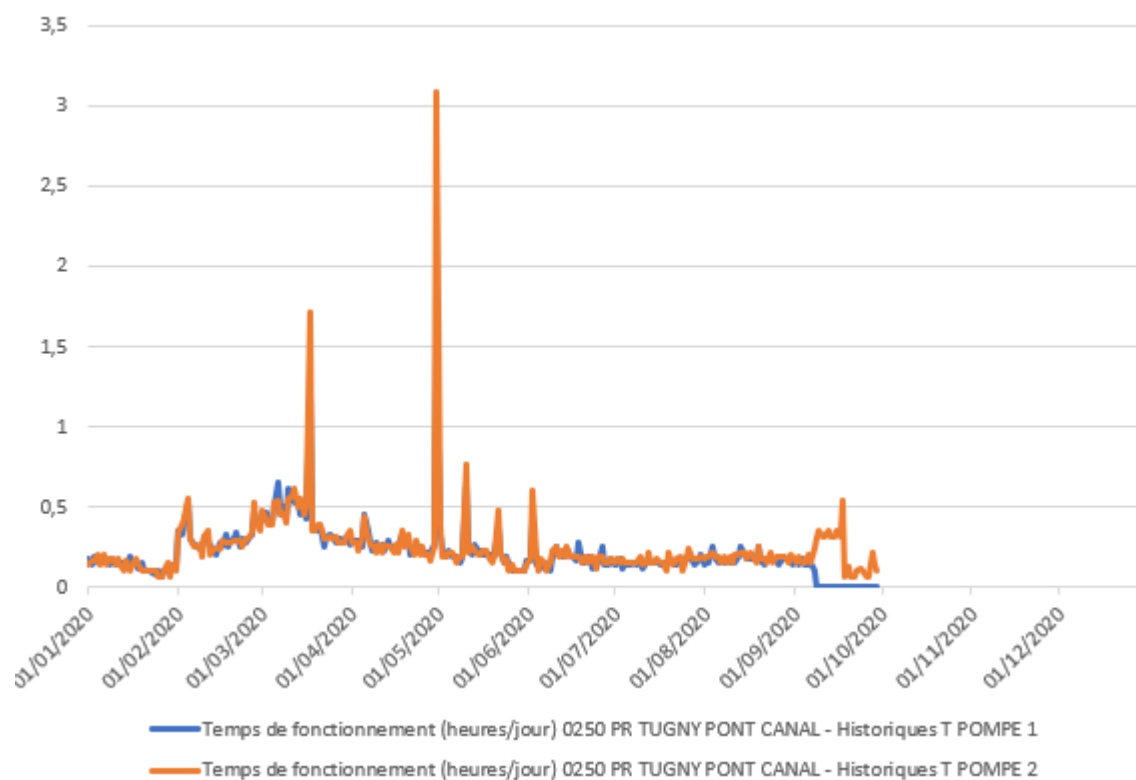


PR TUGNY ET PONT PRES - Temps de fonctionnement (heures/jour)





PR TUGNY PONT CANAL - Temps de fonctionnement (heures/jour)





VOLUME MENSUEL ET ANNUEL POMPÉS

Mois	Volumes pompés (m3/mois)	
	0250 SE ARTEMPS SERAUCOURT - Historiques	
	V INDEX EAU BRUTE	V INDEX EAU TRAITEE
Janvier	5 822	6 399
Février	6 755	7 586
Mars	6 820	7 450
Avril	6 000	6 568
Mai	6 332	6 708
Juin	5 828	5 860
Juillet	5 755	5 924
Août	5 846	6 311
Septembre	6 111	6 610
Octobre	6 757	7 404
Novembre	5 987	6 320
Décembre	6 874	7 683
Année 2020	74 887	80 823

SUIVI DES DICT

Communes	DICT Entrantes	DICT Sortantes
ARTEMPS	13	5
BRAY SAINT CHRISTOPHE	0	2
DALLON	9	1
DURY	0	4
FONTAINE LES CLERCS	4	1
HAPPENCOURT	15	2
OLLEZY	5	0
SERAUCOURT LE GRAND	16	5
SOMMETTE EAU COURT	9	3
TUGNY ET PONT	3	2

INVENTAIRE

Installation	Installation secondaire	Matériel	Marque	Num série	Date Mise en service	DEBIT_NOMI_M3H	TYPE_MARQUE
PR Alva - Dury		Compresseur d'air			01/01/2010		
PR Alva - Dury		Barres de guidage pompe N°1	XYLEM		01/01/1990		
PR Alva - Dury		Barres de guidage pompe N°2	XYLEM		01/01/1990		
PR Alva - Dury		Tampon poste de relevage			01/01/1990		
PR Alva - Dury		Tampon regard Chambre de Vannes			01/01/1990		
PR Alva - Dury		Tampon regard Chambre de Vannes			01/01/1990		
PR Alva - Dury		Pied d'assise Pompe N°1	XYLEM		01/01/1990		
PR Alva - Dury		Pied d'assise Pompe N°2	XYLEM		01/01/1990		
PR Alva - Dury		Sonde de Niveau	PARATRONIC		01/01/2011		
PR Alva - Dury		Poires de Niveau (3)	GRUNDFOS		01/01/2005		
PR Alva - Dury		Compteur énergie PR Alva			01/01/2015		
PR Alva - Dury		Télésurveillance	WIT		01/01/2015		
PR Alva - Dury		Armoire de commande 2 pompes			01/01/1993		
PR Alva - Dury		Disjoncteur Différentiel	SCHEIDT_INDUS		01/01/1993		
PR Alva - Dury		Pompe de relevage N°1	XYLEM		01/01/1990		3085
PR Alva - Dury		Pompe de relevage N°2	XYLEM		01/01/1990		3085
PR Alva - Dury		Pied de potence			01/01/1990		
PR Alva - Dury		Potence de Levage			01/01/1990		
PR Alva - Dury		Vanne Pompe de DN 80 N°1	PONT_A_MOUSSON		01/01/1990		Euro 20 Type 23
PR Alva - Dury		Vanne Pompe de DN 80 N°2	PONT_A_MOUSSON		01/01/1991		Euro 20 Type 23
PR Alva - Dury		Clapet Pompe de DN 80 N°1			01/01/1990		Clapet à boules Type 408



Installation	Installation secondaire	Matériel	Marque	Num série	Date Mise en service	DEBIT_NOMI_M3H	TYPE_MARQUE
PR Alva - Dury		Clapet Pompe de DN 80 N°2			01/01/1991		Clapet à boules Type 408
PR Alva - Dury		Tuyauterie de refoulement pompe N°1 DN 80			01/01/1991		
PR Alva - Dury		Tuyauterie de refoulement pompe N°2 DN 80			01/01/1991		
PR Avesne - Bray-Saint-Christophe		Compresseur d'injection d'air			01/01/2000		
PR Avesne - Bray-Saint-Christophe		Compresseur d'air			01/01/2010		
PR Avesne - Bray-Saint-Christophe		Panier de dégrillage			01/01/1990		
PR Avesne - Bray-Saint-Christophe		Barres de guidage pompe N°1	XYLEM		01/01/1990		
PR Avesne - Bray-Saint-Christophe		Barres de guidage pompe N°2	XYLEM		01/01/1990		
PR Avesne - Bray-Saint-Christophe		Tampon poste de relevage			01/01/1990		
PR Avesne - Bray-Saint-Christophe		Tampon regard Chambre de Vannes			01/01/1990		
PR Avesne - Bray-Saint-Christophe		Pied d'assise Pompe N°1	XYLEM		01/01/1990		
PR Avesne - Bray-Saint-Christophe		Pied d'assise Pompe N°2	XYLEM		01/01/1990		
PR Avesne - Bray-Saint-Christophe		Sonde de Niveau	PARATRONIC		01/01/1991		
PR Avesne - Bray-Saint-Christophe		Poires de Niveau (3)	GRUNDFOS		01/01/1986		
PR Avesne - Bray-Saint-Christophe		Compteur énergie PR de Bray-Saint-Christophe			01/01/2015		
PR Avesne - Bray-Saint-Christophe		Télésurveillance	WIT		01/01/2015		
PR Avesne - Bray-Saint-Christophe		Armoire de commande 2 pompes			01/01/1986		
PR Avesne - Bray-Saint-Christophe		Disjoncteur Différentiel	SCHEIDT_INDUS		01/01/1986		
PR Avesne - Bray-Saint-Christophe		Pompe de relevage n°1			01/02/1983		





Installation	Installation secondaire	Matériel	Marque	Num série	Date Mise en service	DEBIT_NOMI_M3H	TYPE_MARQUE
PR Avesne - Bray-Saint-Christophe		Pompe de relevage n°2			18/04/2016		
PR Avesne - Bray-Saint-Christophe		Pied de potence			01/01/1990		
PR Avesne - Bray-Saint-Christophe		Potence de Levage			01/01/1990		
PR Avesne - Bray-Saint-Christophe		Vanne Pompe de DN 80 N°1	PONT_A_MOUSSON		01/01/1990		Euro 20 Type 23
PR Avesne - Bray-Saint-Christophe		Vanne Pompe de DN 80 N°2	PONT_A_MOUSSON		01/01/1990		Euro 20 Type 23
PR Avesne - Bray-Saint-Christophe		Clapet Pompe de DN 80 N°1			01/01/1990		Clapet à boules Type 408
PR Avesne - Bray-Saint-Christophe		Clapet Pompe de DN 80 N°2			01/01/1990		Clapet à boules Type 408
PR Avesne - Bray-Saint-Christophe		Tuyauterie Collecteur chambre de vannes			01/01/1984		
PR Avesne - Bray-Saint-Christophe		Tuyauterie de refoulement pompe N°1 DN 80			01/01/1996		
PR Avesne - Bray-Saint-Christophe		Tuyauterie de refoulement pompe N°2 DN 80			01/01/1996		
PR Avesne - Bray-Saint-Christophe		Tuyauterie traitement H2S			01/01/2000		
PR Berlique - Seraucourt-le-Grand		Compresseur d'injection d'air			01/01/2008		
PR Berlique - Seraucourt-le-Grand		Panier de dégrillage	XYLEM		01/01/1986		
PR Berlique - Seraucourt-le-Grand		Barres de guidage pompe N°1	XYLEM		01/01/1986		
PR Berlique - Seraucourt-le-Grand		Tampon poste de relevage			01/01/1990		
PR Berlique - Seraucourt-le-Grand		Tampon regard Chambre de Vannes			01/01/1990		
PR Berlique - Seraucourt-le-Grand		Pied d'assise Pompe N°1	XYLEM		01/01/1982		
PR Berlique - Seraucourt-le-Grand		Sonde de niveau			01/01/1986		
PR Berlique - Seraucourt-le-Grand		Poires de Niveau (3)	GRUNDFOS		01/01/1986		





Installation	Installation secondaire	Matériel	Marque	Num série	Date Mise en service	DEBIT_NOMI_M3H	TYPE_MARQUE
PR Berlique - Seraucourt-le-Grand		Compteur énergie PR Berlique			01/01/2015		
PR Berlique - Seraucourt-le-Grand		Télésurveillance	SOFREL		01/01/2003		S550
PR Berlique - Seraucourt-le-Grand		Armoire de commande 2 pompes			01/01/1986		
PR Berlique - Seraucourt-le-Grand		Disjoncteur Différentiel	SCHEIDT_INDUS		01/01/1986		
PR Berlique - Seraucourt-le-Grand		Pompe de relevage N°1	XYLEM		01/01/1986		3085
PR Berlique - Seraucourt-le-Grand		Pied de potence			01/01/1990		
PR Berlique - Seraucourt-le-Grand		Potence de Levage			01/01/1990		
PR Berlique - Seraucourt-le-Grand		Vanne pompe n°1			05/01/1982		
PR Berlique - Seraucourt-le-Grand		Clapet Pompe de DN 100 N°1			01/01/1982		Clapet à boules Type 408
PR Berlique - Seraucourt-le-Grand		Tuyauterie de refoulement pompe N°1 DN 100			01/01/1982		
PR Berlique - Seraucourt-le-Grand		Tuyauterie traitement H2S			01/01/2008		
PR Brouchy - Sommette-Eaucourt		Pompe doseuse FeSO4			01/01/1990		
PR Brouchy - Sommette-Eaucourt		Panier de dégrillage	XYLEM		01/01/1990		
PR Brouchy - Sommette-Eaucourt		Barres de guidage pompe N°1	XYLEM		01/01/1990		
PR Brouchy - Sommette-Eaucourt		Barres de guidage pompe N°2	XYLEM		01/01/1990		
PR Brouchy - Sommette-Eaucourt		Tampon poste de relevage			01/01/1990		
PR Brouchy - Sommette-Eaucourt		Tampon regard Chambre de Vannes			01/01/1990		
PR Brouchy - Sommette-Eaucourt		Pied d'assise Pompe N°1	XYLEM		01/01/1990		
PR Brouchy - Sommette-Eaucourt		Pied d'assise Pompe N°2	XYLEM		01/01/1990		
PR Brouchy - Sommette-Eaucourt		Sonde de Niveau	PARATRONIC		01/01/1991		
PR Brouchy - Sommette-Eaucourt		Poires de Niveau (3)	GRUNDFOS		01/01/1991		
PR Brouchy - Sommette-Eaucourt		Compteur énergie PR Brouchy			01/01/2015		



Installation	Installation secondaire	Matériel	Marque	Num série	Date Mise en service	DEBIT_NOMI_M3H	TYPE_MARQUE
PR Brouchy - Sommette-Eaucourt		Télésurveillance	WIT		01/01/2015		
PR Brouchy - Sommette-Eaucourt		Armoire de commande 2 pompes	XYLEM		01/01/1991		
PR Brouchy - Sommette-Eaucourt		Armoire traitement H2S			01/01/1990		
PR Brouchy - Sommette-Eaucourt		Disjoncteur Différentiel	SCHEIDT_INDUS		01/01/1991		
PR Brouchy - Sommette-Eaucourt		Pompe de relevage n°1			18/04/2016		
PR Brouchy - Sommette-Eaucourt		Pompe de relevage n°2			08/01/2021		
PR Brouchy - Sommette-Eaucourt		Cuve FeSO4			01/01/1991		
PR Brouchy - Sommette-Eaucourt		Pied de potence			01/01/1990		
PR Brouchy - Sommette-Eaucourt		Potence de Levage			01/01/1990		
PR Brouchy - Sommette-Eaucourt		Vanne Pompe de DN 80 N°1	PONT_A_MOUSSON		01/01/1991		Euro 20 Type 23
PR Brouchy - Sommette-Eaucourt		Vanne Pompe de DN 80 N°2	PONT_A_MOUSSON		01/01/1991		Euro 20 Type 23
PR Brouchy - Sommette-Eaucourt		Clapet Pompe de DN 80 N°1			01/01/1990		Clapet à boules Type 408
PR Brouchy - Sommette-Eaucourt		Clapet Pompe de DN 80 N°2			01/01/1991		Clapet à boules Type 408
PR Brouchy - Sommette-Eaucourt		Tuyauterie Collecteur chambre de vannes			01/01/1990		
PR Brouchy - Sommette-Eaucourt		Tuyauterie de refoulement pompe N°1 DN 80			01/01/1991		
PR Brouchy - Sommette-Eaucourt		Tuyauterie de refoulement pompe N°2 DN 80			01/01/1991		
PR Brouchy - Sommette-Eaucourt		Tuyauterie traitement H2S			01/01/1990		
PR Brusles - Tugny-et-Pont		Panier de dégrillage			01/01/1990		
PR Brusles - Tugny-et-Pont		Panier de dégrillage	XYLEM		01/01/1990		
PR Brusles - Tugny-et-Pont		Barres de guidage pompe N°1	XYLEM		01/01/1990		





Installation	Installation secondaire	Matériel	Marque	Num série	Date Mise en service	DEBIT_NOMI_M3H	TYPE_MARQUE
PR Brusles - Tugny-et-Pont		Barres de guidage pompe N°2	XYLEM		01/01/1990		
PR Brusles - Tugny-et-Pont		Tampon poste de relevage			01/01/1990		
PR Brusles - Tugny-et-Pont		Tampon regard Chambre de Vannes			01/01/1990		
PR Brusles - Tugny-et-Pont		Pied d'assise Pompe N°1	XYLEM		01/01/1990		
PR Brusles - Tugny-et-Pont		Pied d'assise Pompe N°2	XYLEM		01/01/1990		
PR Brusles - Tugny-et-Pont		Sonde de niveau			01/01/2005		
PR Brusles - Tugny-et-Pont		Poires de Niveau (3)	GRUNDFOS		01/01/2005		
PR Brusles - Tugny-et-Pont		Compteur énergie PR Brusles			01/01/2015		
PR Brusles - Tugny-et-Pont		Armoire de commande 2 pompes			01/01/1996		
PR Brusles - Tugny-et-Pont		Pompe de relevage n°1	XYLEM		01/02/1991		3085
PR Brusles - Tugny-et-Pont		Pompe de relevage n°2	XYLEM		01/02/1991		3085
PR Brusles - Tugny-et-Pont		Pied de potence			01/01/1990		
PR Brusles - Tugny-et-Pont		Potence de Levage			01/01/1990		
PR Brusles - Tugny-et-Pont		Vanne Pompe de DN 100 N°1	PONT_A_MOUSSON		01/01/1990		Euro 20 Type 23
PR Brusles - Tugny-et-Pont		Vanne Pompe de DN 100 N°2	PONT_A_MOUSSON		01/01/1990		Euro 20 Type 23
PR Brusles - Tugny-et-Pont		Clapet Pompe de DN 100 N°1			01/01/1990		Clapet à boules Type 408
PR Brusles - Tugny-et-Pont		Clapet Pompe de DN 100 N°2			01/01/1990		Clapet à boules Type 408
PR Brusles - Tugny-et-Pont		Tuyauterie Collecteur chambre de vannes			01/01/1990		
PR Brusles - Tugny-et-Pont		Tuyauterie de refoulement pompe N°1 DN 100			01/01/1990		
PR Brusles - Tugny-et-Pont		Tuyauterie de refoulement pompe N°2 DN 100			01/01/1990		





Installation	Installation secondaire	Matériel	Marque	Num série	Date Mise en service	DEBIT_NOMI_M3H	TYPE_MARQUE
PR Cailloux - Ollezy		Compresseur			01/01/2008		
PR Cailloux - Ollezy		Tampon poste de relevage			01/01/1990		
PR Cailloux - Ollezy		Compteur énergie PR Cailloux			01/01/2015		
PR Cailloux - Ollezy		Armoire de commande Compresseur			01/01/1991		
PR Cailloux - Ollezy		Disjoncteur Différentiel	SCHEIDT_INDUS		01/01/1993		
PR Cailloux - Ollezy		Vanne Pneumatique N°1	PONT_A_MOUSSON		01/01/1991		Euro 20 Type 23
PR Cailloux - Ollezy		Vanne Pneumatique N°2	PONT_A_MOUSSON		01/01/1991		Euro 20 Type 23
PR Cailloux - Ollezy		Tuyauterie Compresseur			01/01/1991		
PR Canal - Artemps		Echelle			01/01/1990		
PR Canal - Artemps		Barres de guidage pompe N°1	XYLEM		01/01/1990		
PR Canal - Artemps		Barres de guidage pompe N°2	XYLEM		01/01/1990		
PR Canal - Artemps		Tampon poste de relevage			01/01/1990		
PR Canal - Artemps		Tampon regard Chambre de Vannes			01/01/1990		
PR Canal - Artemps		Pied d'assise Pompe N°1	XYLEM		01/01/1990		
PR Canal - Artemps		Pied d'assise Pompe N°2	XYLEM		01/01/1990		
PR Canal - Artemps		Sonde de niveau			01/01/2000		
PR Canal - Artemps		Poires de Niveau (3)	GRUNDFOS		08/04/2019		
PR Canal - Artemps		Compteur énergie PR Canal			01/01/2015		
PR Canal - Artemps		Automate	SCHEIDT_INDUS		01/01/1997		
PR Canal - Artemps		Télésurveillance			01/01/2015		
PR Canal - Artemps		Armoire de commande 2 pompes			01/01/1993		
PR Canal - Artemps		Disjoncteur Différentiel	SCHEIDT_INDUS		01/01/1993		





Installation	Installation secondaire	Matériel	Marque	Num série	Date Mise en service	DEBIT_NOMI_M3H	TYPE_MARQUE
PR Canal - Artemps		Pompe de relevage n°1			09/04/2020		
PR Canal - Artemps		Pompe de relevage N°2	XYLEM		01/01/1990		3085
PR Canal - Artemps		Pied de potence			01/01/1990		
PR Canal - Artemps		Potence de Levage			01/01/1990		
PR Canal - Artemps		Vanne Pompe de DN 100 N°1	PONT_A_MOUSSON		01/01/1990		Euro 20 Type 23
PR Canal - Artemps		Vanne Pompe de DN 100 N°2	PONT_A_MOUSSON		01/01/1990		Euro 20 Type 23
PR Canal - Artemps		Clapet Pompe de DN 100 N°1			01/01/1990		Clapet à boules Type 408
PR Canal - Artemps		Clapet Pompe de DN 100 N°2			01/01/1990		Clapet à boules Type 408
PR Canal - Artemps		Tuyauterie Collecteur chambre de vannes			01/01/1990		
PR Canal - Artemps		Tuyauterie de refoulement pompe N°1 DN 100			01/01/1990		
PR Canal - Artemps		Tuyauterie de refoulement pompe N°2 DN 100			01/01/1990		
PR Canal - Tugny-et-Pont		Pompe doseuse N°1			01/01/1990		
PR Canal - Tugny-et-Pont		Panier de dégrillage			01/01/1990		
PR Canal - Tugny-et-Pont		Barreaudage anti-chute poste de relevage			01/01/1990		
PR Canal - Tugny-et-Pont		Barres de guidage pompe N°1	XYLEM		01/01/1990		
PR Canal - Tugny-et-Pont		Barres de guidage pompe N°2	XYLEM		01/01/1990		
PR Canal - Tugny-et-Pont		Tampon poste de relevage			01/01/1990		
PR Canal - Tugny-et-Pont		Tampon regard Chambre de Vannes			01/01/1990		
PR Canal - Tugny-et-Pont		Pied d'assise Pompe N°1	XYLEM		01/01/1990		
PR Canal - Tugny-et-Pont		Pied d'assise Pompe N°2	XYLEM		01/01/1990		





Installation	Installation secondaire	Matériel	Marque	Num série	Date Mise en service	DEBIT_NOMI_M3H	TYPE_MARQUE
PR Canal - Tugny-et-Pont		Sonde de Niveau	PARATRONIC		01/01/2011		
PR Canal - Tugny-et-Pont		Poires de Niveau (3)	GRUNDFOS		01/01/2005		
PR Canal - Tugny-et-Pont		Compteur énergie PR Canal			01/01/2015		
PR Canal - Tugny-et-Pont		Télésurveillance	WIT		01/01/2015		
PR Canal - Tugny-et-Pont		Armoire traitement H2S			01/01/1990		
PR Canal - Tugny-et-Pont		Armoire de commande 2 pompes			01/01/1993		
PR Canal - Tugny-et-Pont		Disjoncteur Différentiel	SCHEIDT_INDUS		01/01/1993		
PR Canal - Tugny-et-Pont		Pompe de relevage N°1	XYLEM		09/10/2020		3102
PR Canal - Tugny-et-Pont		Pompe de relevage N°2	XYLEM		01/01/1991		3102
PR Canal - Tugny-et-Pont		Cuve FeSO4	XYLEM		01/01/1990		
PR Canal - Tugny-et-Pont		Pied de potence			01/01/1990		
PR Canal - Tugny-et-Pont		Potence de Levage			01/01/1990		
PR Canal - Tugny-et-Pont		Vanne Pompe de DN 125 N°1	PONT_A_MOUSSON		01/01/1990		Euro 20 Type 23
PR Canal - Tugny-et-Pont		Vanne Pompe de DN 125 N°2	PONT_A_MOUSSON		01/01/1990		Euro 20 Type 23
PR Canal - Tugny-et-Pont		Clapet Pompe de DN 125 N°1			01/01/1990		Clapet à boules Type 408
PR Canal - Tugny-et-Pont		Clapet Pompe de DN 125 N°2			01/01/1990		Clapet à boules Type 408
PR Canal - Tugny-et-Pont		Tuyauterie Collecteur chambre de vannes			01/01/1990		
PR Canal - Tugny-et-Pont		Tuyauterie de refoulement pompe N°1 DN 125			01/01/1990		
PR Canal - Tugny-et-Pont		Tuyauterie de refoulement pompe N°2 DN 125			01/01/1990		
PR Canal - Tugny-et-Pont		Tuyauterie traitement H2S			01/01/1990		
PR Cogny - Seraucourt-le-Grand		Compresseur d'injection d'air			01/01/1990		





Installation	Installation secondaire	Matériel	Marque	Num série	Date Mise en service	DEBIT_NOMI_M3H	TYPE_MARQUE
PR Cogny - Seraucourt-le-Grand		Panier de dégrillage	XYLEM		01/01/1986		
PR Cogny - Seraucourt-le-Grand		Barres de guidage pompe N°1	XYLEM		01/01/1986		
PR Cogny - Seraucourt-le-Grand		Barres de guidage pompe N°2	XYLEM		01/01/1986		
PR Cogny - Seraucourt-le-Grand		Tampon poste de relevage			01/01/1990		
PR Cogny - Seraucourt-le-Grand		Echelle			01/01/1990		
PR Cogny - Seraucourt-le-Grand		Tampon regard Chambre de Vannes			01/01/1990		
PR Cogny - Seraucourt-le-Grand		Pied d'assise Pompe N°1	XYLEM		01/01/1986		
PR Cogny - Seraucourt-le-Grand		Pied d'assise Pompe N°2	XYLEM		01/01/1986		
PR Cogny - Seraucourt-le-Grand		Sonde de niveau			01/01/2005		
PR Cogny - Seraucourt-le-Grand		Sonde de Niveau US	ENDRESS_HAUSER		01/01/2008		
PR Cogny - Seraucourt-le-Grand		Electronique Sonde de Niveau US	ENDRESS_HAUSER		01/01/2008		
PR Cogny - Seraucourt-le-Grand		Poires de Niveau (3)	GRUNDFOS		01/01/2008		
PR Cogny - Seraucourt-le-Grand		Compteur énergie PR Cogny			01/01/2015		
PR Cogny - Seraucourt-le-Grand		Télesurveillance	SOFREL		01/01/2016		S550
PR Cogny - Seraucourt-le-Grand		Armoire de commande 2 pompes			01/01/2008		
PR Cogny - Seraucourt-le-Grand		Disjoncteur Différentiel	SCHEIDT_INDUS		01/01/2008		
PR Cogny - Seraucourt-le-Grand		Pompe de relevage n°1	XYLEM		16/11/2017		DP3068
PR Cogny - Seraucourt-le-Grand		Pompe de relevage n°2			14/10/2015		
PR Cogny - Seraucourt-le-Grand		Pied de potence			01/01/1990		
PR Cogny - Seraucourt-le-Grand		Potence de Levage			01/01/1990		
PR Cogny - Seraucourt-le-Grand		Vanne pompe n°2			05/01/2016		
PR Cogny - Seraucourt-le-Grand		Vanne pompe n°1			05/01/2016		
PR Cogny - Seraucourt-le-Grand		Clapet pompe n°1			05/01/2016		





Installation	Installation secondaire	Matériel	Marque	Num série	Date Mise en service	DEBIT_NOMI_M3H	TYPE_MARQUE
PR Cogny - Seraucourt-le-Grand		Clapet pompe n°2			05/01/2016		
PR Cogny - Seraucourt-le-Grand		Tuyauterie Collecteur chambre de vannes			01/01/1996		
PR Cogny - Seraucourt-le-Grand		Tuyauterie de refoulement pompe N°1 DN 100	PONT_A_MOUSSON		01/01/1997		
PR Cogny - Seraucourt-le-Grand		Tuyauterie de refoulement pompe N°2 DN 100			01/01/1996		
PR Cogny - Seraucourt-le-Grand		Tuyauterie traitement H2S			01/01/1991		
PR Ecluse - Seraucourt-le-Grand		Panier de dégrillage	XYLEM		01/01/1986		
PR Ecluse - Seraucourt-le-Grand		Barres de guidage pompe N°1	XYLEM		01/01/1986		
PR Ecluse - Seraucourt-le-Grand		Barres de guidage pompe N°2	XYLEM		01/01/1986		
PR Ecluse - Seraucourt-le-Grand		Tampon poste de relevage			01/01/1990		
PR Ecluse - Seraucourt-le-Grand		Barreaudage anti-chute poste de relevage			01/01/1990		
PR Ecluse - Seraucourt-le-Grand		Tampon regard Chambre de Vannes			01/01/1986		
PR Ecluse - Seraucourt-le-Grand		Pied d'assise Pompe N°1	XYLEM		01/01/1986		
PR Ecluse - Seraucourt-le-Grand		Pied d'assise Pompe N°2	XYLEM		01/01/1986		
PR Ecluse - Seraucourt-le-Grand		Poires de Niveau (3)	GRUNDFOS		01/01/2005		
PR Ecluse - Seraucourt-le-Grand		Sonde de Niveau	PARATRONIC		01/01/2008		
PR Ecluse - Seraucourt-le-Grand		Compteur énergie PR Ecluse			01/01/2015		
PR Ecluse - Seraucourt-le-Grand		Télésurveillance	SOFREL		01/01/2015		S550
PR Ecluse - Seraucourt-le-Grand		Armoire de commande 2 pompes			01/01/2008		
PR Ecluse - Seraucourt-le-Grand		Disjoncteur Différentiel	SCHEIDT_INDUS		01/01/2005		
PR Ecluse - Seraucourt-le-Grand		Pompe de relevage n°2			13/04/2016		
PR Ecluse - Seraucourt-le-Grand		Pompe de relevage n°1			01/02/2007		





Installation	Installation secondaire	Matériel	Marque	Num série	Date Mise en service	DEBIT_NOMI_M3H	TYPE_MARQUE
PR Ecluse - Seraucourt-le-Grand		Pompe de relevage N°1	XYLEM		01/01/1986		3085
PR Ecluse - Seraucourt-le-Grand		Pompe de relevage N°2	XYLEM		01/01/1986		3085
PR Ecluse - Seraucourt-le-Grand		Pied de potence			01/01/1986		
PR Ecluse - Seraucourt-le-Grand		Potence de Levage			01/01/1986		
PR Ecluse - Seraucourt-le-Grand		Vanne Pompe de DN 100 N°1	PONT_A_MOUSSON		01/01/1986		Euro 20 Type 23
PR Ecluse - Seraucourt-le-Grand		Vanne Pompe de DN 100 N°2	PONT_A_MOUSSON		01/01/1986		Euro 20 Type 23
PR Ecluse - Seraucourt-le-Grand		Clapet Pompe de DN 100 N°1			01/01/1986		Clapet à boules Type 408
PR Ecluse - Seraucourt-le-Grand		Clapet Pompe de DN 100 N°2			01/01/1996		Clapet à boules Type 408
PR Ecluse - Seraucourt-le-Grand		Tuyauterie Collecteur chambre de vannes			01/01/1996		
PR Ecluse - Seraucourt-le-Grand		Tuyauterie de refoulement pompe N°1 DN 100			01/01/1996		
PR Ecluse - Seraucourt-le-Grand		Tuyauterie de refoulement pompe N°2 DN 100			01/01/1996		
PR Fontaine -Dallon		Panier de dégrillage	XYLEM		01/01/1990		
PR Fontaine -Dallon		Barres de guidage pompe N°1	XYLEM		01/01/1990		
PR Fontaine -Dallon		Barres de guidage pompe N°2	XYLEM		01/01/1990		
PR Fontaine -Dallon		Tampon regard Chambre de Vannes			01/01/1990		
PR Fontaine -Dallon		Barreaudage anti-chute poste de relevage			01/01/1986		
PR Fontaine -Dallon		Tampon regard Chambre de Vannes			01/01/1990		
PR Fontaine -Dallon		Pied d'assise Pompe N°1	XYLEM		01/01/1990		
PR Fontaine -Dallon		Pied d'assise Pompe N°2	XYLEM		01/01/1990		
PR Fontaine -Dallon		Sonde de Niveau	PARATRONIC		01/01/1986		





Installation	Installation secondaire	Matériel	Marque	Num série	Date Mise en service	DEBIT_NOMI_M3H	TYPE_MARQUE
PR Fontaine -Dallon		Poires de Niveau (3)	GRUNDFOS		01/01/1986		
PR Fontaine -Dallon		Compteur énergie PR Fontaine -Dallon			01/01/2015		
PR Fontaine -Dallon		Télesurveillance	WIT		01/01/2015		
PR Fontaine -Dallon		Armoire de commande 2 pompes	XYLEM		01/01/1986		
PR Fontaine -Dallon		Disjoncteur Différentiel	SCHEIDT_INDUS		01/02/1986		
PR Fontaine -Dallon		Pompe de relevage n°1			14/10/2015		
PR Fontaine -Dallon		Pompe de relevage n°2			02/01/1990		
PR Fontaine -Dallon		Cuve époxy du poste	XYLEM		01/01/1990		
PR Fontaine -Dallon		Pied de potence			01/01/1990		
PR Fontaine -Dallon		Potence de Levage			01/01/1990		
PR Fontaine -Dallon		Vanne Pompe de DN 80 N°1	PONT_A_MOUSSON		01/01/1990		Euro 20 Type 23
PR Fontaine -Dallon		Vanne Pompe de DN 80 N°2	PONT_A_MOUSSON		01/01/1990		Euro 20 Type 23
PR Fontaine -Dallon		Clapet Pompe de DN 80 N°1			01/01/1990		Clapet à boules Type 408
PR Fontaine -Dallon		Clapet Pompe de DN 80 N°2			01/01/1990		Clapet à boules Type 408
PR Fontaine -Dallon		Tuyauterie Collecteur chambre de vannes			01/01/1990		
PR Fontaine -Dallon		Tuyauterie de refoulement pompe N°1 DN 80			01/01/1996		
PR Fontaine -Dallon		Tuyauterie de refoulement pompe N°2 DN 80			01/01/1996		
PR Grande Rue - Happencourt		Pompe doseuse N°1			02/01/2020		
PR Grande Rue - Happencourt		Panier de dégrillage	XYLEM		01/01/1990		
PR Grande Rue - Happencourt		Barres de guidage pompe N°1	XYLEM		01/01/1990		





Installation	Installation secondaire	Matériel	Marque	Num série	Date Mise en service	DEBIT_NOMI_M3H	TYPE_MARQUE
PR Grande Rue - Happencourt		Barres de guidage pompe N°2	XYLEM		01/01/1990		
PR Grande Rue - Happencourt		Tampon poste de relevage			01/01/1990		
PR Grande Rue - Happencourt		Tampon regard Chambre de Vannes			01/01/1990		
PR Grande Rue - Happencourt		Pied d'assise Pompe N°1	XYLEM		01/01/1990		
PR Grande Rue - Happencourt		Pied d'assise Pompe N°2	XYLEM		01/01/1990		
PR Grande Rue - Happencourt		Sonde de Niveau	PARATRONIC		01/01/1986		
PR Grande Rue - Happencourt		Poires de Niveau (3)	GRUNDFOS		01/01/1986		
PR Grande Rue - Happencourt		Compteur énergie PR Grande Rue			01/01/2015		
PR Grande Rue - Happencourt		Télésurveillance	WIT		01/01/2015		
PR Grande Rue - Happencourt		Armoire traitement H2S			01/01/1986		
PR Grande Rue - Happencourt		Armoire de commande 2 pompes			01/01/1990		
PR Grande Rue - Happencourt		Disjoncteur Différentiel	SCHEIDT_INDUS		01/01/1990		
PR Grande Rue - Happencourt		Pompe de relevage N°1	XYLEM		01/01/1986		3085
PR Grande Rue - Happencourt		Pompe de relevage N°2	XYLEM		01/01/1986		3085
PR Grande Rue - Happencourt		Cuve époxy du poste	XYLEM		01/01/1990		
PR Grande Rue - Happencourt		Cuve FeSO4			01/01/1986		
PR Grande Rue - Happencourt		Pied de potence			01/01/1990		
PR Grande Rue - Happencourt		Potence de Levage			01/01/1990		
PR Grande Rue - Happencourt		Vanne Pompe de DN 100 N°1	PONT_A_MOUSSON		01/01/1986		Euro 20 Type 23
PR Grande Rue - Happencourt		Vanne Pompe de DN 100 N°2	PONT_A_MOUSSON		01/01/1986		Euro 20 Type 23
PR Grande Rue - Happencourt		Clapet Pompe de DN 100 N°1			01/01/1986		Clapet à boules Type 408
PR Grande Rue - Happencourt		Clapet Pompe de DN 100 N°2			01/01/1996		Clapet à boules Type 408



Installation	Installation secondaire	Matériel	Marque	Num série	Date Mise en service	DEBIT_NOMI_M3H	TYPE_MARQUE
PR Grande Rue - Happencourt		Tuyauterie Collecteur chambre de vannes			01/01/1990		
PR Grande Rue - Happencourt		Tuyauterie de refoulement pompe N°1 DN 100			01/01/1996		
PR Grande Rue - Happencourt		Tuyauterie de refoulement pompe N°2 DN 100			01/01/1996		
PR Grande Rue - Happencourt		Tuyauterie traitement H2S			01/01/1986		
PR Grenouillère - Seraucourt-le-Grand		Barres de guidage pompe N°1	XYLEM		01/01/1990		
PR Grenouillère - Seraucourt-le-Grand		Tampon poste de relevage			01/01/1990		
PR Grenouillère - Seraucourt-le-Grand		Pied d'assise Pompe N°1	XYLEM		01/01/1990		
PR Grenouillère - Seraucourt-le-Grand		Sonde de niveau			01/01/2005		
PR Grenouillère - Seraucourt-le-Grand		Poires de Niveau (3)	GRUNDFOS		01/01/2005		
PR Grenouillère - Seraucourt-le-Grand		Compteur énergie PR Grenouillère			01/01/2015		
PR Grenouillère - Seraucourt-le-Grand		Télésurveillance	SOFREL		04/09/2019		S550
PR Grenouillère - Seraucourt-le-Grand		Armoire de commande 1 pompe			28/11/2019		
PR Grenouillère - Seraucourt-le-Grand		Disjoncteur Différentiel	SCHEIDT_INDUS		04/09/2019		
PR Grenouillère - Seraucourt-le-Grand		Pompe de relevage n°1	XYLEM		01/02/1983		3068
PR Grenouillère - Seraucourt-le-Grand		Pied de potence			01/01/1990		
PR Grenouillère - Seraucourt-le-Grand		Potence de Levage			01/01/1990		
PR Grenouillère - Seraucourt-le-Grand		Vanne Pompe de DN 65 N°1	PONT_A_MOUSSON		01/01/1990		Euro 20 Type 23
PR Grenouillère - Seraucourt-le-Grand		Clapet Pompe de DN 65 N°1			01/01/1990		Clapet à boules Type 408
PR Grenouillère - Seraucourt-le-Grand		Tuyauterie de refoulement pompe N°1 DN 65			01/01/1996		





Installation	Installation secondaire	Matériel	Marque	Num série	Date Mise en service	DEBIT_NOMI_M3H	TYPE_MARQUE
PR Hameau de la maison Rouge - Dallon		Barres de guidage pompe relevage n°2			01/01/2000		
PR Hameau de la maison Rouge - Dallon		Barres de guidage pompe relevage n°1			01/01/2000		
PR Hameau de la maison Rouge - Dallon		Pied d'assise pompe relevage n°2			01/01/2000		
PR Hameau de la maison Rouge - Dallon		Pied d'assise pompe relevage n°1			01/01/2000		
PR Hameau de la maison Rouge - Dallon		Sonde de niveau			01/01/2000		
PR Hameau de la maison Rouge - Dallon		Poires de niveau (3)			01/01/2000		
PR Hameau de la maison Rouge - Dallon		Compteur énergie PR Hameau de la maison Rouge			01/06/2015		
PR Hameau de la maison Rouge - Dallon		Télesurveillance	SOFREL		01/01/2015		S530RTC
PR Hameau de la maison Rouge - Dallon		Pompe de relevage n°2			01/01/2000		
PR Hameau de la maison Rouge - Dallon		Pompe de relevage n°1			01/01/2000		
PR Hameau de la maison Rouge - Dallon		Vanne refoulement pompe relevage n°2			01/01/2000		
PR Hameau de la maison Rouge - Dallon		Vanne refoulement pompe relevage n°1			01/01/2000		
PR Hameau de la maison Rouge - Dallon		Clapet pompe relevage n°2			01/01/2000		
PR Hameau de la maison Rouge - Dallon		Clapet pompe relevage n°1			01/01/2000		
PR Hameau de la maison Rouge - Dallon		Tuyauterie pompe relevage n°2			01/01/2000		
PR Hameau de la maison Rouge - Dallon		Tuyauterie pompe relevage n°1			01/01/2000		
PR Monchel - Dury		Compresseur d'injection d'air			01/01/2008		
PR Monchel - Dury		Barres de guidage pompe N°1	XYLEM		01/01/1990		
PR Monchel - Dury		Tampon poste de relevage			01/01/1990		





Installation	Installation secondaire	Matériel	Marque	Num série	Date Mise en service	DEBIT_NOMI_M3H	TYPE_MARQUE
PR Monchel - Dury		Barreaudage anti-chute poste de relevage			01/01/1990		
PR Monchel - Dury		Pied d'assise Pompe N°1	XYLEM		01/01/1990		
PR Monchel - Dury		Sonde de niveau			01/01/2000		
PR Monchel - Dury		Poires de Niveau (3)	GRUNDFOS		08/04/2019		
PR Monchel - Dury		Compteur énergie PR Monchel			01/01/2015		
PR Monchel - Dury		Télesurveillance	SOFREL		03/12/2018		S550
PR Monchel - Dury		Armoire de commande 2 pompes			01/01/1993		
PR Monchel - Dury		Disjoncteur Différentiel	SCHEIDT_INDUS		01/01/1993		
PR Monchel - Dury		Pompe de relevage n°1			01/02/1983		
PR Monchel - Dury		Pied de potence			01/01/1990		
PR Monchel - Dury		Potence de Levage			01/01/1990		
PR Monchel - Dury		Vanne Pompe de DN 80 N°1	PONT_A_MOUSSON		01/01/1990		Euro 20 Type 23
PR Monchel - Dury		Clapet Pompe de DN 80 N°1			01/01/1990		Clapet à boules Type 408
PR Monchel - Dury		Tuyauterie Collecteur chambre de vannes			01/01/1984		
PR Monchel - Dury		Tuyauterie de refoulement pompe N°1 DN 80			01/01/1996		
PR Monchel - Dury		Tuyauterie traitement H2S			01/01/2008		
PR Moulin - Seraucourt-le-Grand		Compresseur d'air			01/01/1986		
PR Moulin - Seraucourt-le-Grand		Panier de dégrillage	XYLEM		01/01/1986		
PR Moulin - Seraucourt-le-Grand		Barres de guidage pompe N°1	XYLEM		01/01/1986		
PR Moulin - Seraucourt-le-Grand		Barres de guidage pompe N°2	XYLEM		01/01/1986		
PR Moulin - Seraucourt-le-Grand		Tampon poste de relevage			01/01/1986		





Installation	Installation secondaire	Matériel	Marque	Num série	Date Mise en service	DEBIT_NOMI_M3H	TYPE_MARQUE
PR Moulin - Seraucourt-le-Grand		Tampon regard Chambre de Vannes			01/01/1986		
PR Moulin - Seraucourt-le-Grand		Pied d'assise Pompe N°1	XYLEM		01/01/1986		
PR Moulin - Seraucourt-le-Grand		Pied d'assise Pompe N°2	XYLEM		01/01/1986		
PR Moulin - Seraucourt-le-Grand		Sonde de niveau			01/01/2005		
PR Moulin - Seraucourt-le-Grand		Poires de Niveau (3)	GRUNDFOS		01/01/2005		
PR Moulin - Seraucourt-le-Grand		Compteur énergie PR Moulin			01/01/2015		
PR Moulin - Seraucourt-le-Grand		Télesurveillance	SOFREL		01/01/2015		S50
PR Moulin - Seraucourt-le-Grand		Armoire de commande 2 pompes			01/01/2005		
PR Moulin - Seraucourt-le-Grand		Disjoncteur Différentiel	SCHEIDT_INDUS		01/01/2005		
PR Moulin - Seraucourt-le-Grand		Pompe de relevage N°1	XYLEM		01/01/1986		3085
PR Moulin - Seraucourt-le-Grand		Pompe de relevage N°2	XYLEM		01/01/1986		3085
PR Moulin - Seraucourt-le-Grand		Pied de potence			01/01/1986		
PR Moulin - Seraucourt-le-Grand		Potence de Levage			01/01/1986		
PR Moulin - Seraucourt-le-Grand		Vanne Pompe de DN 100 N°1	PONT_A_MOUSSON		01/01/1986		Euro 20 Type 23
PR Moulin - Seraucourt-le-Grand		Vanne Pompe de DN 100 N°2	PONT_A_MOUSSON		01/01/1986		Euro 20 Type 23
PR Moulin - Seraucourt-le-Grand		Clapet Pompe de DN 100 N°1			01/01/1986		Clapet à boules Type 408
PR Moulin - Seraucourt-le-Grand		Clapet Pompe de DN 100 N°2			01/01/1996		Clapet à boules Type 408
PR Moulin - Seraucourt-le-Grand		Tuyauterie Collecteur chambre de vannes			01/01/1996		
PR Moulin - Seraucourt-le-Grand		Tuyauterie de refoulement pompe N°1 DN 100			01/01/1996		
PR Moulin - Seraucourt-le-Grand		Tuyauterie de refoulement pompe N°2 DN 100			01/01/1996		
PR Moulin Sommette - Sommette-Eaucourt		Pompe doseuse FeSO4			01/01/1991		



Installation	Installation secondaire	Matériel	Marque	Num série	Date Mise en service	DEBIT_NOMI_M3H	TYPE_MARQUE
PR Moulin Sommette - Sommette-Eaucourt		Panier de dégrillage	XYLEM		01/01/1990		
PR Moulin Sommette - Sommette-Eaucourt		Barres de guidage pompe N°1	XYLEM		01/01/1990		
PR Moulin Sommette - Sommette-Eaucourt		Barres de guidage pompe N°2	XYLEM		01/01/1990		
PR Moulin Sommette - Sommette-Eaucourt		Tampon poste de relevage			01/01/1990		
PR Moulin Sommette - Sommette-Eaucourt		Tampon regard Chambre de Vannes			01/01/1990		
PR Moulin Sommette - Sommette-Eaucourt		Pied d'assise Pompe N°1	XYLEM		01/01/1990		
PR Moulin Sommette - Sommette-Eaucourt		Pied d'assise Pompe N°2	XYLEM		01/01/1990		
PR Moulin Sommette - Sommette-Eaucourt		Sonde de niveau			01/01/1990		
PR Moulin Sommette - Sommette-Eaucourt		Poires de Niveau (3)			10/04/2019		
PR Moulin Sommette - Sommette-Eaucourt		Compteur énergie PR Moulin Sommette			01/01/2015		
PR Moulin Sommette - Sommette-Eaucourt		Télésurveillance	WIT		01/01/2015		
PR Moulin Sommette - Sommette-Eaucourt		Armoire traitement H2S			01/01/1991		
PR Moulin Sommette - Sommette-Eaucourt		Armoire de commande 2 pompes			01/01/1991		
PR Moulin Sommette - Sommette-Eaucourt		Disjoncteur Différentiel	SCHEIDT_INDUS		01/01/1993		
PR Moulin Sommette - Sommette-Eaucourt		Pompe de relevage n° 1			09/09/2015		
PR Moulin Sommette - Sommette-Eaucourt		Pompe de relevage N°2	XYLEM		01/01/2005		3085
PR Moulin Sommette - Sommette-Eaucourt		Cuve FeSO4			01/01/1991		
PR Moulin Sommette - Sommette-Eaucourt		Pied de potence			01/01/1990		
PR Moulin Sommette - Sommette-Eaucourt		Potence de Levage			01/01/1990		
PR Moulin Sommette - Sommette-Eaucourt		Vanne Pompe de DN 100 N°1	PONT_A_MOUSSON		01/01/1990		Euro 20 Type 23





Installation	Installation secondaire	Matériel	Marque	Num série	Date Mise en service	DEBIT_NOMI_M3H	TYPE_MARQUE
PR Moulin Sommette - Sommette-Eaucourt		Vanne Pompe de DN 100 N°2	PONT_A_MOUSSON		01/01/1990		Euro 20 Type 23
PR Moulin Sommette - Sommette-Eaucourt		Clapet Pompe de DN 100 N°1			01/01/1990		Clapet à boules Type 408
PR Moulin Sommette - Sommette-Eaucourt		Clapet Pompe de DN 100 N°2			01/01/1990		Clapet à boules Type 408
PR Moulin Sommette - Sommette-Eaucourt		Tuyauterie Collecteur chambre de vannes			01/01/1990		
PR Moulin Sommette - Sommette-Eaucourt		Tuyauterie de refoulement pompe N°1 DN 100			01/01/1990		
PR Moulin Sommette - Sommette-Eaucourt		Tuyauterie de refoulement pompe N°2 DN 100			01/01/1990		
PR Moulin Sommette - Sommette-Eaucourt		Tuyauterie traitement H2S			01/01/1991		
PR Mulquiniers - Ollezy		Pompe doseuse FeSO4			01/01/2006		
PR Mulquiniers - Ollezy		Panier de dégrillage			01/01/1990		
PR Mulquiniers - Ollezy		Barres de guidage pompe N°1	XYLEM		01/01/1990		
PR Mulquiniers - Ollezy		Barres de guidage pompe N°2	XYLEM		01/01/1990		
PR Mulquiniers - Ollezy		Tampon poste de relevage			01/01/1990		
PR Mulquiniers - Ollezy		Tampon regard Chambre de Vannes			01/01/1990		
PR Mulquiniers - Ollezy		Pied d'assise Pompe N°1	XYLEM		01/01/1990		
PR Mulquiniers - Ollezy		Pied d'assise Pompe N°2	XYLEM		01/01/1990		
PR Mulquiniers - Ollezy		Sonde de niveau			01/01/2005		
PR Mulquiniers - Ollezy		Poires de Niveau (3)	GRUNDFOS		01/01/2005		
PR Mulquiniers - Ollezy		Compteur énergie PR Mulquiniers			01/01/2015		
PR Mulquiniers - Ollezy		Automate	SOFREL		01/01/1990		
PR Mulquiniers - Ollezy		Télésurveillance	SOFREL	S550	01/01/2015		





Installation	Installation secondaire	Matériel	Marque	Num série	Date Mise en service	DEBIT_NOMI_M3H	TYPE_MARQUE
PR Mulquiniers - Ollezy		Armoire traitement H2S			01/01/1991		
PR Mulquiniers - Ollezy		Armoire de commande 2 pompes			01/01/1993		
PR Mulquiniers - Ollezy		Disjoncteur Différentiel	SCHEIDT_INDUS		01/01/1993		
PR Mulquiniers - Ollezy		Pompe de relevage n° 1	XYLEM		20/10/2017		NP 3102 MT 46
PR Mulquiniers - Ollezy		Pompe de relevage N°2	XYLEM		01/01/2004		3102
PR Mulquiniers - Ollezy		Cuve FeSO4			01/01/1991		
PR Mulquiniers - Ollezy		Pied de potence			01/01/1990		
PR Mulquiniers - Ollezy		Potence de Levage			01/01/1990		
PR Mulquiniers - Ollezy		Vanne Pompe de DN 100 N°1	PONT_A_MOUSSON		01/01/1990		Euro 20 Type 23
PR Mulquiniers - Ollezy		Vanne Pompe de DN 100 N°2	PONT_A_MOUSSON		01/01/1990		Euro 20 Type 23
PR Mulquiniers - Ollezy		Clapet Pompe de DN 100 N°1			01/01/1990		Clapet à boules Type 408
PR Mulquiniers - Ollezy		Clapet Pompe de DN 100 N°2			01/01/1990		Clapet à boules Type 408
PR Mulquiniers - Ollezy		Tuyauterie Collecteur chambre de vannes			01/01/1990		
PR Mulquiniers - Ollezy		Tuyauterie de refoulement pompe N°1 DN 100			01/01/1990		
PR Mulquiniers - Ollezy		Tuyauterie de refoulement pompe N°2 DN 100			01/01/1990		
PR Mulquiniers - Ollezy		Tuyauterie traitement H2S			01/01/1991		
PR Place - Dallon		Compresseur d'injection d'air			01/01/2000		
PR Place - Dallon		Panier de dégrillage	XYLEM		01/01/1990		
PR Place - Dallon		Echelle			01/01/1986		
PR Place - Dallon		Barres de guidage pompe N°1	XYLEM		01/01/1990		





Installation	Installation secondaire	Matériel	Marque	Num série	Date Mise en service	DEBIT_NOMI_M3H	TYPE_MARQUE
PR Place - Dallon		Barres de guidage pompe N°2	XYLEM		01/01/1990		
PR Place - Dallon		Tampon poste de relevage			01/01/1990		
PR Place - Dallon		Tampon regard Chambre de Vannes			01/01/1990		
PR Place - Dallon		Pied d'assise Pompe N°1	XYLEM		01/01/1990		
PR Place - Dallon		Pied d'assise Pompe N°2	XYLEM		01/01/1990		
PR Place - Dallon		Sonde de niveau			01/04/2020		
PR Place - Dallon		Poires de Niveau (3)	GRUNDFOS		01/01/1986		
PR Place - Dallon		Compteur énergie PR Place			01/01/2015		
PR Place - Dallon		Télésurveillance	WIT		01/01/2015		
PR Place - Dallon		Armoire de commande 2 pompes			01/01/1986		
PR Place - Dallon		Disjoncteur Différentiel	SCHEIDT_INDUS		01/01/1986		
PR Place - Dallon		Pompe de relevage n°1	XYLEM		01/02/1991		3085
PR Place - Dallon		Pompe de relevage n°2	XYLEM		01/01/1991		
PR Place - Dallon		Cuve époxy du poste	XYLEM		01/01/1990		
PR Place - Dallon		Pied de potence			01/01/1990		
PR Place - Dallon		Potence de Levage			01/01/1990		
PR Place - Dallon		Vanne Pompe de DN 80 N°1	PONT_A_MOUSSON		01/01/1990		Euro 20 Type 23
PR Place - Dallon		Vanne Pompe de DN 80 N°2	PONT_A_MOUSSON		01/01/1990		Euro 20 Type 23
PR Place - Dallon		Clapet Pompe de DN 80 N°1			01/01/1990		Clapet à boules Type 408
PR Place - Dallon		Clapet Pompe de DN 80 N°2			01/01/1990		Clapet à boules Type 408
PR Place - Dallon		Tuyauterie Collecteur chambre de vannes			01/01/1990		





Installation	Installation secondaire	Matériel	Marque	Num série	Date Mise en service	DEBIT_NOMI_M3H	TYPE_MARQUE
PR Place - Dallon		Tuyauterie de refoulement pompe N°1 DN 80			01/01/1996		
PR Place - Dallon		Tuyauterie de refoulement pompe N°2 DN 80			01/01/1996		
PR Place - Dallon		Tuyauterie traitement H2S			01/01/2000		
PR Place - Fontaine-les-Clercs		Pompe sulfate de fer			08/08/2016		
PR Place - Fontaine-les-Clercs		Panier de dégrillage	XYLEM		01/01/1990		
PR Place - Fontaine-les-Clercs		Barres de guidage pompe N°1	XYLEM		01/01/1990		
PR Place - Fontaine-les-Clercs		Barres de guidage pompe N°2	XYLEM		01/01/1990		
PR Place - Fontaine-les-Clercs		Tampon poste de relevage			01/01/1990		
PR Place - Fontaine-les-Clercs		Tampon regard Chambre de Vannes			01/01/1990		
PR Place - Fontaine-les-Clercs		Pied d'assise Pompe N°1	XYLEM		01/01/1990		
PR Place - Fontaine-les-Clercs		Pied d'assise Pompe N°2	XYLEM		01/01/1990		
PR Place - Fontaine-les-Clercs		Sonde de niveau			01/01/2005		
PR Place - Fontaine-les-Clercs		Poires de niveau (3)			21/02/2018		
PR Place - Fontaine-les-Clercs		Compteur énergie PR Place			01/01/2015		
PR Place - Fontaine-les-Clercs		Télesurveillance			21/02/2018		
PR Place - Fontaine-les-Clercs		Armoire traitement H2S			01/01/1991		
PR Place - Fontaine-les-Clercs		Armoire de commande 2 pompes			21/02/2018		
PR Place - Fontaine-les-Clercs		Disjoncteur Differentiel			21/02/2018		
PR Place - Fontaine-les-Clercs		Pompe de relevage N°1	XYLEM		01/01/2007		3085
PR Place - Fontaine-les-Clercs		Pompe de relevage N°2	XYLEM		01/01/2008		3085
PR Place - Fontaine-les-Clercs		Cuve FeSO4			01/01/1991		
PR Place - Fontaine-les-Clercs		Pied de potence			01/01/1990		





Installation	Installation secondaire	Matériel	Marque	Num série	Date Mise en service	DEBIT_NOMI_M3H	TYPE_MARQUE
PR Place - Fontaine-les-Clercs		Potence de Levage			01/01/1990		
PR Place - Fontaine-les-Clercs		Vanne Pompe de DN 100 N°1	PONT_A_MOUSSON		01/01/1986		Euro 20 Type 23
PR Place - Fontaine-les-Clercs		Vanne Pompe de DN 100 N°2	PONT_A_MOUSSON		01/01/1986		Euro 20 Type 23
PR Place - Fontaine-les-Clercs		Clapet Pompe de DN 100 N°1			01/01/1990		Clapet à boules Type 408
PR Place - Fontaine-les-Clercs		Clapet Pompe de DN 100 N°2			01/01/1990		Clapet à boules Type 408
PR Place - Fontaine-les-Clercs		Tuyauterie Collecteur chambre de vannes			01/01/1990		
PR Place - Fontaine-les-Clercs		Tuyauterie de refoulement pompe N°1 DN 100			01/01/1990		
PR Place - Fontaine-les-Clercs		Tuyauterie de refoulement pompe N°2 DN 100			01/01/1990		
PR Place - Fontaine-les-Clercs		Tuyauterie traitement H2S			01/01/1991		
PR Pont - Tugny-et-Pont		Panier de dégrillage			01/01/1990		
PR Pont - Tugny-et-Pont		Barres de guidage pompe N°1	XYLEM		01/01/1990		
PR Pont - Tugny-et-Pont		Barres de guidage pompe N°2	XYLEM		01/01/1990		
PR Pont - Tugny-et-Pont		Tampon poste de relevage			01/01/1990		
PR Pont - Tugny-et-Pont		Tampon regard Chambre de Vannes			01/01/1990		
PR Pont - Tugny-et-Pont		Pied d'assise Pompe N°1	XYLEM		01/01/1990		
PR Pont - Tugny-et-Pont		Pied d'assise Pompe N°2	XYLEM		01/01/1990		
PR Pont - Tugny-et-Pont		Sonde de niveau			01/01/2005		
PR Pont - Tugny-et-Pont		Poires de Niveau (3)	GRUNDFOS		01/01/2005		
PR Pont - Tugny-et-Pont		Armoire de commande 2 pompes			01/01/1993		
PR Pont - Tugny-et-Pont		Disjoncteur Différentiel	SCHEIDT_INDUS		01/01/1990		





Installation	Installation secondaire	Matériel	Marque	Num série	Date Mise en service	DEBIT_NOMI_M3H	TYPE_MARQUE
PR Pont - Tugny-et-Pont		Pompe de relevage n°1	XYLEM		01/02/1991		3085
PR Pont - Tugny-et-Pont		Pompe de relevage n°2	XYLEM		01/01/1991		
PR Pont - Tugny-et-Pont		Cuve époxy du poste	XYLEM		01/01/1990		
PR Pont - Tugny-et-Pont		Pied de potence			01/01/1990		
PR Pont - Tugny-et-Pont		Potence de Levage			01/01/1990		
PR Pont - Tugny-et-Pont		Vanne Pompe de DN 80 N°1	PONT_A_MOUSSON		01/01/1990		Euro 20 Type 23
PR Pont - Tugny-et-Pont		Vanne Pompe de DN 80 N°2	PONT_A_MOUSSON		01/01/1990		Euro 20 Type 23
PR Pont - Tugny-et-Pont		Clapet Pompe de DN 80 N°1			01/01/1990		Clapet à boules Type 408
PR Pont - Tugny-et-Pont		Clapet Pompe de DN 80 N°2			01/01/1990		Clapet à boules Type 408
PR Pont - Tugny-et-Pont		Tuyauterie Collecteur chambre de vannes			01/01/1990		
PR Pont - Tugny-et-Pont		Tuyauterie de refoulement pompe N°1 DN 80			01/01/1996		
PR Pont - Tugny-et-Pont		Tuyauterie de refoulement pompe N°2 DN 80			01/01/1996		
PR Prés - Tugny-et-Pont		Pompe doseuse FeSO4			01/01/1990		
PR Prés - Tugny-et-Pont		Panier de dégrillage			01/01/1990		
PR Prés - Tugny-et-Pont		Barres de guidage pompe N°1	XYLEM		01/01/1990		
PR Prés - Tugny-et-Pont		Barres de guidage pompe N°2	XYLEM		01/01/1990		
PR Prés - Tugny-et-Pont		Tampon poste de relevage			01/01/1990		
PR Prés - Tugny-et-Pont		Tampon regard Chambre de Vannes			01/01/1990		
PR Prés - Tugny-et-Pont		Pied d'assise Pompe N°1	XYLEM		01/01/1990		
PR Prés - Tugny-et-Pont		Pied d'assise Pompe N°2	XYLEM		01/01/1990		





Installation	Installation secondaire	Matériel	Marque	Num série	Date Mise en service	DEBIT_NOMI_M3H	TYPE_MARQUE
PR Prés - Tugny-et-Pont		Poires de Niveau (3)	GRUNDFOS		08/04/2019		
PR Prés - Tugny-et-Pont		Sonde de niveau			01/01/1990		
PR Prés - Tugny-et-Pont		Compteur énergie PR Prés			01/01/2015		
PR Prés - Tugny-et-Pont		Télesurveillance	WIT		04/09/2019		
PR Prés - Tugny-et-Pont		Armoire traitement H2S			01/01/1990		
PR Prés - Tugny-et-Pont		Armoire de commande 2 pompes			04/12/2019		
PR Prés - Tugny-et-Pont		Disjoncteur Différentiel	SCHEIDT_INDUS		04/09/2019		
PR Prés - Tugny-et-Pont		Pompe de relevage n°1	XYLEM		28/05/2018		NP 3127 SH 24
PR Prés - Tugny-et-Pont		Pompe de relevage N°2	XYLEM		01/01/1990		3085
PR Prés - Tugny-et-Pont		Cuve FeSO4			01/01/1990		
PR Prés - Tugny-et-Pont		Pied de potence			01/01/1990		
PR Prés - Tugny-et-Pont		Potence de Levage			01/01/1990		
PR Prés - Tugny-et-Pont		Vanne Pompe de DN 100 N°1	PONT_A_MOUSSON		01/01/1990		Euro 20 Type 23
PR Prés - Tugny-et-Pont		Vanne Pompe de DN 100 N°2	PONT_A_MOUSSON		01/01/1990		Euro 20 Type 23
PR Prés - Tugny-et-Pont		Clapet Pompe de DN 100 N°1			01/01/1990		Clapet à boules Type 408
PR Prés - Tugny-et-Pont		Clapet Pompe de DN 100 N°2			01/01/1990		Clapet à boules Type 408
PR Prés - Tugny-et-Pont		Tuyauterie Collecteur chambre de vannes			01/01/1990		
PR Prés - Tugny-et-Pont		Tuyauterie de refoulement pompe N°1 DN 100			01/01/1990		
PR Prés - Tugny-et-Pont		Tuyauterie de refoulement pompe N°2 DN 100			01/01/1990		
PR Prés - Tugny-et-Pont		Tuyauterie traitement H2S			01/01/1990		
PR Privé 1 - Tugny-et-Pont		Barres de guidage pompe relevage			01/01/2005		





Installation	Installation secondaire	Matériel	Marque	Num série	Date Mise en service	DEBIT_NOMI_M3H	TYPE_MARQUE
PR Privé 1 - Tugny-et-Pont		Pied d'assise pompe relevage			01/01/2005		
PR Privé 1 - Tugny-et-Pont		Sonde de niveau			01/01/2005		
PR Privé 1 - Tugny-et-Pont		Detecteur de niveau (3)			01/01/2005		
PR Privé 1 - Tugny-et-Pont		Compteur énergie PR Privé 1			01/01/2015		
PR Privé 1 - Tugny-et-Pont		Pompe de relevage			18/10/2016		
PR Privé 1 - Tugny-et-Pont		Vanne refoulement pompe relevage			01/01/2005		
PR Privé 1 - Tugny-et-Pont		Clapet pompe relevage			01/01/2005		
PR Privé 1 - Tugny-et-Pont		Tuyauterie pompe refoulement			01/01/2005		
PR Privé 2 - Tugny-et-Pont		Barres de guidage pompe N°1	XYLEM		01/01/1990		
PR Privé 2 - Tugny-et-Pont		Tampon poste de relevage			01/01/1990		
PR Privé 2 - Tugny-et-Pont		Tampon regard Chambre de Vannes			01/01/1990		
PR Privé 2 - Tugny-et-Pont		Pied d'assise Pompe N°1	XYLEM		01/01/1990		
PR Privé 2 - Tugny-et-Pont		Sonde de niveau			01/01/2005		
PR Privé 2 - Tugny-et-Pont		Poires de Niveau (3)	GRUNDFOS		01/01/2005		
PR Privé 2 - Tugny-et-Pont		Compteur énergie PR Privé 2			01/01/2015		
PR Privé 2 - Tugny-et-Pont		Armoire de commande 1 pompes			01/01/1993		
PR Privé 2 - Tugny-et-Pont		Disjoncteur Différentiel	SCHEIDT_INDUS		01/01/1990		
PR Privé 2 - Tugny-et-Pont		Pompe de relevage n°1	XYLEM		01/02/1991		3085
PR Privé 2 - Tugny-et-Pont		Pied de potence			01/01/1990		
PR Privé 2 - Tugny-et-Pont		Potence de Levage			01/01/1990		
PR Privé 2 - Tugny-et-Pont		Vanne Pompe de DN 100 N°1	PONT_A_MOUSSON		01/01/1990		Euro 20 Type 23
PR Privé 2 - Tugny-et-Pont		Clapet Pompe de DN 100 N°1			01/01/1990		Clapet à boules Type 408





Installation	Installation secondaire	Matériel	Marque	Num série	Date Mise en service	DEBIT_NOMI_M3H	TYPE_MARQUE
PR Privé 2 - Tugny-et-Pont		Tuyauterie de refoulement pompe N°1 DN 100			01/01/1990		
PR Renon - Ollezy		Barres de guidage pompe N°1	XYLEM		01/01/1990		
PR Renon - Ollezy		Tampon poste de relevage			01/01/1990		
PR Renon - Ollezy		Tampon regard Chambre de Vannes			01/01/1990		
PR Renon - Ollezy		Pied d'assise Pompe N°1	XYLEM		01/01/1990		
PR Renon - Ollezy		Sonde de niveau			01/01/2005		
PR Renon - Ollezy		Poires de Niveau (3)	GRUNDFOS		08/04/2019		
PR Renon - Ollezy		Compteur énergie PR Renon			01/01/2015		
PR Renon - Ollezy		Armoire de commande 2 pompes			27/11/2019		
PR Renon - Ollezy		Disjoncteur Différentiel	SCHEIDT_INDUS		04/09/2019		
PR Renon - Ollezy		Pompe de relevage N°1	XYLEM		01/01/1990		3085
PR Renon - Ollezy		Pied de potence			01/01/1990		
PR Renon - Ollezy		Potence de Levage			01/01/1990		
PR Renon - Ollezy		Vanne Pompe de DN 100 N°1	PONT_A_MOUSSON		01/01/1990		Euro 20 Type 23
PR Renon - Ollezy		Clapet Pompe de DN 100 N°1			01/01/1990		Clapet à boules Type 408
PR Renon - Ollezy		Tuyauterie de refoulement pompe N°1 DN 100			01/01/1990		
PR Route de Kaisne - Tugny-et-Pont		Panier de dégrillage			01/01/1990		
PR Route de Kaisne - Tugny-et-Pont		Echelle			01/01/1990		
PR Route de Kaisne - Tugny-et-Pont		Barres de guidage pompe N°1	XYLEM		01/01/1990		
PR Route de Kaisne - Tugny-et-Pont		Barres de guidage pompe N°2	XYLEM		01/01/1990		



Installation	Installation secondaire	Matériel	Marque	Num série	Date Mise en service	DEBIT_NOMI_M3H	TYPE_MARQUE
PR Route de Kaisne - Tugny-et-Pont		Tampon poste de relevage			01/01/1990		
PR Route de Kaisne - Tugny-et-Pont		Tampon regard Chambre de Vannes			01/01/1990		
PR Route de Kaisne - Tugny-et-Pont		Pied d'assise Pompe N°1	XYLEM		01/01/1990		
PR Route de Kaisne - Tugny-et-Pont		Pied d'assise Pompe N°2	XYLEM		01/01/1990		
PR Route de Kaisne - Tugny-et-Pont		Sonde de niveau			01/01/2005		
PR Route de Kaisne - Tugny-et-Pont		Poires de Niveau (3)	GRUNDFOS		01/01/2005		
PR Route de Kaisne - Tugny-et-Pont		Compteur énergie PR Route de Kaisne			01/01/2015		
PR Route de Kaisne - Tugny-et-Pont		Armoire de commande 2 pompes			01/01/1993		
PR Route de Kaisne - Tugny-et-Pont		Disjoncteur Différentiel	SCHEIDT_INDUS		01/01/1993		
PR Route de Kaisne - Tugny-et-Pont		Pompe de relevage N°1	XYLEM		01/01/1990		3085
PR Route de Kaisne - Tugny-et-Pont		Pompe de relevage N°2	XYLEM		01/01/1990		3085
PR Route de Kaisne - Tugny-et-Pont		Pied de potence			01/01/1990		
PR Route de Kaisne - Tugny-et-Pont		Potence de Levage			01/01/1990		
PR Route de Kaisne - Tugny-et-Pont		Vanne Pompe de DN 100 N°1	PONT_A_MOUSSON		01/01/1990		Euro 20 Type 23
PR Route de Kaisne - Tugny-et-Pont		Vanne Pompe de DN 100 N°2	PONT_A_MOUSSON		01/01/1990		Euro 20 Type 23
PR Route de Kaisne - Tugny-et-Pont		Clapet Pompe de DN 100 N°1			01/01/1990		Clapet à boules Type 408
PR Route de Kaisne - Tugny-et-Pont		Clapet Pompe de DN 100 N°2			01/01/1990		Clapet à boules Type 408
PR Route de Kaisne - Tugny-et-Pont		Tuyauterie Collecteur chambre de vannes			01/01/1990		
PR Route de Kaisne - Tugny-et-Pont		Tuyauterie de refoulement pompe N°1 DN 100			01/01/1990		



Installation	Installation secondaire	Matériel	Marque	Num série	Date Mise en service	DEBIT_NOMI_M3H	TYPE_MARQUE
PR Route de Kaisne - Tugny-et-Pont		Tuyauterie de refoulement pompe N°2 DN 100			01/01/1990		
PR Tugny - Artemps		Panier de dégrillage	XYLEM		01/01/1990		
PR Tugny - Artemps		Barres de guidage pompe N°1	XYLEM		01/01/1990		
PR Tugny - Artemps		Barres de guidage pompe N°2	XYLEM		01/01/1990		
PR Tugny - Artemps		Tampon poste de relevage			01/01/1990		
PR Tugny - Artemps		Barreaudage anti-chute poste de relevage			01/01/1990		
PR Tugny - Artemps		Tampon regard Chambre de Vannes			01/01/1990		
PR Tugny - Artemps		Pied d'assise Pompe N°1	XYLEM		01/01/1990		
PR Tugny - Artemps		Pied d'assise Pompe N°2	XYLEM		01/01/1990		
PR Tugny - Artemps		Sonde de niveau			01/01/2005		
PR Tugny - Artemps		Poires de Niveau (3)	GRUNDFOS		08/04/2019		
PR Tugny - Artemps		Compteur énergie PR Tugny			01/01/2015		
PR Tugny - Artemps		Armoire de commande 2 pompes			05/12/2019		
PR Tugny - Artemps		Disjoncteur Différentiel	SCHEIDT_INDUS		04/09/2019		
PR Tugny - Artemps		Pompe de relevage n°2			18/04/2016		
PR Tugny - Artemps		Pompe de relevage n°1			01/02/1983		
PR Tugny - Artemps		Pied de potence			01/01/1990		
PR Tugny - Artemps		Potence de Levage			01/01/1990		
PR Tugny - Artemps		Vanne Pompe de DN 80 N°1	PONT_A_MOUSSON		01/01/1990		Euro 20 Type 23
PR Tugny - Artemps		Vanne Pompe de DN 80 N°2	PONT_A_MOUSSON		01/01/1990		Euro 20 Type 23
PR Tugny - Artemps		Clapet Pompe de DN 80 N°1			01/01/1990		Clapet à boules Type 408





Installation	Installation secondaire	Matériel	Marque	Num série	Date Mise en service	DEBIT_NOMI_M3H	TYPE_MARQUE
PR Tugny - Artemps		Clapet Pompe de DN 80 N°2			01/01/1990		Clapet à boules Type 408
PR Tugny - Artemps		Tuyauterie Collecteur chambre de vannes			01/01/1984		
PR Tugny - Artemps		Tuyauterie de refoulement pompe N°1 DN 80			01/01/1996		
PR Tugny - Artemps		Tuyauterie de refoulement pompe N°2 DN 80			01/01/1996		
STEP d'Artemps-Seraucourt	AERATION	Turbine d'aération	ACTIROTOR		01/01/2016		DEGREMONT RNP5512
STEP d'Artemps-Seraucourt	AERATION	Agitateur			02/01/2005		PREPAZUR 500
STEP d'Artemps-Seraucourt	REACTIFS	Pompe doseuse n°2	FLYGT		01/01/2016		
STEP d'Artemps-Seraucourt	REACTIFS	Pompe doseuse n°1	FLYGT		01/01/2016		
STEP d'Artemps-Seraucourt	EAU INDUSTRIELLE	Ballon anti-bélier			01/01/2016		
STEP d'Artemps-Seraucourt	GENERAL STATION	Clôture station			01/01/2016		
STEP d'Artemps-Seraucourt	PRETRAITEMENT	Escalier d'accès tamis rotatif			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	PRETRAITEMENT	Garde corps tamis rotatif			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	CLARIFICATION et RECIRCULATION	Garde - corps			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	AERATION	Garde - corps			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	AERATION	Barre de guidage agitateur			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	AERATION	Lame déversante			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	RELEVAGE	Barre de guidage pompe n°3			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	RELEVAGE	Barre de guidage pompe n°2			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	RELEVAGE	Barreaudage anti-chute			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	RELEVAGE	Barre de guidage pompe n°1			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	POTES TOUTES EAUX et COLATURES	Barres de guidage (x2)			01/01/2010		





Installation	Installation secondaire	Matériel	Marque	Num série	Date Mise en service	DEBIT_NOMI_M3H	TYPE_MARQUE
STEP d'Artemps-Seraucourt	TRAITEMENT DES BOUES	Barres de guidage (x3)			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	GENERAL STATION	Portail			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	RELEVAGE	Plaque de couverture			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	TRAITEMENT DES BOUES	Rampe d'aspersion lit filtre à sables n°4 Dury			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	TRAITEMENT DES BOUES	Rampe d'aspersion lit à macrophytes n°3			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	TRAITEMENT DES BOUES	Rampe d'aspersion lit à macrophytes n°2			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	TRAITEMENT DES BOUES	Rampe d'aspersion lit à macrophytes n°1			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	POTES TOUTES EAUX et COLATURES	Pied d'assise pompe n°2			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	POTES TOUTES EAUX et COLATURES	Pied d'assise pompe n°1			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	TRAITEMENT DES BOUES	Pied d'assise pompe de recirculation (x3)			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	RELEVAGE	Pied d'assise pompe n°3			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	RELEVAGE	Pied d'assise pompe n°2			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	RELEVAGE	Pied d'assise pompe n°1			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	INSTRUMENTATION	Sonde O2			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	INSTRUMENTATION	Sonde rédox			15/02/2016		
STEP d'Artemps-Seraucourt	INSTRUMENTATION	Pressostat régulation			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	INSTRUMENTATION	Détecteur de niveau (x2) - Poste toutes eaux			01/01/2016		
STEP d'Artemps-Seraucourt	INSTRUMENTATION	Détecteur de niveau (x2) - Silo à boues de Dury			01/01/2016		
STEP d'Artemps-Seraucourt	INSTRUMENTATION	Détecteur de niveau (x2) - Poste toutes eaux			01/01/2016		
STEP d'Artemps-Seraucourt	INSTRUMENTATION	Détecteur de niveau - Bassin clarif			01/01/2016		





Installation	Installation secondaire	Matériel	Marque	Num série	Date Mise en service	DEBIT_NOMI_M3H	TYPE_MARQUE
STEP d'Artemps-Seraucourt	INSTRUMENTATION	Détecteur de niveau (x2) - Poste de relevage			01/01/2016		
STEP d'Artemps-Seraucourt	INSTRUMENTATION	Débitmètre à boues	SIEMENS		01/01/2016		PROMAG 53 - Proline
STEP d'Artemps-Seraucourt	INSTRUMENTATION	Débitmètre sortie	SIEMENS		01/01/2016		PROMAG 53 - Proline
STEP d'Artemps-Seraucourt	INSTRUMENTATION	Débitmètre entrée	SIEMENS		01/01/2016		PROMAG 53 - Proline
STEP d'Artemps-Seraucourt	STEP d'Artemps-Seraucourt	Estimation de comptage			01/01/2014		
STEP d'Artemps-Seraucourt	STEP d'Artemps-Seraucourt	Compteur eau potable - STEP de Séreaucourt			01/01/2015		
STEP d'Artemps-Seraucourt	STEP d'Artemps-Seraucourt	Compteur énergie STEP d'Artemps-Seraucourt			01/01/2015		
STEP d'Artemps-Seraucourt	INSTRUMENTATION	Transmetteur mesure O2 - bassin aération			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	INSTRUMENTATION	Transmetteur mesure rédox - bassin aération			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	INSTRUMENTATION	Preleveur sortie	HACH		18/03/2019		
STEP d'Artemps-Seraucourt	INSTRUMENTATION	Preleveur entrée	HACH		07/02/2018		
STEP d'Artemps-Seraucourt	ELECTRICITE COMMANDE	Alarme anti-intrusion			01/01/2016		
STEP d'Artemps-Seraucourt	ELECTRICITE COMMANDE	Automate	SCHNEIDER_ELECTRIC		01/01/2014		M 340
STEP d'Artemps-Seraucourt	ELECTRICITE COMMANDE	Télésurveillance	SOFREL		01/01/2015		S550
STEP d'Artemps-Seraucourt	ELECTRICITE COMMANDE	Armoire électrique	ITRON		01/01/2016		
STEP d'Artemps-Seraucourt	TRAITEMENT DES BOUES	Pompe extraction des boues n°2	FLYGT		01/01/2018		
STEP d'Artemps-Seraucourt	TRAITEMENT DES BOUES	Pompe extraction des boues n°1	FLYGT		01/01/2018		
STEP d'Artemps-Seraucourt	EAU INDUSTRIELLE	Pompe eau indsutrielle	LOWARA		20/10/2015		
STEP d'Artemps-Seraucourt	TRAITEMENT DES BOUES	Pompe recirculation n°1	XYLEM		25/02/2019		DX3069 LT 41
STEP d'Artemps-Seraucourt	POTES TOUTES EAUX et COLATURES	Pompe n°2 poste toute eau	FLYGT		01/01/2010		3102





Installation	Installation secondaire	Matériel	Marque	Num série	Date Mise en service	DEBIT_NOMI_M3H	TYPE_MARQUE
STEP d'Artemps-Seraucourt	POTES TOUTES EAUX et COLATURES	Pompe n°1 poste toute eau	FLYGT		01/01/2010		3102
STEP d'Artemps-Seraucourt	TRAITEMENT DES BOUES	Pompe recirculation n°3	FLYGT		01/01/2016		CP 30850 MT 440
STEP d'Artemps-Seraucourt	TRAITEMENT DES BOUES	Pompe recirculation n°2	FLYGT		01/01/2016		CP 30850 MT 440
STEP d'Artemps-Seraucourt	RELEVAGE	Pompe de relevage n°3	FLYGT	3068 180-0940801	01/01/2016	24.9	DP 3068 MT 470
STEP d'Artemps-Seraucourt	RELEVAGE	Pompe de relevage n°2	FLYGT	3068 180-0940801	01/01/2016	24.9	DP 3068 MT 470
STEP d'Artemps-Seraucourt	RELEVAGE	Pompe de relevage n°1	FLYGT	3068 180-0940801	01/01/2016		DP 3068 MT 470
STEP d'Artemps-Seraucourt	Silo à boues de Dury	Pompe à boues	FLYGT		02/01/2005		
STEP d'Artemps-Seraucourt	REACTIFS	Cuve de chlorure ferrique	PROMINENT		01/01/2016		
STEP d'Artemps-Seraucourt	PRETRAITEMENT	Compacteur d'évacuation des déchets prépazur			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	PRETRAITEMENT	Dégrilleur			01/01/2010		PREPAZUR 500
STEP d'Artemps-Seraucourt	PRETRAITEMENT	Tamis rotatif		09HYD500-600-35	01/01/2016		PPZ 500
STEP d'Artemps-Seraucourt	CLARIFICATION et RECIRCULATION	Pont racleur	HYDREKA	HY20050094/95	01/01/2016		ACTIROTOR RNP5512
STEP d'Artemps-Seraucourt	LEVAGE	Potence - Bassin clarif			01/01/2018		
STEP d'Artemps-Seraucourt	LEVAGE	Potence - Silo à boues de Dury			01/01/2018		
STEP d'Artemps-Seraucourt	LEVAGE	Potence avec treuil- Poste de relevage			01/01/2018		
STEP d'Artemps-Seraucourt	LEVAGE	Potence agitateur			02/01/2005		
STEP d'Artemps-Seraucourt	TRAITEMENT DES BOUES	Vanne de sectionnement rampe n°4 Dury			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	TRAITEMENT DES BOUES	Vanne de sectionnement rampe n°3			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	TRAITEMENT DES BOUES	Vanne de sectionnement rampe n°2			01/01/2010		





Installation	Installation secondaire	Matériel	Marque	Num série	Date Mise en service	DEBIT_NOMI_M3H	TYPE_MARQUE
STEP d'Artemps-Seraucourt	TRAITEMENT DES BOUES	Vanne de sectionnement rampe n°1			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	TRAITEMENT DES BOUES	Vanne pompe d'extraction des boues n°2			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	TRAITEMENT DES BOUES	Vanne pompe d'extraction des boues n°1			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	TRAITEMENT DES BOUES	Vanne refoulement pompe de recirculation n°3			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	TRAITEMENT DES BOUES	Vanne refoulement pompe de recirculation n°2			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	TRAITEMENT DES BOUES	Vanne refoulement pompe de recirculation n°1			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	REACTIFS	Electrovanne injection			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	PRETRAITEMENT	Vanne n°2 by pass			01/01/2016		
STEP d'Artemps-Seraucourt	PRETRAITEMENT	Vanne eau de lavage tamis rotatif			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	PRETRAITEMENT	Vanne sortie tamis rotatif			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	PRETRAITEMENT	Vanne alimentation tamis rotatif			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	PRETRAITEMENT	Vanne trop plein tamis rotatif			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	RELEVAGE	Vanne bypass			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	EAU INDUSTRIELLE	Vanne distribution eau industrielle n°2			01/01/2016		
STEP d'Artemps-Seraucourt	EAU INDUSTRIELLE	Vanne distribution eau industrielle n°1			01/01/2016		
STEP d'Artemps-Seraucourt	EAU INDUSTRIELLE	Vanne aval pompe eau industrielle			01/01/2016		
STEP d'Artemps-Seraucourt	EAU INDUSTRIELLE	Vanne amont pompe eau industrielle			01/01/2016		
STEP d'Artemps-Seraucourt	POTES TOUTES EAUX et COLATURES	Vanne refoulement pompe poste toutes eaux n°2			01/01/2016		



Installation	Installation secondaire	Matériel	Marque	Num série	Date Mise en service	DEBIT_NOMI_M3H	TYPE_MARQUE
STEP d'Artemps-Seraucourt	POTES TOUTES EAUX et COLATURES	Vanne refoulement pompe poste toutes eaux n°1			01/01/2016		
STEP d'Artemps-Seraucourt	PRETRAITEMENT	Vanne entrée dégrilleur			01/01/2016		
STEP d'Artemps-Seraucourt	PRETRAITEMENT	Vanne n°1 by pass			01/01/2016		
STEP d'Artemps-Seraucourt	RELEVAGE	Vanne pompe n°3			01/01/2016		
STEP d'Artemps-Seraucourt	RELEVAGE	Vanne pompe n°2			01/04/2016		
STEP d'Artemps-Seraucourt	RELEVAGE	Vanne pompe n°1			01/04/2016		
STEP d'Artemps-Seraucourt	TRAITEMENT DES BOUES	Vanne de sectionnement des boues			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	TRAITEMENT DES BOUES	Clapet pompe d'extraction des boues n°2			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	TRAITEMENT DES BOUES	Clapet pompe d'extraction des boues n°1			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	TRAITEMENT DES BOUES	Clapet pompe de recirculation n°3			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	TRAITEMENT DES BOUES	Clapet pompe de recirculation n°2			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	TRAITEMENT DES BOUES	Clapet pompe de recirculation n°1			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	POTES TOUTES EAUX et COLATURES	Clapet pompe poste toutes eaux n°2			01/01/2016		
STEP d'Artemps-Seraucourt	POTES TOUTES EAUX et COLATURES	Clapet pompe poste toutes eaux n°1			01/01/2016		
STEP d'Artemps-Seraucourt	RELEVAGE	Clapet pompe n°3			01/01/2016		
STEP d'Artemps-Seraucourt	RELEVAGE	Clapet pompe n°2			01/01/2016		
STEP d'Artemps-Seraucourt	RELEVAGE	Clapet pompe n°1			01/01/2016		
STEP d'Artemps-Seraucourt	POTES TOUTES EAUX et COLATURES	Tuyauterie de refoulement pompe poste toutes eaux n°2			01/01/2016		
STEP d'Artemps-Seraucourt	POTES TOUTES EAUX et COLATURES	Tuyauterie de refoulement pompe poste toutes eaux n°1			01/01/2016		



Installation	Installation secondaire	Matériel	Marque	Num série	Date Mise en service	DEBIT_NOMI_M3H	TYPE_MARQUE
STEP d'Artemps-Seraucourt	TRAITEMENT DES BOUES	Tuyauterie d'aspiration			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	TRAITEMENT DES BOUES	Tuyauterie refoulement			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	REACTIFS	Canalisations injection			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	PRETRAITEMENT	Canalisation de bypass			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	PRETRAITEMENT	Canalisation de sortie des effluents			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	PRETRAITEMENT	Canalisation alimentation eau de lavage			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	RELEVAGE	Canalisation de Bypass			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	RELEVAGE	Tuyauterie de refoulement pompe n°3			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	RELEVAGE	Tuyauterie de refoulement pompe n°2			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	RELEVAGE	Tuyauterie de refoulement pompe n°1			01/01/2010		
STEP d'Artemps-Seraucourt	PRETRAITEMENT	Motoréducteur compacteur tamis rotatif			28/04/2020		
STEP de Dury	DEGRILLAGE - DESSABLAGE - DEGRAISSAGE	Aéroflot	R&O		01/01/1990		F206
STEP de Dury	BASSIN BIOLOGIQUE	Turbine d aération			01/01/2006		
STEP de Dury	Silo à boues	Agitateur silo à boues			01/01/1990		
STEP de Dury	DEGRILLAGE - DESSABLAGE - DEGRAISSAGE	Grille manuelle by-pass			01/01/1990		
STEP de Dury	DEGRILLAGE - DESSABLAGE - DEGRAISSAGE	Benne de refus Dégrillage N°1			01/01/1990		
STEP de Dury	Silo à boues	Echelles d'accès Silo à boues			01/01/1990		



Installation	Installation secondaire	Matériel	Marque	Num série	Date Mise en service	DEBIT_NOMI_M3H	TYPE_MARQUE
STEP de Dury	DEGRILLAGE - DESSABLAGE - DEGRAISSAGE	Garde-corps escalier accès prétraitements			01/01/1990		
STEP de Dury	DEGRILLAGE - DESSABLAGE - DEGRAISSAGE	Garde-corps plateforme prétraitements			01/01/1990		
STEP de Dury	BASSIN BIOLOGIQUE	Echelle (BAE)			01/01/1990		2ml
STEP de Dury	BASSIN BIOLOGIQUE	Garde corps			01/01/1990		
STEP de Dury	BASSIN BIOLOGIQUE	Escalier			01/01/1990		
STEP de Dury	BASSIN BIOLOGIQUE	Echelle			01/01/1990		
STEP de Dury	BASSIN BIOLOGIQUE	Garde corps			01/01/1990		
STEP de Dury	EQUIPEMENTS COMMUNS INSTALLATION	Portes Accès Locaux			01/01/1990		deux pièces
STEP de Dury	EQUIPEMENTS COMMUNS INSTALLATION	Cloture station			01/01/1990		
STEP de Dury	Silo à boues	Barre de guidage agitateur silo à boues			01/01/1990		
STEP de Dury	DEGRILLAGE - DESSABLAGE - DEGRAISSAGE	Clifford dégraisseur			01/01/1990		
STEP de Dury	RELEVAGE	Barres de guidage pompe N°1			01/01/1990		
STEP de Dury	RELEVAGE	Barres de guidage pompe N°2			01/01/1990		
STEP de Dury	BASSIN BIOLOGIQUE	Lame déversante			01/01/1990		
STEP de Dury	RELEVAGE EXTRACTION DES BOUES	Barres de guidage pompe N°1			01/01/1990		
STEP de Dury	RELEVAGE EXTRACTION DES BOUES	Barres de guidage pompe N°2			01/01/1990		
STEP de Dury	RELEVAGE EXTRACTION DES BOUES	Batardeau recirculation			01/01/1990		réglage recirculation (2)



Installation	Installation secondaire	Matériel	Marque	Num série	Date Mise en service	DEBIT_NOMI_M3H	TYPE_MARQUE
STEP de Dury	EQUIPEMENTS COMMUNS INSTALLATION	Portail			01/01/1990		
STEP de Dury	DEGRILLAGE - DESSABLAGE - DEGRAISSAGE	Trappe stockage des sables			01/01/1990		
STEP de Dury	DEGRILLAGE - DESSABLAGE - DEGRAISSAGE	Trappe stockage des graisses			01/01/1990		
STEP de Dury	RELEVAGE	Couverture poste de relevage			01/01/1990		
STEP de Dury	RELEVAGE	Echelle accès poste			01/01/1990		
STEP de Dury	RELEVAGE	Pied d'assise Pompe N°1			01/01/1990		
STEP de Dury	RELEVAGE	Pied d'assise Pompe N°2			01/01/1990		
STEP de Dury	RELEVAGE EXTRACTION DES BOUES	Pied d'assise Pompe N°1			01/01/1990		
STEP de Dury	RELEVAGE EXTRACTION DES BOUES	Pied d'assise Pompe N°2			01/01/1990		
STEP de Dury	COMPTAGE DEBIT NIVEAU PRESSION	Poires de Niveau (3)			10/04/2019		
STEP de Dury	COMPTAGE DEBIT NIVEAU PRESSION	mesure de débit US canal de sortie			01/01/1990		
STEP de Dury	STEP de Dury	Estimation de comptage			01/01/2014		
STEP de Dury	STEP de Dury	Compteur eau potable - STEP de Dury			01/01/2015		
STEP de Dury	STEP de Dury	Compteur énergie STEP de Dury			01/01/2015		
STEP de Dury	STEP de Dury	Télésurveillance	WIT		01/01/2015		
STEP de Dury	INFORMATIQUE AUTOMATE TELEGESTION	Poste de télésurveillance SOFREL	SOFREL		01/01/1990		S500
STEP de Dury	INFORMATIQUE AUTOMATE TELEGESTION	armoire de commande Station			01/04/1990		



Installation	Installation secondaire	Matériel	Marque	Num série	Date Mise en service	DEBIT_NOMI_M3H	TYPE_MARQUE
STEP de Dury	ECLAIRAGES CHAUFFAGES DESHUMIDIFICATEURS	Eclairage intérieur			01/01/1990		
STEP de Dury	ECLAIRAGES CHAUFFAGES DESHUMIDIFICATEURS	Eclairage extérieur			01/01/1990		
STEP de Dury	INFORMATIQUE AUTOMATE TELEGESTION	Disjoncteur Général			01/01/1990		
STEP de Dury	RELEVAGE	Pompe de relevage N°1	FLYGT		19/05/2020		
STEP de Dury	RELEVAGE	Pompe de relevage N°2	FLYGT		07/02/2020		
STEP de Dury	BASSIN BIOLOGIQUE	Pompe de relevage N°1 - bassin aération	FLYGT		17/07/2020	70	
STEP de Dury	RELEVAGE EXTRACTION DES BOUES	Pompe N°2 d'Extraction	FLYGT		23/02/2021	70	
STEP de Dury	DEGRILLAGE - DESSABLAGE - DEGRAISSAGE	Dégrilleur courbe	FA		02/01/2005		
STEP de Dury	STEP de Dury	Dégrilleur courbe			02/01/2005		
STEP de Dury	DEGRILLAGE - DESSABLAGE - DEGRAISSAGE	Bras racleur du dégraisseur	SEW_USOCOME		01/01/1990		
STEP de Dury	BASSIN BIOLOGIQUE	Pont clarificateur			01/01/1990		
STEP de Dury	LEVAGE	potence prétraitement			01/01/1990		
STEP de Dury	LEVAGE	Pied de potence			01/01/1990		
STEP de Dury	LEVAGE	Potence de Levage			01/01/1990		
STEP de Dury	LEVAGE	Potence sur pied Recirculation			01/01/1990		
STEP de Dury	Silo à boues	Vanne canalisation d'arrivée boues extraites			01/01/2003		
STEP de Dury	Silo à boues	Vanne d'aspiration vers l'unité mobile de déshydratation			01/01/2003		



Installation	Installation secondaire	Matériel	Marque	Num série	Date Mise en service	DEBIT_NOMI_M3H	TYPE_MARQUE
STEP de Dury	DEGRILLAGE - DESSABLAGE - DEGRAISSAGE	Vanne extraction des sables			01/01/1990		
STEP de Dury	RELEVAGE	Vanne Pompe de DN 150 N°1			01/01/1990		
STEP de Dury	RELEVAGE	Vanne Pompe de DN 150 N°2			01/01/1990		
STEP de Dury	RELEVAGE EXTRACTION DES BOUES	Vanne Pompe de DN 150 N°1	PONT_A_MOUSSON		01/01/1990		
STEP de Dury	RELEVAGE EXTRACTION DES BOUES	Vanne Pompe de DN 150 N°2	PONT_A_MOUSSON		01/01/1990		
STEP de Dury	RELEVAGE	Clapet Pompe de DN 150 N°1			01/01/1990		
STEP de Dury	RELEVAGE	Clapet Pompe de DN 150 N°2			01/01/1990		
STEP de Dury	RELEVAGE EXTRACTION DES BOUES	Clapet Pompe de DN 150 N°1	SOCLA		01/01/1990		
STEP de Dury	RELEVAGE EXTRACTION DES BOUES	Clapet Pompe de DN 150 N°2	SOCLA		01/01/1990		
STEP de Dury	RELEVAGE EXTRACTION DES BOUES	Clapet Pompe de DN 150 N°3	SOCLA		01/01/1990		
STEP de Dury	Silo à boues	Canalisation d'arrivée boues extraites			01/01/2003		
STEP de Dury	Silo à boues	Canalisation d'aspiration vers l'unité mobile de déshydratation			01/01/2003		
STEP de Dury	DEGRILLAGE - DESSABLAGE - DEGRAISSAGE	Canalisation Aéroflot			01/01/1990		
STEP de Dury	DEGRILLAGE - DESSABLAGE - DEGRAISSAGE	Tuyauterie liaison Aération- dégraisseur dessableur			01/01/1990		
STEP de Dury	RELEVAGE	Tuyauterie de refoulement pompe N°1 DN 150			01/01/1990		
STEP de Dury	RELEVAGE	Tuyauterie de refoulement pompe N°2 DN 150			01/01/1990		



Installation	Installation secondaire	Matériel	Marque	Num série	Date Mise en service	DEBIT_NOMI_M3H	TYPE_MARQUE
STEP de Dury	RELEVAGE EXTRACTION DES BOUES	Tuyauterie de refoulement pompe N°1 DN 150			01/01/1990		
STEP de Dury	RELEVAGE EXTRACTION DES BOUES	Tuyauterie de refoulement pompe N°2 DN 150			01/01/1990		
STEP de Dury	RELEVAGE EXTRACTION DES BOUES	Tuyauterie Collecteur			01/01/1990		

EVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION SUR LA GESTION DES BOUES EN COURS DE PANDÉMIE COVID EN 2020

L'arrêté du 30 avril 2020, pris d'après l'avis de l'agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES) du 27 mars 2020, a imposé la mise en œuvre systématique d'un traitement hygiénisant avant l'épandage agricole des boues d'épuration urbaines et industrielles (dans une certaine mesure) produites durant l'épidémie de Covid-19.

L'ANSES préconisait en avril 2020 cette mesure compte tenu du risque potentiel de présence du virus dans les boues d'épuration et du manque d'études concernant le devenir du potentiel infectieux du virus dans la filière d'assainissement et dans les boues, mais laissait la porte ouverte à une évolution de la réglementation.

L'exigence d'hygiénisation des boues porte sur la mise en œuvre de moyens de traitement et sur l'obtention de résultats analytiques.

- Les moyens de traitement d'hygiénisation reposent sur des couples de temps et température ou sur des couples de temps et de pH ainsi que sur des modalités de suivi d'exploitation renforcées.
- Les résultats reposent sur des analyses de paramètres pathogènes, à la mise en place de la filière de traitement (analyse de caractérisation) et en cours d'exploitation (analyses de suivi). Ces analyses doivent répondre aux **critères d'hygiénisation** prévus par l'article 16 de l'arrêté du 8 janvier 1998 pour les boues ou aux **critères d'hygiénisation** prévus par la norme NFU 44-095 rendue d'application obligatoire par l'arrêté du 5 septembre 2003 pour le compost.

Les traitements reconnus comme hygiénisant des boues avant retour au sol sont les suivants :

1. Chaulage
2. Compostage
3. Séchage thermique

D'autres filières sont également envisageables, comme le transfert de boues sur une autre step ou encore le stockage.

Cet arrêté concerne :

- Les boues de stations d'épuration urbaine, dont l'épandage est régi par les articles R. 211-25 et suivants du code l'environnement,
- Les boues produites par des stations d'épuration d'installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) soumises à autorisation, lorsqu'elles reçoivent des eaux résiduaires domestiques dans une proportion supérieure à 1 %.

En parallèle, en 2020, un groupe de travail réunissant des expertises en virologie médicale, en microbiologie environnementale, en hydrologie, en modélisation et en mathématiques statistiques a créé le réseau OBEPINE (Observatoire EPIdémiologique daNs les Eaux usées). Ce projet, qui associe les opérateurs privés et publics en charge du traitement des eaux usées, a permis d'acquérir de nouvelles informations sur le virus en 2020.

Des évolutions sont attendues au cours du 1^{er} trimestre 2021 avec prise en compte possible pour la valorisation des boues non hygiénisées :

- Tests PCR OU Détection des coliphages OU Prise en compte des taux d'incidence < 10
- Précisions sur les méthodes d'évaluation du caractère hygiénisé



Les textes de référence

Saisines de l'ANSES

n° 2020-SA-0043 (27 mars 2020) : relatif à une demande en urgence d'appui scientifique et technique sur les risques éventuels liés à **l'épandage de boues d'épuration urbaines** durant l'épidémie de COVID-19

n° 2020-SA-0056 (17 avril 2020) : relative aux risques éventuels liés à **l'épandage de boues d'épuration industrielles** durant l'épidémie de COVID-19

N° 2020-SA-0058 (17 avril 2020) : relative à une demande d'appui scientifique et technique (AST) concernant les risques éventuels liés à l'épandage de **boues compostées conformes à la norme NF U44-095** durant l'épidémie de COVID-19

Circulaires ministérielles :

Instruction MTES-MAA du 2 avril 2020 : relative à la gestion des boues de STEU dans le cadre de la continuité des services d'assainissement pendant la crise COVID-19

Instruction STEP industrielles_vDGPR_sdqspv du 23 avril 2020 : relative à la gestion des boues de step industrielles contenant des eaux-vannes

Arrêté Ministériel

Arrêté du 30 avril 2020 (publié au J le 05/05/20) précisant les modalités d'épandage des boues issues du traitement des eaux usées urbaines pendant la période de covid-19



TÉLÉGESTION DES INSTALLATIONS - ARRÊT DU RTC ET DU GSMDATA

1. Introduction

Depuis près de 30 ans la télégestion dans le domaine de l'eau a utilisé principalement le Réseau Téléphonique Commuté (RTC), qui est le réseau historique des téléphones fixes, et le GSM Data (service de transmissions de données qui fonctionne sur le réseau mobile 2G). Ces technologies sont aujourd'hui amenées à disparaître au profit des communications numériques IP.

Cette transformation va être progressive avec des échéanciers imposés par les annonces d'arrêt de service des opérateurs téléphoniques. Dès la fin de l'année 2018 certains services ne seront plus opérationnels chez Orange. Puis l'ensemble des services des opérateurs téléphoniques cesseront d'ici à 2023 ou 2024 sur la totalité des installations.

Concrètement les télégestions ne remonteront plus les informations (alarmes, mesures, comptage) vers les systèmes centraux des exploitants de l'eau.

De plus des communications intersites ne seront plus opérationnelles (Ex : Usine de production vers réservoirs, Station d'épuration vers Poste de relevage), pour garantir la continuité de service.

C'est pourquoi ils nous semblent nécessaire de vous informer de ces changements qui impacte votre service d'eau ou d'assainissement, et d'anticiper l'adaptation des systèmes de télégestion.

2. L'arrêt progressif de l'exploitation du RTC



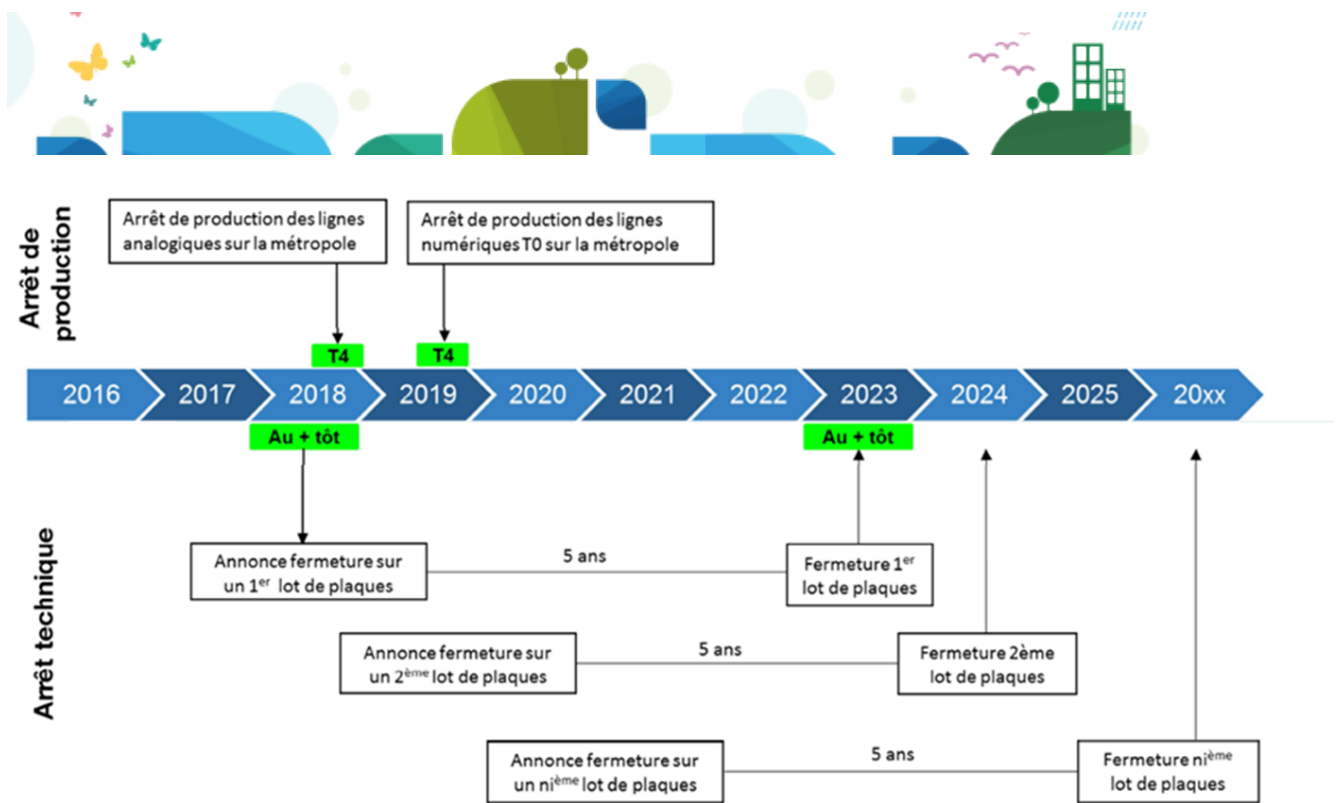
, l'opérateur historique du réseau téléphonique commuté a communiqué son intention d'arrêter progressivement le RTC, support des services de téléphonie traditionnelle analogique et numérique.

Orange explique que cet arrêt résulte du fait que la pérennité de son réseau téléphonique historique pourrait être remise en cause d'ici quelques années. En effet, les équipements et composants spécifiques à ce réseau deviennent obsolètes et des difficultés croissantes d'entretien apparaissent du fait de l'abandon de cette technologie par les équipementiers. Son exploitation excessive entraînerait donc des risques de dysfonctionnements, voire de coupures de service, importants.

L'arrêt de la commercialisation de nouvelles lignes RTC cessera au 15 Novembre 2018.

L'arrêt de l'exploitation de ce réseau interviendra progressivement à partir de fin 2023.





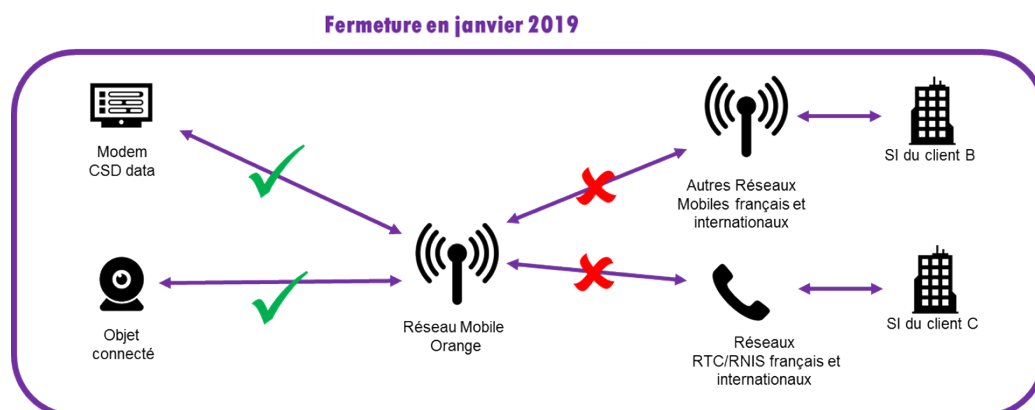
Source du document : Orange

3. L'arrêt progressif de l'exploitation du GSM data.

Normé en 1987, le GSM data est une vieille technologie qui fonctionne sur le réseau 2G, que les opérateurs mobiles et leurs fournisseurs ne peuvent plus maintenir efficacement.

orange a annoncé qu'à partir du **1er janvier 2019** les services utilisant du GSM Data vers le réseau RTC ou vers des réseaux d'opérateurs mobiles tiers ne fonctionneront plus.

Cependant dès l'année 2018, cet arrêt programmé va entraîner une dégradation de la Qualité des communications : les terminaux devront parfois se connecter plusieurs fois avant de pouvoir communiquer.



Source du document : Orange



a annoncé ne plus maintenir cette technologie à partir du **1er Janvier 2019**, et **l'arrêter définitivement le 31/12/2020**.



pour sa part n'a pas encore fait d'annonce d'arrêt du service GSMDData et semblerait maintenir cette technologie jusqu'en 2021.

4. Evolution et aménagement à prévoir

a. Nouveaux modes de communications

Ces évolutions nous conduisent à utiliser de nouveaux modes de communications de type numérique IP pour la surveillance et le pilotage de vos installations.

Les communications en numérique IP permettent :

- **des temps de connections rapides**
- **l'échange des informations de quelques secondes**
- **Les interrogations des installations pourront être plus fréquentes : toutes les x minutes ou x heures, et modulées en fonction de la criticité du site.**

Ces technologies s'appuient :

- sur les réseaux mobiles des opérateurs téléphoniques
 - Le GPRS sur le réseau 2G. Largement déployé aujourd'hui dans de multiples applications industrielles, il s'appuie sur un réseau largement couvert sur le territoire français.
 - La 3G/4G qui offrent des vitesses plus importantes et dans les prochaines années la 5G
- Sur les réseaux filaires des opérateurs téléphoniques
 - L'ADSL est un support de communication qui s'appuie sur la paire cuivre historique de nos anciennes lignes téléphone. Elle est performante au plus près des centraux téléphoniques, mais peut ne pas être éligible si trop éloignée.
 - La Fibre Optique qui possède des performances très élevée mais encore peu déployée.





b. Cybersécurité

Toutes ces nouvelles technologies de communication utilisent des réseaux informatiques qui transitent par les réseaux opérateurs téléphoniques jusqu'aux réseaux des entreprises exploitants les installations.

La **cybersécurité** devient une notion fondamentale à prendre en compte.

SAUR applique depuis de nombreuses années sa Politique de Sécurité des Systèmes Informatique (PSSI) et notamment sur les sites d'exploitation qui lui sont confiés.



Pour les réseaux mobiles SAUR utilise un APN (Point d'Accès Réseau) privé, souscrit auprès des différents opérateurs de téléphonie, pour ne pas être visible de l'Internet public, et limiter les risques de cybercriminalité.

Pour les réseaux filaires SAUR utilise un réseau informatique pour les sites industriels, nommé **WAN INDUSTRIEL à partir d'une connexion ADSL Privé souscrit auprès de l'opérateur Orange.**

Ce réseau est crypté et n'est pas visible de l'Internet public, ce qui limite également les risques de cybercriminalité.

Les solutions SAUR s'appuient sur les préconisations de l'ANSSI Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Informations, concernant la cybersécurité des systèmes industriels.

c. Aménagement à prévoir sur vos installations



Ces évolutions nécessitent le changement ou l'adaptation de vos équipements de télégestion selon leur typologie. Vous trouverez en annexe l'ensemble des installations concernées et le détail des opérations à prévoir.

Certaines opérations pourront être prises en charge par nos soins dans le cadre de nos obligations de renouvellement.

Les autres opérations non prévues dans nos obligations de renouvellement, feront l'objet d'une proposition technique et financière de notre part.





ATTESTATIONS D'ASSURANCES

Attestation Dommages aux Biens



ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous soussignés, MMA IARD ASSURANCES MUTUELLES dont le siège social est situé - 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon - 72030 Le Mans Cedex09, certifions par la présente que la Société :

**SAUR SAS –
11 Chemin de Bretagne –
CS 40082 –
92442 ISSY LES MOULINEAUX Cedex.**

agissant tant pour son compte que pour celui de qui il appartiendra et notamment pour le compte de ses filiales, est assurée par le contrat Tous Risques Sauf N°127 100 212.

Les garanties s'exercent notamment pour le compte de la société désignée ci-après, laquelle a la qualité d'assuré :

**SAUR SAS
11 Chemin de Bretagne - CS 40082
92442 ISSY LES MOULINEAUX Cedex**

Ce contrat garantit l'ensemble des biens mobiliers et immobiliers :

- En propriété ou loués,
- Vendus avec une clause de réserve de propriété,
- Appartenant à autrui, lorsque l'assuré en est, à titre onéreux ou gratuit, utilisateur, occupant, gardien ou détenteur à quelque titre que ce soit,
- Appartenant au personnel de l'Assuré, lorsque que lesdits biens sont situés dans les établissements assurés,
- Tous titres de paiement désignés sous le titre générique de valeurs,

Ainsi que les risques locatifs, les recours des voisins et des tiers contre notamment les événements suivants :

Incendie, Foudre, Explosions, Implosions et électricité, Chute d'appareils de navigation aérienne et franchissement du mur du son, Tempêtes, ouragans, cyclones, tornades, Grêle, chute et/ou poids de la neige et/ou de la glace, Ruissellement d'eau, de boue ou de lave, Glissements et effondrements de terrains, Inondation, Séismes, Eruption volcanique, Raz-de-marée, Chocs de véhicules terrestres à moteur, Fumées, Bris de glaces, Dégâts des eaux, Emeutes, Mouvements populaires, Vandalisme, Malveillance, Sabotage, Terrorisme et Attentats en France (art.L126-2 et L126-3 du Code des Assurances), Vol, Détériorations immobilières consécutives à un vol ou une tentative de vol, Gel (dommages aux installations), Bris de Machines, Catastrophes naturelles (art.L125-1 et suivants du Code des Assurances).

et ce, aux clauses et conditions du contrat cité en référence ci-dessus.

La présente attestation d'assurance, valable du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020 inclus, sous réserve du paiement de la prime, est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne peut engager les assureurs au-delà des limites de garanties de la police à laquelle elle se réfère

Fait à Paris, le 19 mars 2019

MMA IARD SA
RCS Le Mans 446 048 882
Siège Social : 14 bd Marie et Alexandre Oyon
72030 LE MANS CEDEX 9

MMA IARD Assurances Mutuelles, Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes – RCS Le Mans 775 652 126
MMA IARD Société anonyme au capital de 537 052 368 euros – RCS Le Mans 440 048 882
Sièges sociaux : 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans CEDEX 9 – Entreprises régies par le code des assurances





Responsabilité civile

Allianz Global Corporate & Specialty SE

Attestation d'Assurance

Nous, soussignés, Allianz Global Corporate & Specialty SE, Succursale en France, situé 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex, certifions par la présente que la Société :

SAUR SAS
11, Chemin de Bretagne
CS 40082
94442 ISSY LES MOULINEAUX Cedex

est assurée auprès de notre compagnie par les polices n°FRL00042919 & n°FRL00043019 garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber dans l'exercice de ses activités en raison de dommages causés à des tiers.

La garantie s'exerce à concurrence des montants ci-après :

RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION / AVANT RECEPTION / EN COURS DE TRAVAUX

Tous dommages corporels, matériels et immatériels confondus pour la période de garantie 30.000.000 euros
dont :

Dommages immatériels non consécutifs pour la période de garantie..... 15.000.000 euros

RESPONSABILITE CIVILE APRES TRAVAUX / APRES RECEPTION / APRES LIVRAISON

Tous dommages corporels, matériels et immatériels pour la période de garantie 30.000.000 euros
dont :

Dommages immatériels non consécutifs pour la période de garantie..... 15.000.000 euros

Cette attestation est valable du 01/04/2019 au 31/03/2020 inclus.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager la Compagnie au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Paris la Défense, le 1er avril 2019
Pour la Compagnie



Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
1 cours Michelet - CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex
487 424 608 RCS Nanterre

Siège social :
Königsplatz 28
80802 Munich
Allemagne

Société Européenne immatriculée en Allemagne sous le N°HRB 208312
Entreprise soumise au contrôle de la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht
Graurheindorfer Strasse 108 - 53117 Bonn, Allemagne

www.agcs.allianz.com





Attestation Responsabilité civile décennale obligatoire (bâtiment)



ATTESTATION D'ASSURANCE

L'entreprise d'assurance GENERALI Iard, dont le siège social est situé 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS, atteste que :

STE SAUR SAS
11, CHEMIN DE BRETAGNE
CS40082
92442 ISSY MOULINEAUX CEDEX
SIREN 339.379.984

est titulaire d'un contrat d'assurance de responsabilité de nature décennale n° **AP392620** pour la période de validité **du 01/01/2019 au 31/12/2019** couvrant les activités professionnelles suivantes :

ENTREPRISE GÉNÉRALE

Réalisation de la totalité des travaux d'une opération de construction réalisés en tout ou partie par le personnel d'exécution de l'entreprise.

TERRASSEMENT

Défrichage, remise à niveau des terres, réalisation à ciel ouvert de creusement et de blindage de fouilles provisoire dans des sols, ainsi que des travaux de rabattement de nappes nécessaires à l'exécution des travaux, de remblai, d'enrochement non lié et de comblement (sauf des carrières) ayant pour objet soit de constituer par eux-mêmes un ouvrage soit de permettre la réalisation d'ouvrages. Cette activité comprend les sondages et forages.

VOIRIES RÉSEAUX DIVERS (V.R.D.)

Réalisation de réseaux de canalisations, de tous types de réseaux enterrés ou aériens, de systèmes d'assainissement autonome, de voiries, de poteaux et clôtures.

Réalisation d'espaces verts, y compris les travaux complémentaires de maçonnerie.

Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de terrassement et de fouilles.

CONTRACTANT GENERAL

Réalisation d'une opération de construction portant sur la maîtrise d'oeuvre et l'exécution des travaux tous corps d'état, cette exécution étant donnée intégralement en sous-traitance.

Ces marchés sont pris uniquement dans le cadre de réalisation d'ouvrage de :

Voiries Réseaux Divers:

- réseaux et canalisation d'eau potable ou incendie,
- réseaux d'évacuation des eaux usées et pluviales,
- les ouvrages de voiries y compris fondations et terrassements

Ouvrages d'hygiène publique :

- stations de pompage, réservoirs et château d'eau,
- stations d'épuration des eaux usées et résiduaires,
- Usines de traitement de résidus ou d'effluents urbains,
- Collecteurs d'eaux usées ou pluviales,
- Usines de traitement d'eau potable,
- ouvrages liés à des opérations de traitement et de valorisation des déchets dont la construction d'unité de tri, compostage, incinération, plateforme de traitement de boues.

1. PERIMETRE DE LA GARANTIE DE RESPONSABILITE DECENNALE OBLIGATOIRE ET DE LA GARANTIE DE RESPONSABILITE DU SOUS-TRAITANT EN CAS DE DOMMAGES DE NATURE DECENNALE

Les garanties objet de la présente attestation s'appliquent :

Generali Iard, SA au capital de 94 630 300 euros – Entreprise régie par le code des assurances 552 062 663 RCS Paris – Siège Social : 2, rue Pillet-Will – 75009 Paris
Generali Vie, SA au capital de 332 321 184 euros – Entreprise régie par le code des assurances 602 062 481 RCS Paris – Siège Social : 2, rue Pillet-Will – 75009 Paris
Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026





- aux travaux ayant fait l'objet d'une ouverture de chantier pendant la période de validité mentionnée ci-dessus. L'ouverture de chantier est définie à l'annexe I de l'article A. 243-1 du code des assurances.
- aux travaux réalisés en France Métropolitaine ou dans les Départements d'Outre-Mer.
- aux chantiers dont le coût total de construction TTC tous corps d'état, y compris honoraires, déclaré par le maître d'ouvrage n'est pas supérieur à la somme de 15.000.000 €.
- aux travaux, produits et procédés de construction suivants :
 - travaux de construction répondant à une norme homologuée (NF DTU ou NF EN), à des règles professionnelles acceptées par la C2P⁽¹⁾ ou à des recommandations professionnelles du programme RAGE 2012 non mises en observation par la C2P⁽²⁾,
 - pour des procédés ou produits faisant l'objet au jour de la passation du marché :
 - d'un Agrément Technique Européen (ATE) en cours de validité ou d'une Évaluation Technique Européenne (ETE) bénéficiant d'un Document Technique d'Application (DTA), ou d'un Avis Technique (ATec), valides et non mis en observation par la C2P⁽³⁾,
 - d'une Appréciation Technique d'Expérimentation (ATEX) avec avis favorable,
 - d'un Pass'innovation « vert » en cours de validité.

(¹) Les Règles professionnelles acceptées par la C2P (Commission Prévention Produits mis en œuvre de l'Agence Qualité Construction) sont listées à l'annexe 2 de la publication semestrielle de la C2P et sont consultables sur le site de l'Agence Qualité Construction (www.qualiteconstruction.com).

(²) Les recommandations professionnelles RAGE 2012 (« Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012 ») sont consultables sur le site internet du programme RAGE (www.reglesdelart-grenelle-environnement-2012.fr) et les communiqués de la C2P sont accessibles sur le site de l'AQC (www.qualiteconstruction.com).

(³) Les communiqués de la C2P sont accessibles sur le site de l'AQC (www.qualiteconstruction.com).

Dans le cas où les travaux réalisés ne répondent pas aux caractéristiques énoncées ci-dessus, l'assuré en informe l'assureur.





2. ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ DÉCENNALE OBLIGATOIRE

Nature de la garantie	Montant de la garantie
Le contrat garantit la responsabilité décennale de l'assuré instaurée par les articles 1792 et suivants du code civil, dans le cadre et les limites prévus par les dispositions des articles L. 241-1 et L. 241-2 du code des assurances relatives à l'obligation d'assurance décennale, et pour des travaux de construction d'ouvrages qui y sont soumis, au regard de l'article L. 243-1-1 du même code. La garantie couvre les travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, qui comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou de démontage éventuellement nécessaires. Elle est gérée en capitalisation.	○ En Habitation : Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage.
	○ Hors habitation : Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage dans la limite du coût total de construction déclaré par le maître d'ouvrage et sans pouvoir être supérieur au montant prévu au I de l'article R. 243-3 du code des assurances.
	○ En présence d'un CCRD : Lorsqu'un Contrat Collectif de Responsabilité Décennale (CCRD) est souscrit au bénéfice de l'assuré, le montant de la garantie est égal au montant de la franchise absolue stipulée par ledit contrat collectif.
Durée et maintien de la garantie	
La garantie couvre, pour la durée de la responsabilité décennale pesant sur l'assuré en vertu des articles 1792 et suivants du code civil. Elle est maintenue dans tous les cas pour la même durée.	

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

3. GARANTIE DE RESPONSABILITÉ DU SOUS-TRAITANT EN CAS DE DOMMAGES DE NATURE DÉCENNALE

Nature de la garantie	Montant de la garantie
Cette garantie couvre le paiement des travaux de réparation des dommages tels que définis aux articles 1792 et 1792-2 du Code civil et apparus après réception, lorsque la responsabilité de l'assuré est engagée du fait des travaux de construction d'ouvrages soumis à l'obligation d'assurance, qu'il a réalisés en qualité de sous-traitant.	6.000.000 € par sinistre
Durée et maintien de la garantie	
Cette garantie est accordée, conformément à l'article 1792-4-2 du code civil, pour une durée de dix ans à compter de la réception.	

Fait à PARIS le 28/12/2018

Karim BOUCHEMA
Directeur des Opérations
Generali Iard

Generali Iard, SA au capital de 94 630 300 euros – Entreprise régie par le code des assurances 552 062 663 RCS Paris – Siège Social : 2, rue Pillet-Will – 75009 Paris
Generali Vie, SA au capital de 332 321 184 euros – Entreprise régie par le code des assurances 602 062 481 RCS Paris – Siège Social : 2, rue Pillet-Will – 75009 Paris
Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026





Attestation Tous risques chantiers

Generali Iard

Police Tous Risques Chantier / Tous Risques Montage Essais

Police AH 116929 _ Attestation



Assuré :

SAUR SAS
11 Chemin de Bretagne – CS40082
92442 ISSY LES MOULINEAUX Cedex

Police n° AH 116929

Période de validité :	du 1 ^{er} avril 2019 au 31 mars 2020
Fonctionnement de la garantie :	L'assurance s'applique aux marchés qui, au 1 ^{er} avril 2019, sont en cours d'exécution ou de maintenance et/ou aux marchés dont l'exécution commencera après cette date, dès lors que, pour chaque chantier : - le coût estimé est inférieur à 30 000 000 euros. - la durée des travaux est inférieure à 36 mois Après réception (période de maintenance), les garanties se poursuivent sur une période de 12 mois.
Biens Assurés :	Tous travaux de construction, extension, réhabilitation, etc. de stations d'épuration, installations de traitement des eaux, usines de traitement de déchets, installations de traitement des résidus d'épuration, y compris par incinération.
Etendue de la garantie :	La prise en charge des frais de remplacement et/ou de remise en état des biens assurés et/ou de tout ou partie de ceux-ci qui seraient physiquement endommagés, détruits ou perdus de quelque manière et pour quelque cause que ce soit, sous réserve des exclusions spécifiques dans le contrat.
Territorialité :	Site du chantier ou abords immédiats pour les aires d'entreposage, pour des chantiers situés dans le monde entier, hors Etats-Unis d'Amérique, Canada et Australie.

La présente attestation est valable pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne peut engager **GENERALI Iard** au-delà des clauses, conditions et limites du contrat d'assurance auquel elle se réfère.

Fait à Paris, le 28 mars 2019
Generali IARD

GENERALI Iard
SA au capital de 94 630 300 Euros
Entreprise régie par le Code des Assurances
Siège Social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris
RCS PARIS B 552 062 663

Generali IARD

Société anonyme au capital de 94 630 300 euros
Entreprise régie par le Code des assurances – 552 062 663 RCS Paris
Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75456 Paris cedex 09
Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurance sous le numéro 026





Ce glossaire récapitule pour les principaux termes utilisés dans les métiers de l'eau, et plus particulièrement dans ce rapport annuel du délégataire, la définition et éventuellement le mode de calcul des informations transmises :

Autosurveillance : Elle correspond à toutes les actions entreprises par l'exploitant sur la station de traitement et sur le réseau pour garantir le bon fonctionnement de l'épuration. Cela consiste notamment à effectuer des analyses sur une période de 24h selon un calendrier défini à l'avance et à transmettre les résultats d'analyse à la police et à l'agence de l'eau.

Biens financés par la collectivité = biens appartenant à la collectivité, mis à la disposition du délégataire et qui reviennent automatiquement et gratuitement à la collectivité en fin de contrat.

Biens de retour = biens financés par le délégataire, affectés au service et indispensables à son fonctionnement, qui reviennent automatiquement et gratuitement à la collectivité en fin de contrat.

Biens de reprise = biens financés par le délégataire, affectés au service et qui, à la fin du contrat, peuvent être rachetés par la collectivité dans des conditions financières fixées dans le contrat, sans que le délégataire ne puisse s'y opposer.

Bilan journalier : Il concrétise l'efficacité de traitement d'une installation à partir d'échantillons prélevés en entrée et en sortie de l'installation sur 24 heures proportionnellement au débit. Certains paramètres sont analysés et comparés (concentrations et/ou rendement épuratoire) aux performances que doit satisfaire l'installation.

Bilan annuel : Il concrétise l'efficacité de traitement sur l'année à partir des échantillons prélevés en entrée et en sortie de l'installation au cours de l'année. La conformité de certains paramètres est évaluée à partir des bilans journaliers en tenant compte d'une tolérance définie dans la réglementation. Pour d'autres paramètres, l'évaluation de la conformité s'effectue après avoir calculé la moyenne des mesures réalisées. Au final, la conformité de l'installation sur l'année est évaluée par l'exploitant, paramètre par paramètre, puis pour la globalité de l'installation. La police de l'eau a pour mission de donner son avis officiel sur la conformité de l'installation à partir des données transmises par l'exploitant.

Branchements : Canalisations distinctes d'eaux usées et d'eaux pluviales aboutissant au réseau public d'assainissement collectif et partant des regards de branchement ou boîtes de branchement placés en limite de propriété et sur lesquels viennent se raccorder les installations privatives de l'utilisateur.

CARE : Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation. Pour un contrat déterminé, les chiffres de l'année en cours sont indiqués, et ceux de l'année précédente sont rappelés. Le cadre de ce CARE a été établi par la FP2E, dans le respect strict du décret 2005-236 du 18 mars 2005.

Client : Personne physique ou morale consommant de l'eau et ayant au moins un contrat d'abonnement le liant avec le service de l'eau.

Compte (ou fonds contractuel) de renouvellement : Il s'agit des opérations de renouvellement imputées sur un compte de tiers qui correspond à la mise en place de fonds prélevés sur les produits du délégataire, pour couvrir les aléas de fonctionnement des équipements.

Contrat d'abonnement : Contrat associé à un branchement liant un client au service de distribution de l'eau.

Contrôle officiel : Il correspond aux contrôles inopinés pratiqués par un organisme tel que la police de l'eau.

Echantillon : Volume d'eau prélevé dans le but d'analyser les caractéristiques de l'eau à l'endroit et au moment précis du prélèvement. Les caractéristiques de l'eau sont décomposées et quantifiées/évaluées par paramètre lors de leur analyse.

Equivalent Habitant (Eq. Hab.) : Unité de pollution correspondant à celle d'un habitant en une journée.

Garantie pour continuité de service (dite de renouvellement) : Il s'agit d'un renouvellement, où le Délégataire prend à sa charge, et à ses risques et périls l'ensemble des dépenses d'entretien, de réparation ou de renouvellement des équipements, nécessaires à la continuité du service.

Taux d'eaux parasites : Il représente la part d'eaux claires parasites véhiculée par le réseau de collecte d'eaux usées par rapport à l'eau potable consommée par l'ensemble des clients, qui est rejetée dans ce même réseau. Ces eaux claires parasites peuvent être classées selon diverses typologies, la plus simple opposant les eaux parasites d'infiltration (EPI) aux eaux parasites de captage (EPC). Les EPI résultent d'une mauvaise étanchéité du réseau tandis que les EPC sont le signe de mauvais raccordements.

Paramètre d'une analyse : Un paramètre correspond à une caractéristique précise ou à un composé spécifique dont la teneur dans l'échantillon d'eau est quantifiée/évaluée. Certains paramètres font l'objet d'une réglementation. Un paramètre réglementé peut donc pour un échantillon donné être conforme ou non-conforme. Si un jour donné, la station reçoit plus d'effluent à traiter que prévu, la conformité du paramètre ne peut pas être établie et la donnée est exclue des calculs.



Patrimoine immobilier : Il s'agit du patrimoine immobilier nécessaire à la réalisation du service. Le Déléguataire fournit un état de variation de ce patrimoine en intégrant 3 types de mouvements :

- les investissements concessifs (achat de terrain, mise en service d'un ouvrage financé par le Déléguataire, destruction d'un ouvrage...),
- opération de renouvellement d'une importance telle qu'elle s'assimile à la construction d'un bâtiment neuf,
- Investissement immobilier du Déléguataire (bureaux) entièrement dédié au service.

Programme contractuel de renouvellement : Il s'agit de l'ensemble des opérations de renouvellement, effectuées par le Déléguataire dans le cadre d'un programme technique contractuel, évalué financièrement sur la durée du contrat.

Programme d'investissement : Il s'agit des engagements pris par le Déléguataire de réaliser certains investissements sur le patrimoine, afin d'améliorer la qualité du service, ou le fonctionnement des installations. Ce programme est défini dans un inventaire contractuel.

Réseau de collecte des eaux usées : Ensemble des canalisations et ouvrages annexes acheminant de manière gravitaire ou sous pression les eaux usées issues des branchements publics des usagers ou d'autres services de collecte jusqu'aux unités de dépollution.

Réseau de collecte privatif : ensemble de canalisations et d'équipements placés sous la responsabilité d'un client permettant de collecter ses effluents. Le réseau intérieur d'un client est raccordé au branchement (généralement situé en limite de propriété).



17.

LES NOUVEAUX
TEXTES
REGLEMENTAIRES



Cette veille réglementaire vous est présentée sous la forme d'une liste des textes parus en 2020 accompagnée d'un bref commentaire de leur objet.

Cette liste n'a pas pour ambition d'être exhaustive, il s'agit avant tout d'attirer votre attention sur les évolutions réglementaires de l'année qui, notamment, pourraient avoir des incidences sur le service.

GESTION DES EFFLUENTS

- **Loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire**
Adoptée le 21 janvier par l'Assemblée nationale et le 30 janvier par le Sénat, sur la base d'un texte consensuel issu de la commission mixte paritaire. Le texte prévoit notamment les avancées suivantes :

- **RÉUTILISATION DES EAUX USÉES TRAITÉES ET DES EAUX PLUVIALES (ARTICLE 69)**
 - ⇒ INSCRIPTION DU « DÉVELOPPEMENT DE LA RÉUTILISATION DES EAUX USÉES TRAITÉES ET DE L'UTILISATION DES EAUX DE PLUIE EN REMPLACEMENT DE L'EAU POTABLE » DANS L'OBJECTIF DE PROMOTION D'UNE UTILISATION EFFICACE, ÉCONOME ET DURABLE DE LA RESSOURCE EN EAU ;
 - ⇒ RENVOI À UN DÉCRET EN CONSEIL D'ÉTAT POUR FIXER LES USAGES ET CONDITIONS DANS LESQUELLES LES EAUX USÉES TRAITÉES PEUVENT ÊTRE RÉUTILISÉES AINSI QUE LES USAGES ET BÂTIMENTS POUR LESQUELS LES EAUX DE PLUIE PEUVENT ÊTRE UTILISÉES DE MANIÈRE COMPTABLE AVEC LE BON ÉTAT ÉCOLOGIQUE DES EAUX ;
 - ⇒ RENVOI À UN DÉCRET EN CONSEIL D'ÉTAT POUR PRÉCISER LES MODALITÉS D'APPLICATION AUX NOUVEAUX IOTA À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2021, AINSI QU'aux IOTA EXISTANTS.
- **NOUVEAU RÉFÉRENTIEL RÉGLEMENTAIRE ET NORMATIF DU RETOUR AU SOL DES BOUES D'ÉPURATION ET MÉLANGES DES BOUES EN COMPOST (ARTICLE 86)**
 - ⇒ RÉÉVALUATION, AU PLUS TARD AU 1^{ER} JUILLET 2021, DES NORMES APPLICABLES AUX BOUES ÉPANDUES, SEULES OU EN MÉLANGES, BRUTES OU TRANSFORMÉES, NOTAMMENT AFIN D'INTÉGRER LES MICROPOLLUANTS NOUVELLEMENT IDENTIFIÉS (MÉTAUX LOURDS, PARTICULES DE PLASTIQUE, PERTURBATEURS ENDOCRINIENS, DÉTERGENTS ET RÉSIDUS PHARMACEUTIQUES, ...). CETTE RÉVISION, QUI SE MATÉRIALISERA PAR UN NOUVEL ARRÊTÉ, POURRA SE FONDER SUR LES PROPOSITIONS DU GROUPE DE TRAVAIL « PACTE DE CONFIANCE » DE LA FRAC PRÉSIDÉ PAR M. ALAIN MAROIS.
 - ⇒ A COMPTER DU 1^{ER} JUILLET 2021, IL SERA INTERDIT DE PROCÉDER À L'ÉPANDAGE DE BOUES OU L'UTILISATION DE COMPOST QUI NE SERAIENT PAS CONFORMES AUX RÉFÉRENTIELS NORMATIFS ADOPTÉS PAR LE GOUVERNEMENT.
 - ⇒ RENVOI À MESURE RÉGLEMENTAIRE POUR DÉTERMINER LES CONDITIONS DANS LESQUELLES LES BOUES D'ÉPURATION POURRONT ÊTRE COMPOSTÉES, SEULES OU EN MÉLANGE AVEC DES DÉCHETS VÉGÉTAUX, AVEC COMME LIMITE QUE L'OPÉRATION DOIT PERMETTRE « D'AMÉLIORER LES CARACTÉRISTIQUES AGRONOMIQUES DES BOUES ». IL EN SERA DE MÊME POUR LE COMPOSTAGE DES DIGESTATS ISSUS DE LA MÉTHANISATION DES BOUES.
- **INTERDICTION DU COMPOSTAGE DE LA FFOM À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2027 (ARTICLE 87) ET INTERDICTION DU BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES BIODÉCHETS, NOTAMMENT LES DÉCHETS VERTS, AFIN D'ENCOURAGER LEUR COMPOSTAGE (ARTICLE 88)**

- **Règlement du Parlement européen et du Conseil relatif aux exigences minimales requises pour la réutilisation de l'eau**

Le Règlement se recentre sur l'irrigation, tout en prévoyant que « les États membres peuvent prévoir le recours à l'eau de récupération pour d'autres fins, notamment des fins industrielles, environnementales et de services collectifs ».



ENVIRONNEMENT

➤ **Décret n° 2020-828 du 30 juin 2020 modifiant la nomenclature et la procédure en matière de police de l'eau**

Le décret simplifie la nomenclature relative aux IOTA en prévoyant les modifications suivantes :

- FUSION DES RUBRIQUES 2.1.1.0 (STATIONS D'ÉPURATION DES AGGLOMÉRATIONS D'ASSAINISSEMENT OU DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF) ET 2.1.2.0 (DÉVERSOIRS D'ORAGE SITUÉS SUR UN SYSTÈME DE COLLECTE DES EAUX USÉES), AU SEIN DE LA MÊME RUBRIQUE N° 2.1.1.0 INTITULÉE « SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES ET INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DESTINÉS À COLLECTER ET TRAITER UNE CHARGE BRUTE DE POLLUTION ORGANIQUE AU SENS DE L'ARTICLE R. 2224-6 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES » ;
- MODIFICATION DE LA RUBRIQUE 2.1.3.0 DÉSORMAIS INTITULÉE « ÉPANDAGE ET STOCKAGE EN VUE D'ÉPANDAGE DE BOUES PRODUITES DANS UN OU PLUSIEURS SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES ET INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF » ;
- REMPLACEMENT DE LA RUBRIQUE 2.2.1.0 PAR UNE RUBRIQUE 2.2.1.0 INTITULÉE « REJET DANS LES EAUX DOUCES SUPERFICIELLES SUSCEPTIBLE DE MODIFIER LE RÉGIME DES EAUX, À L'EXCLUSION DES REJETS MENTIONNÉS À LA RUBRIQUE 2.1.5.0 AINSI QUE DES REJETS DES OUVRAGES MENTIONNÉS À LA RUBRIQUE 2.1.1.0, LA CAPACITÉ TOTALE DE REJET DE L'OUVRAGE ÉTANT SUPÉRIEURE À 2 000 M³/J OU À 5 % DU DÉBIT MOYEN INTERANNUEL DU COURS D'EAU (D) » ;
- REMPLACEMENT DES RUBRIQUES 2.2.3.0 ET 2.2.4.0 PAR UNE RUBRIQUE 2.2.3.0 INTITULÉE « REJET DANS LES EAUX DE SURFACE, À L'EXCLUSION DES REJETS RÉGLEMENTÉS AU TITRE DES AUTRES RUBRIQUES DE LA PRÉSENTE NOMENCLATURE OU DE LA NOMENCLATURE DES INSTALLATIONS CLASSÉES ANNEXÉE À L'ARTICLE R. 511-9, LE FLUX TOTAL DE POLLUTION, LE CAS ÉCHÉANT AVANT TRAITEMENT, ÉTANT SUPÉRIEUR OU ÉGAL AU NIVEAU DE RÉFÉRENCE R1 POUR L'UN AU MOINS DES PARAMÈTRES QUI Y FIGURENT (D) » ;
- CRÉATION D'UNE NOUVELLE RUBRIQUE 3.3.5.0 INTITULÉE « TRAVAUX, DÉFINIS PAR UN ARRÊTÉ DU MINISTRE CHARGÉ DE L'ENVIRONNEMENT, AYANT UNIQUEMENT POUR OBJET LA RESTAURATION DES FONCTIONNALITÉS NATURELLES DES MILIEUX AQUATIQUES, Y COMPRIS LES OUVRAGES NÉCESSAIRES À CET OBJECTIF (D) », QUI EST EXCLUSIVE DE L'APPLICATION DES AUTRES RUBRIQUES DE LA NOMENCLATURE IOTA ET PERMETTANT DE NE SOUMETTRE QU'À DÉCLARATION ET NON À AUTORISATION LES PROJETS DE RESTAURATION DES FONCTIONNALITÉS NATURELLES DES MILIEUX AQUATIQUES DÉFINIS PAR ARRÊTÉ MINISTÉRIEL ;
- MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU DOSSIER DE DÉCLARATION POUR LES IOTA (ART. 4) ;
- INSTALLATION D'UN REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ POUR LES PROPRIÉTAIRES DES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT DESTINÉS À COLLECTER ET TRAITER UNE CHARGE BRUTE DE POLLUTION ORGANIQUE INFÉRIEURE OU ÉGALE À 12 KG ET SUPÉRIEURE À 1,2 KG (ART. 5) ;
- MODIFICATION DE LA NOMENCLATURE ICPE N° 2716 QUI EXCLUT EXPRESSÉMENT LES « STOCKAGES EN VUE D'ÉPANDAGES DE BOUES ISSUES DU TRAITEMENT DES EAUX USÉES MENTIONNÉS À LA RUBRIQUE 2.1.3.0. DE LA NOMENCLATURE ANNEXÉE À L'ARTICLE R. 214-1 » (ART. 6) ;
- LE PRÉFET SERA CHARGÉ DE DÉFINIR LA LISTE DES AGGLOMÉRATIONS D'ASSAINISSEMENT EN DÉTERMINANT LES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT TELS QUE DÉFINIS À LA RUBRIQUE 2.1.1.0. DE LA NOMENCLATURE ANNEXÉE À L'ARTICLE R. 214-1 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT (ART. 7).

➤ **Décret n° 2020-844 du 3 juillet 2020 relatif à l'autorité environnementale et à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas**

Le décret prévoit une réforme de l'autorité environnementale et de l'autorité chargée de mener l'examen au cas par cas pour les projets relevant du champ de l'évaluation environnementale. Il maintient la compétence du préfet de région, pour mener dans la plupart des cas, l'examen au cas par cas des projets locaux et confie à la mission régionale d'autorité environnementale du Conseil général de l'environnement et du développement durable la compétence d'autorité environnementale pour ces mêmes projets.



➤ **Arrêté du 30 juin 2020 définissant les travaux de restauration des fonctionnalités naturelles des milieux aquatiques relevant de la rubrique 3.3.5.0 de la nomenclature annexée à l'article R. 214-1 du code de l'environnement (NOR : TREL2011759A)**

L'arrêté fixe les travaux de restauration des fonctionnalités naturelles des milieux aquatiques relevant de la rubrique IOTA n° 3.3.5.0 relative aux « Travaux de restauration des fonctionnalités naturelles des milieux aquatiques, y compris les ouvrages nécessaires à cet objectif, définis par un arrêté du ministre en charge de l'environnement », parmi lesquels :

- ARASEMENT OU DÉRASEMENT D'OUVRAGE EN LIT MINEUR ;
- DÉSENDIGUEMENT ;
- DÉPLACEMENT DU LIT MINEUR POUR AMÉLIORER LA FONCTIONNALITÉ DU COURS D'EAU OU RÉTABLISSEMENT DU COURS D'EAU DANS SON LIT D'ORIGINE ;
- RESTAURATION DE ZONES HUMIDES.

EXPLOITATION DES OUVRAGES

➤ **Arrêté du 30 juin 2020 modifiant l'arrêté du 9 août 2006 relatif aux niveaux à prendre en compte lors d'une analyse de rejets dans les eaux de surface ou de sédiments marins, estuariens ou extraits de cours d'eau ou canaux relevant respectivement des rubriques 2.2.3.0, 3.2.1.0 et 4.1.3.0 de la nomenclature annexée à l'article R. 214-1 du code de l'environnement (NOR : TREL2011758A)**

L'arrêté modifie l'arrêté du 9 août 2006 en ce qui concerne les rejets dans les eaux de surface relevant des rubriques n° 2.2.3.0, 3.2.1.0 et 4.1.3.0 de la nomenclature IOTA, les éléments et critères à prendre en compte pour évaluer les incidences sur les eaux de surface, s'agissant :

- Le flux R1 pour les paramètres de qualité du débit ;
- La qualité des sédiments marins ou estuariens au regard des seuils de la rubrique 4.1.3.0 ou de ceux de la rubrique 3.2.1.0.

Les dispositions l'arrêté sont applicables aux nouvelles déclarations déposées à compter du 1^{er} septembre 2020.

➤ **Arrêté du 31 juillet 2020 modifiant l'arrêté du 21 juillet 2015 modifié relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif, à l'exception des installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DB05 (NOR : TREL2011756A)**

L'arrêté modifie certaines dispositions relatives aux systèmes d'assainissement collectif et non collectif :

- Les délais de réalisation de l'analyse des risques de défaillances des systèmes d'assainissement sont reconduits (art. 4) ;
- Il est précisé que les stations doivent être dimensionnées de manière à gérer et traiter les boues issues du traitement des eaux usées et de satisfaire les obligations relatives à leur stockage (art. 7) ;
- La nouvelle annexe IV de l'arrêté du 21 juin 2015 fixe les informations devant être transmises dans le registre électronique créé par le décret n°2020-828 du 30 juin 2020 (art. 9) ;
- L'arrêté fixe les délais de réalisation des diagnostics des systèmes d'assainissement en fonction de leur capacité (art. 12) ;
- Les règles de conformité des systèmes de collecte par temps de pluie sont désormais précisées par l'arrêté du 21 juillet 2015 et non plus dans la note technique du 7 septembre 2015 (art. 22).



- **Arrêté du 15 septembre 2020 modifiant l'arrêté du 8 janvier 1998 fixant les prescriptions techniques applicables aux épandages de boues sur les sols agricoles pris en application du décret n° 97-1133 du 8 décembre 1997 relatif à l'épandage des boues issues du traitement des eaux usées (NOR : TREL2011751A)**

L'arrêté modifie l'arrêté du 8 janvier 1998 dans les conditions suivantes :

- Les prescriptions techniques applicables aux épandages de boue sont réécrites afin de détailler l'implantation, le dimensionnement, le dépôt temporaire, la répartition des boues en plusieurs lots, et la conservation d'information concernant les boues ;
- La transmission des données sur les campagnes d'épandage peut se faire par SILLAGE ou par VERSEAU ;
- La transmission des données relatives à l'étude préalable doit être réalisée selon les mêmes modalités que celles pour les données sur les campagnes d'épandage ;
- De nouvelles normes (applicables au 1er janvier 2021) attachées aux paramètres de caractérisation de la valeur agronomique des sols sont précisées (Annexe V, point 3) ;
- Les méthodes d'analyse des ETM sont mises à jour (Annexe V, tableau 6.a du point 4) ;
- Les méthodes d'analyse pour les micropolluants organiques sont aussi mises à jour (Annexe V, tableau 6.b du point 4).

DROIT DE LA COMMANDE PUBLIQUE

- **Décret n° 2020-893 du 22 juillet 2020 portant relèvement temporaire du seuil de dispense de procédure pour les marchés publics de travaux et de fourniture de denrées alimentaires**

Afin de faciliter la relance de l'économie, le décret relève le seuil de passation sans publicité ni mise en concurrence des marchés publics de travaux dont la valeur estimée est inférieure à 70 000 €HT, jusqu'au 10 juillet 2021 inclus. Il en va de même pour les lots qui portent sur des travaux (et dont le montant est inférieur à 70 000 €HT), à la condition que le montant cumulé de ces lots n'excède pas 20 % de la valeur total estimée de tous les lots.

- **Décret n° 2020-1261 du 15 octobre 2020 relatif aux avances dans les marchés publics**

Le décret modifie les conditions de versement et de remboursement des avances dans les marchés publics :

- LES AVANCES NE SONT PLUS PLAFONNÉES À 60 % DU MONTANT TTC INITIAL DU MARCHÉ ;
- L'ACHETEUR PEUT VERSER AU TITULAIRE UNE AVANCE D'UN MONTANT SUPÉRIEUR À 30 % SANS OBLIGATION POUR CE DERNIER DE FOURNIR UNE GARANTIE FINANCIÈRE (CELA RESTE UNE SIMPLE FACULTÉ) ;
- DANS LE SILENCE DU MARCHÉ, LE DÉMARRAGE DU REMBOURSEMENT DE L'AVANCE COMMENCE :
 - DÈS QUE LE MONTANT DES PRESTATIONS EXÉCUTÉES ATTEINT 65 % DU MONTANT TTC DU MARCHÉ POUR LES AVANCES INFÉRIEURES OU ÉGALES À 30 % DU MONTANT TTC DU MARCHÉ,
 - DÈS LA PREMIÈRE DEMANDE DE PAIEMENT LORSQUE LE MONTANT DE L'AVANCE VERSÉE DÉPASSE 30 % DU MONTANT TTC DU MARCHÉ ;
- LORSQUE LE MONTANT DE L'AVANCE EST INFÉRIEUR À 80 % DU MONTANT TTC DU MARCHÉ, SON REMBOURSEMENT DOIT ÊTRE TERMINÉ LORSQUE LE MONTANT DES PRESTATIONS EXÉCUTÉES PAR LE TITULAIRE ATTEINT 80 % DU MONTANT TTC ;
- LORSQUE LE MONTANT DE L'AVANCE DÉPASSE LES 80 %, L'AVANCE EST, DANS LE SILENCE DU MARCHÉ, INTÉGRALEMENT REMBOURSÉE LORSQUE LE MONTANT TTC DES PRESTATIONS EXÉCUTÉES ATTEINT LE MONTANT DE L'AVANCE ACCORDÉE.

- **Arrêté du 12 février 2020 fixant un modèle d'avis pour la passation des marchés publics répondant à un besoin d'une valeur estimée entre 90 000 € hors taxes et les seuils de procédure formalisée (NOR : ECOM2004461A)**

Le modèle annexé à l'arrêté correspond à l'avis de marché mentionné au 2° de l'article R. 2131-12 du Code de la commande publique. L'arrêté entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022 et s'appliquera aux marchés publics pour lesquels un avis de marché est envoyé à la publication à compter de cette date.

- **Arrêté du 28 juillet 2020 fixant le modèle de certificat de cessibilité des créances issues de marchés publics**

Pris en application du 2° de l'article R. 2191-46 et de l'article R. 2391-28 du Code de la commande publique, l'arrêté fixe le modèle de certificat de cessibilité d'une créance issue d'un marché.



DROIT PUBLIC ET DROIT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

➤ **Loi n° 2020-43 du 27 janvier 2020 autorisant la ratification du protocole additionnel à la Charte européenne de l'autonomie locale sur le droit de participer aux affaires des collectivités locales**

La loi permet à la France de ratifier le protocole additionnel à la Charte européenne de l'autonomie locale sur le droit de participer aux affaires des collectivités locales. Le protocole additionnel vise « à faire entrer dans le champ d'application de la Charte le droit pour tout citoyen qui réside dans la circonscription de la collectivité locale de participer aux affaires de cette collectivité locale ». Le Protocole définit le droit de participer aux affaires d'une collectivité locale comme « le droit de s'efforcer de déterminer ou d'influencer l'exercice des compétences de la collectivité locale ». Ainsi, les États doivent établir ou maintenir un cadre législatif qui facilite l'exercice du droit de participer aux affaires d'une collectivité locale.

➤ **Décret n° 2020-69 du 30 janvier 2020, relatif aux contrôles déontologiques dans la fonction publique**

Le décret précise les conditions dans lesquelles il peut être dérogé à l'interdiction qui est faite aux agents publics d'exercer, à titre professionnel, une activité privée lucrative. Il fixe en particulier la liste exhaustive des activités susceptibles d'être exercées à titre accessoire. Il précise également l'obligation de déclaration à laquelle sont soumis à la fois les dirigeants des sociétés et associations recrutés par l'administration et les agents à temps non complet ou exerçant des fonctions à temps incomplet lorsqu'ils exercent une activité privée lucrative. Le décret détermine les modalités du contrôle déontologique exercé par l'administration ou la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP), selon le cas, lors d'une demande d'autorisation pour accomplir un service à temps partiel pour créer ou reprendre une entreprise ou d'une demande de cessation de fonctions, définitive ou temporaire, pour exercer une activité privée lucrative. Il fixe la liste des emplois pour lesquels la saisine de la HATVP est obligatoire pour ces deux types de demandes. Enfin, il détermine les modalités du contrôle préalable à la nomination à certains emplois d'une personne ayant exercé une activité privée au cours des trois années précédentes. Il entre en vigueur le 1^{er} février 2020.

➤ **Décret n° 2020-412 du 8 avril 2020 relatif au droit de dérogation reconnu au préfet**

Le préfet de région ou de département peut déroger à des normes édictées par les services de l'Etat pour prendre uniquement des décisions individuelles relevant de sa compétence, notamment en matière d'environnement, agriculture et forêt. La dérogation doit être justifiée par un motif d'intérêt général et l'existence de circonstances locales et répondre à certaines conditions de fond et de forme. La décision de déroger prend la forme d'un arrêté motivé, publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

➤ **Décret n° 2020-634 du 25 mai 2020 portant application de l'article L. 1116-1 du code général des collectivités territoriales relatif à la demande de prise de position formelle adressée au représentant de l'Etat**

Le décret crée les articles R. 1116-1 et suivants du CGCT, qui organisent la formalisation des échanges entre l'autorité de saisine et le représentant de l'Etat compétent au titre du contrôle de légalité de l'acte concerné : les conditions de la saisine du représentant de l'Etat et de la réponse portée à la connaissance du demandeur, le contenu de la demande et la procédure relative à la transmission de pièces complémentaires, ainsi que le point de départ au délai de 3 mois au terme duquel le silence gardé par le représentant de l'Etat vaut absence de prise de position formelle.

➤ **Décret n° 2020-556 du 11 mai 2020 relatif à l'application de l'article L. 1611-3-2 du code général des collectivités territoriales**

Le décret précise les conditions que doivent remplir les collectivités territoriales, leurs groupements et les établissements publics locaux pour demander à adhérer à l'Agence France Locale.





➤ **Décret n° 2020-606 du 19 mai 2020 relatif aux dotations de l'Etat aux collectivités territoriales et à la péréquation des ressources fiscales**

Le décret détermine les modalités d'application de mesures votées en loi de finances pour 2020, notamment pour la majoration de la dotation particulière relative aux conditions d'exercice des mandats locaux, la création d'un nouveau fonds de péréquation départemental, les règles de calcul des dotations allouées aux communes nouvelles, la possibilité de répartition dérogatoire de la dotation globale de fonctionnement selon des critères locaux et la nouvelle dotation de soutien aux communes pour la protection de la biodiversité.